Distribution: Générale GC 28 juin 2005
Original: Anglais Français

a

FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

CONSEIL DES GOUVERNEURS

RAPPORT DE LA VINGT-HUITIÈME SESSION

ROME, 16 - 17 FÉVRIER 2005

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE			PARAGRAPHES	PAGES
1.	OUVERTURE ET TRAVAUX DE LA SESSION		1 - 12	1 - 2
	A.	Ouverture de la session	3	1
	B.	Ordre du jour et documentation	4	1
	C.	Séance inaugurale de la session	5 - 9	1
	D.	Allocution du Président du FIDA	10	1
	E.	Déclarations générales	11	1
	F.	Clôture de la session	12	2
2.	DÉCISIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS		13 - 29	3 - 5
	A.	Demande d'admission à la qualité de membre non originaire	13 - 15	3
	B.	Nomination du Président du FIDA	16 - 17	3
	C.	Rapport sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA	18 - 19	3
	D.	Septième reconstitution des ressources du FIDA	20 - 21	3 - 4
	E.	États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 2003	22	4
	F.	Budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2005	23	4
	G.	Dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA	24	4
	H.	Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance	25	4
	I.	Rapport intérimaire sur le programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique)	26	4
	J.	Rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre	27	4
	K.	Rapport intérimaire sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	28	5
	L.	Approbation de la diffusion des documents	29	5

CHAPITRE			PARAGRAPHES	PAGES
3.	A.	COMPTES RENDUS ANALYTIQUES	30 - 245	6 - 49
		(Y compris un résumé des déclarations générales prononcées en séance par les gouverneurs)		
	i)	Première séance – 16 février 2005	30 - 58	6 - 9
	ii)	Deuxième séance – 16 février 2005	59 - 110	10 - 19
	iii)	Troisième séance – 17 février 2005	111 - 188	20 - 37
	iv)	Quatrième séance – 17 février 2005	189 - 245	38 - 49
3.	B.	TABLES RONDES	246 - 248	50
3.	C.	AUTRES DÉCLARATIONS GÉNÉRALES		51 - 63
	Albanie			51 - 52
	Inde			53 - 54
	Madagascar			55 - 57
	Maurice			58
	Maroc			59 - 60
	Etats-Unis d'Amérique			61 - 62
4.	DÉCLARATIONS ET ALLOCUTIONS SPÉCIALES			64 - 91
	Allocution de bienvenue prononcée par le Président du FIDA, M. Lennart Båge, à l'occasion de la visite de M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda			64
	Allocution inaugurale de M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda			65 - 68
	Allocution de bienvenue prononcée par le Président du FIDA, M. Lennart Båge, à l'occasion de la visite de M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre du Royaume de Belgique			69
	Discours liminaire de M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre du Royaume de Belgique			70 - 72
	Message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, délivré en son nom par le Président du Conseil des gouverneurs, M. Nelson Machado			73
	Allocution du Président du FIDA, M. Lennart Båge à la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs			74 - 79
	Message de M. Gianfranco Fini, Vice-Président du Conseil et Ministre des affaires étrangères de la République italienne, délivré en son nom par M. Gianluigi Magri, Gouverneur du FIDA pour l'Italie			80 - 82
	Message du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, M. Jacques Diouf, délivré en son nom par M. David Harcharik, Directeur général adjoint			83 - 84

Message de James T. Morris, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, délivré en son nom par M. Jean-Jacques Graisse, Vice-Directeur exécutif principal 85 - 86

Réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement: Investissement rural et politiques porteuses — Résumé de la conférence-débat présenté par la Vice-Présidente, Mme Nobuko Matsubara 87

Discours de clôture de la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, prononcé par la Vice-Présidente, Mme Nobuko Matsubara 88 - 91

ANNEXES

I. Liste des participants à la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs 93 - 166

II. Ordre du jour et programme des activités 167 – 169

III. Liste des documents soumis à la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs 170 – 171

IV. Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa vingt-huitième session 172 – 177

Cérémonie d'ouverture

M. Yoweri Kaguta Museveni,
Président de la République de l'Ouganda

M. Guy Verhofstadt,
Premier Ministre du Royaume de Belgique

M. Lennart Båge, Président du FIDA

M. Nelson Machado, Président du Conseil des gouverneurs

Mme Nobuko Matsubara, Vice-Présidente du Conseil des gouverneurs

CHAPITRE PREMIER

OUVERTURE ET TRAVAUX DE LA SESSION

1. La vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs du FIDA s'est tenue à Rome les 16 et 17 février 2005. La liste des participants figure à l'annexe I.

2. Le Conseil a tenu au total quatre séances, dont les comptes rendus analytiques sont reproduits au chapitre 3, partie A.

A. Ouverture de la session

3. La session a été ouverte par M. Nelson Machado, Ministre d'État du plan, du budget et de l'administration de la République fédérative du Brésil et Président du Conseil des gouverneurs.

B. Ordre du jour et documentation

4. Le Conseil des gouverneurs a adopté l'ordre du jour, reproduit à l'annexe II avec le programme des diverses manifestations prévues en marge de la session. La liste des documents soumis au Conseil figure à l'annexe III. Les résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs sont présentées à l'annexe IV.

C. Séance inaugurale de la session

5. M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda, s'est adressé au Conseil des gouverneurs. Le texte intégral de son allocution est reproduit au chapitre 4.

6. M. Guy Verhofstadt, Premier ministre du Royaume de Belgique, a prononcé le discours liminaire de la session. Le texte intégral de son intervention figure également au chapitre 4.

7. Un message de M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, a été lu par le Président du Conseil des gouverneurs. Le texte intégral de ce message est reproduit au chapitre 4.

8. Un message de M. Gianfranco Fini, Vice-Président du Conseil et Ministre des affaires étrangères de la République italienne, a été lu par M. Gianluigi Magri, Sous-Secrétaire d'État au Ministère de l'économie et des finances et Gouverneur du FIDA pour l'Italie. Le texte intégral de ce message est reproduit au chapitre 4.

9. Un message de M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, a été lu par M. David Harcharik, Directeur général adjoint. Un message de M. James T. Morris, Directeur du Programme alimentaire mondial, a été lu par M. Jean-Jacques Graisse, Vice-Directeur exécutif. Le texte intégral de ces communications figure au chapitre 4.

D. Allocution du Président du FIDA

10. Le texte intégral de l'allocution prononcée par le Président Båge figure au chapitre 4.

E. Déclarations générales

11. Les déclarations générales prononcées par les gouverneurs à la séance plénière sont résumées dans les comptes rendus analytiques (chapitre 3, partie A); les débats des tables rondes sont récapitulés dans la partie B de ce même chapitre 3, les déclarations générales soumises par écrit par

les représentants d'États membres qui n'ont pas fait d'interventions orales étant reproduites intégralement dans la partie C du chapitre.

F. Clôture de la session

12. La Vice-Présidente, Mme Nobuko Matsubara, Ambassadrice du Japon en Italie, a résumé les débats des tables rondes et les résultats des principales délibérations du Conseil, puis a clôturé la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs. Le texte intégral de son intervention est reproduit au chapitre 4.

Cérémonie d'ouverture dans la salle des plénières

CHAPITRE 2

DÉCISIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

A. Demande d'admission à la qualité de membre non originaire

13. Après avoir examiné le document GC 28/L.2, le Conseil des gouverneurs a adopté, le 16 février 2005, la résolution 135/XXVIII approuvant l'admission de la République de Kiribati en qualité de membre du Fonds.

14. Le Conseil a bien noté que la Kiribati serait admise en qualité de membre non originaire dans la liste C (sous-liste C2) des États membres du Fonds, comme convenu avec les membres de cette liste.

15. Le Conseil a également pris acte de la position de la République populaire de Chine, qui s'est opposée à l'admission de la République de Kiribati.

B. Nomination du Président du FIDA

16. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 28/L.3 indiquant que le Fonds avait reçu deux candidatures à la présidence du FIDA: M. Jannes Hutagalung, candidat officiel présenté par la République indonésienne, et M. Lennart Båge, candidat officiel présenté par le Royaume de Suède. Conformément à l'article 41.1 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, le vote de nomination du Président du FIDA s'est déroulé en séance privée en marge de la première séance de la session.

17. À sa deuxième séance et à l'issue de consultations de Listes sur les résultats du scrutin, le Conseil des gouverneurs a nommé par acclamation M. Lennart Båge, du Royaume de Suède pour un nouveau mandat de quatre ans à la présidence du FIDA, à compter du 1er avril 2005, et a adopté la résolution 136/XXVIII à cet effet le 16 février 2005.

C. Rapport sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA

18. Le Conseil des gouverneurs a examiné le rapport de situation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA contenu dans les documents GC 28/L.4 et GC 28/L.4/Add.1. Il a constaté que le montant total des annonces de contributions (contributions complémentaires comprises) s'établissait à 505,6 millions de USD, soit 90,3% de l'objectif fixé à 560 millions de USD. Les instruments de contribution déposés auprès du Fonds et les paiements non assortis d'instruments de contribution représentaient globalement l'équivalent de 442,8 millions de USD, soit 87,6% des contributions annoncées. Le montant total des paiements effectués en espèces ou sous forme de billets à ordre représentait l'équivalent de 268 millions de USD, soit 53% des contributions annoncées.

19. Le Conseil a en outre noté que, depuis la parution du document GC 28/L.4/Add.1, la République de Finlande et la République de l'Ouganda avaient versé au total l'équivalent de 1,5 million de USD à titre de contributions à la sixième reconstitution, et que sur le montant total des annonces reçues pour ladite reconstitution, les contributions complémentaires représentaient l'équivalent de 28,7 millions de USD, dont l'équivalent de 11,5 millions de USD avaient été versés (soit 40,2%).

D. Septième reconstitution des ressources du FIDA

20. Après avoir examiné le document GC 28/L.5, le Conseil des gouverneurs a adopté, le 17 février 2005, la résolution 137/XXVIII établissant la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA. Conformément au paragraphe 2 de la résolution, la Consultation réunit tous les États membres des listes A et B ainsi que quinze États membres de la liste C, tels que désignés par

cette liste qui en a communiqué les noms au Président du FIDA. En l'occurrence, le Conseil des gouverneurs a pris acte des noms des États membres de la liste C qui participeront à la Consultation, à savoir:

Sous-liste C1: Cameroun, Égypte, Ghana, Mozambique et Soudan
Sous-liste C2: Afghanistan, Chine, Inde, Pakistan et République de Corée
Sous-liste C3: Argentine, Brésil, Guatemala, Mexique et Panama

21. Le Conseil a bien noté que, comme le prévoit le paragraphe 2 de la résolution, les États membres de la liste C avaient souhaité inviter les pays suivants à participer aux travaux de la Consultation en qualité d'observateurs: Mali, Pérou, République-Unie de Tanzanie, Sri Lanka et Turquie.

E. États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 2003

22. Le Conseil des gouverneurs a examiné et approuvé les états financiers faisant apparaître la situation financière du FIDA au 31 décembre 2003 et les résultats de ses opérations pour l'année 2003, tels qu'ils figurent dans les appendices A à H compris du document GC 28/L.6 et dans le rapport du commissaire aux comptes.

F. Budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2005

23. Après avoir examiné le projet de budget administratif du FIDA et de son bureau de l'évaluation pour 2005, présenté dans le document GC 28/L.7, le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 138/XXVIII le 17 février 2005.

G. Dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA

24. Après avoir examiné le document GC 28/L.8/Rev.1, le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 139/XXVIII, le 17 février 2005, approuvant une dépense extraordinaire d'un montant de 3,4 millions de EUR pour financer l'aménagement des espaces communs et des installations du nouveau siège du FIDA, au 44 de la via Paolo di Dono, à Rome, pour une période de trois ans couvrant les exercices 2005 à 2007 compris. Le Président du FIDA a été autorisé à solliciter et recevoir des contributions volontaires à cette fin et a été prié de faire rapport chaque année au Conseil d'administration sur l'ensemble de ces contributions. Le Conseil des gouverneurs a également demandé au Président du FIDA de lui présenter en février 2008 un rapport final sur les dépenses encourues pour aménager les locaux du nouveau siège.

H. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance

25. Le Conseil des gouverneurs a pris acte de la teneur du document GC 28/L.9 sur les progrès accomplis en 2004 dans la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance.

I. Rapport intérimaire sur le programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique)

26. Le Conseil des gouverneurs a pris acte du cinquième rapport annuel sur le Programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique), contenu dans le document GC 28/L.10.

J. Rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre

27. Le Conseil des gouverneurs a pris acte du rapport contenu dans le document GC 28/L.11, résumant les enseignements tirés des partenariats établis par la Coalition dans 36 pays et indiquant

comment les acteurs étatiques et non étatiques peuvent œuvrer de concert pour mieux garantir l'accès pérenne des ruraux pauvres aux biens productifs et aux moyens nécessaires pour rendre leurs terres productives.

K. Rapport intérimaire sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

28. Le Conseil des gouverneurs a souhaité la bienvenue au nouveau Directeur exécutif du Mécanisme mondial, M. Christian Mersmann, entré en fonctions le 15 février 2005. Il a pris acte du rapport, contenu dans le document GC 28/L.12, sur les activités et l'évolution de la stratégie opérationnelle du Mécanisme mondial en 2004.

L. Approbation de la diffusion des documents

29. Le Conseil des gouverneurs a autorisé la diffusion de tous les documents présentés à la session et a bien noté qu'ils seraient ultérieurement affichés sur le site public Web du FIDA.

CHAPITRE 3

A. COMPTES RENDUS ANALYTIQUES

(Y compris un résumé des déclarations générales prononcées par les gouverneurs)

i) Compte rendu analytique de la première séance de la vingt-huitième session tenue le mercredi 16 février 2005, à 10 heures

PRÉSIDENT: NELSON MACHADO (BRÉSIL)

	Paragraphes
Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)	31
Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)	32
Demande d'admission à la qualité de membre non originaire (point 3 de l'ordre du jour)	33 - 37
Allocution inaugurale prononcée par le Président de la République de l'Ouganda	38 - 42
Allocution prononcée par le Premier Ministre du Royaume de Belgique	43 - 47
Message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies	48
Déclaration du Président du FIDA (point 4 de l'ordre du jour)	49 - 50
Message du Vice-Président du Conseil et Ministre des affaires étrangères de la République italienne	51 - 52
Message du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	53 - 54
Message du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial	55 - 56
Nomination du Président du FIDA (point 6 de l'ordre du jour)	57

30. **La séance est ouverte à 10 h 10.**

OUVERTURE DE LA SESSION (point 1 de l'ordre du jour)

31. **Le PRÉSIDENT** déclare ouverte la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs et souhaite la bienvenue aux participants. Il souligne combien il est important que le Fonds reçoive un appui financier à la hauteur de l'enjeu de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il expose à grands traits les politiques et les mesures engagées par le Brésil pour relever les défis que sont l'élimination de la pauvreté et la justice sociale pour tous, qui conditionnent le plein exercice des droits des citoyens, et salue l'action du FIDA qui est associé à ces démarches. L'engagement pris par le Fonds de vaincre la pauvreté rurale doit rester au coeur de sa stratégie destinée à renforcer les organisations sociales des petits exploitants et améliorer leur accès à la technologie, au crédit et aux marchés. Son approche novatrice des questions agraires est l'un de ses atouts majeurs, et il convient de renforcer davantage le rôle sans égal du Fonds au sein de la famille des Nations Unies.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 2 de l'ordre du jour) (document GC 28/L.1)

32. **L'ordre du jour (document GC 28/L.1) est adopté**.

DEMANDE D'ADMISSION À LA QUALITÉ DE MEMBRE NON ORIGINAIRE (point 3 de l'ordre du jour) (document GC 28/L.2)

33. **Le PRÉSIDENT** invite le Conseil des gouverneurs à adopter le projet de résolution contenu dans le document portant la cote GC 28/L.2, approuvant l'admission de la République de Kiribati.

34. **M. LI** (Chine) déclare que la Chine s'oppose à l'admission de la République de Kiribati à la qualité de membre du FIDA.

35. **Le PRÉSIDENT** déclare qu'il a été pris note de l'opposition de la Chine.

36. **La résolution 135/XXVIII est adoptée.**

37. **Le PRÉSIDENT** prie le Conseil des gouverneurs de noter que Kiribati sera admis à la qualité de membre non originaire dans la liste C des États membres du Fonds, comme convenu avec les membres de ladite liste.

ALLOCUTION INAUGURALE PRONONCÉE PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE L'OUGANDA

38. **M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda, est conduit à son siège.**

39. **M. BÅGE** (Président du FIDA) déclare que le Conseil des gouverneurs a le grand privilège d'accueillir le Président Museveni à sa vingt-huitième session. L'Ouganda est un membre originaire du FIDA: depuis plus de vingt ans, le partenariat entre l'Ouganda et le FIDA ne cesse de monter en puissance pendant que simultanément l'Afrique se projette vers un avenir dynamique, ce dont l'Ouganda fournit une excellente illustration – un pays qui a laissé derrière lui les conflits, l'instabilité économique et l'insécurité alimentaire généralisée, et qui est aujourd'hui en plein essor économique. L'Ouganda est montré en exemple eu égard aux résultats obtenus sous l'autorité du Président Museveni en matière de lutte contre le VIH/sida et d'autonomisation des femmes, et à sa volonté d'améliorer les moyens de subsistance ruraux.

40. Il existe une collaboration de longue date entre le FIDA et l'Ouganda, étant donné que plus de 80% de la population du pays vit avant tout de l'agriculture. Ensemble, ils continueront de faire en

sorte d'atteindre l'objectif d'éradication de la pauvreté rurale. Le Président Museveni témoigne par sa présence de son soutien au Fonds.

41. **M. MUSEVENI** (Président de la République de l'Ouganda) prononce une allocution inaugurale dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

42. **Le PRÉSIDENT** remercie le Président Museveni de son allocution, qui confirme l'adhésion de son pays aux objectifs qu'il partage avec le FIDA, à savoir favoriser le développement et aider les plus démunis.

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR LE PREMIER MINISTRE DU ROYAUME DE BELGIQUE

43. **M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre du Royaume de Belgique, est conduit à son siège.**

44. **M. BÅGE** (Président du FIDA) déclare que le Conseil des gouverneurs a également le privilège d'accueillir le Premier Ministre M. Guy Verhofstadt. Comme l'Ouganda, la Belgique est un membre originaire du FIDA qui a su lui apporter un soutien indéfectible et lui montrer la voie. La création du programme conjoint avec le Fonds belge de survie a permis d'impliquer la Belgique plus étroitement dans les activités du FIDA. Il est d'ailleurs opportun que le Premier Ministre belge assiste à la session du Conseil des gouverneurs précisément cette année, qui marque le vingtième anniversaire dudit programme.

45. La Belgique et le FIDA ont travaillé en partenariat pour apporter des solutions à bon nombre des problèmes que rencontrent les ruraux pauvres d'Afrique. Le Fonds belge de survie a appuyé des projets très innovants en Ouganda, par exemple l'initiative de l'Union des femmes ougandaises pour porter secours aux orphelins (UWESO), une organisation non gouvernementale de base placée sous le patronage de la Première Dame du pays. La constance de l'engagement multilatéral de la Belgique et l'importance qu'elle attache au développement durable sont reconnues dans le monde entier. Le Premier Ministre s'est lui-même engagé, personnellement et avec beaucoup de détermination, à porter l'aide publique au développement de la Belgique à 0,7% du produit intérieur brut et à promouvoir une conception intégratrice de la mondialisation, ce qui le place aux avant-postes de la marche mondiale vers le développement.

46. **M. VERHOFSTADT** (Premier Ministre du Royaume de Belgique) prononce une allocution dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

47. **Le PRÉSIDENT** remercie le Premier Ministre M. Verhofstadt de son allocution, qui confirme l'intérêt constant que porte la Belgique aux activités du FIDA et qui incite à poursuivre les efforts nationaux et internationaux visant à réduire la pauvreté et la faim.

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

48. **Le PRÉSIDENT** donne lecture d'un message de M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, message dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 4 de l'ordre du jour)

49. **M. BÅGE** (Président du FIDA) fait une déclaration, dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

50. **Le PRÉSIDENT** félicite M. Båge, au nom du Conseil des gouverneurs, du tableau exhaustif qu'il a brossé des activités du FIDA, qui atteste une fois encore de l'impulsion stimulante qu'il a su donner à l'organisation que déploie le personnel et de l'énergie pour remplir la mission confiée au Fonds, à savoir vaincre la pauvreté rurale. L'ensemble du Conseil souscrit à la vision énoncée, et

d'autant plus que la communauté internationale redouble actuellement d'efforts pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

MESSAGE DU VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL ET MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE

51. **M. MAGRI** (Italie) donne lecture d'un message de M. Gianfranco Fini, Vice-Président du Conseil et Ministre des affaires étrangères de la République italienne, message dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

52. **Le PRÉSIDENT**, au nom du Conseil des gouverneurs, remercie le représentant de l'Italie et l'invite à transmettre ses remerciements à M. Fini pour son message, qui confirme avec éloquence que le Fonds peut compter sur le soutien immuable de l'Italie.

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

53. **M. HARCHARIK** (Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) donne lecture d'un message de M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), message dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

54. **Le PRÉSIDENT** remercie M. Harcharik et l'invite à faire part de la gratitude du Conseil des gouverneurs à M. Diouf pour sa contribution enrichissante. Le Conseil attache le plus grand prix à la collaboration entre la FAO et le FIDA, qui se caractérise par d'excellentes relations et grandit au fil des années.

MESSAGE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

55. **M. GRAISSE** (Vice-Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial) fait une déclaration au nom de M. James Morris, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM), déclaration dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

56. **Le PRÉSIDENT** remercie M. Graisse et l'invite à transmettre les remerciements du Conseil à M. Morris pour son message énergique, qui souligne l'importance de mener une action concertée pour tourner la page de l'insécurité alimentaire et de l'extrême pauvreté dans le monde.

NOMINATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 6 de l'ordre du jour) (documents GC 28/L.3; GC 28/INF.3 et GC 28/INF.7)

57. **Le PRÉSIDENT** attire l'attention du Conseil sur le document portant la cote GC 28/L.3 et ajoute que le Fonds a reçu deux candidatures au poste de Président du FIDA: celle de M. Jannes Hutagalung, présentée par la République d'Indonésie, et celle de M. Lennart Båge, présentée par le Royaume de Suède. En vertu de l'article 41.1 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, la nomination du Président du FIDA doit être examinée au cours d'une séance privée du Conseil.

58. **La séance se poursuit en séance privée à 12 h 15 et elle est levée à 13 h 45.**

ii) Compte rendu analytique de la deuxième séance de la vingt-huitième session tenue le mercredi 16 février 2005, à 15 heures

PRÉSIDENT: NELSON MACHADO (BRÉSIL)

	Paragraphes
Nomination du Président du FIDA (point 6 de l'ordre du jour) (suite)	60 - 78
Déclarations générales (point 5 de l'ordre du jour)	
– France	79 - 81
– Algérie	82 - 84
– Paraguay (au nom du groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes)	85 - 86
– République de Corée	87
– Suède (au nom des pays nordiques)	88 - 90
– Cameroun	91 - 93
– Chine	94 - 96
– Soudan	97 - 98
– Japon	99 - 100
– Kenya	101 - 102
– République arabe syrienne	103 - 104
– Pakistan	105 - 107
– Mauritanie	108 - 109

59. **La séance est ouverte à 15 h 45.**

NOMINATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 6 de l'ordre du jour) (suite) (documents GC 28/L.3; GC 28/INF.3 et GC 28/INF.7)

60. **Le PRÉSIDENT** annonce que le scrutin concernant l'élection du Président du FIDA est clos.

61. **Le résultat des élections est le suivant:**

	Nombre de voix
M. Lennart Båge (Royaume de Suède)	1 732 940
M. Jannes Hutagalung (République d'Indonésie)	617 705
Abstentions	106

62. **Aucun des candidats n'a obtenu la majorité de deux tiers requise, soit 1 756 voix.**

63. **Le PRÉSIDENT** indique qu'en application de l'article 41.2 du Règlement intérieur il ne reste qu'un seul candidat, mais le Conseil des gouverneurs souhaite élire M. Båge par acclamation.

64. **M. NAZIER** (Indonésie) rappelle que sa délégation fait objection au recours à la formule de l'élection par acclamation. D'après les paragraphes 10 et 11 de la note d'information (document GC 28/INF.7), il faudrait procéder à un second tour de scrutin auquel ne participerait pas le candidat ayant reçu le plus petit nombre de voix. Cette procédure devrait ensuite être répétée jusqu'à ce qu'un candidat obtienne au moins deux tiers du nombre total des voix, ou que le Conseil décide d'interrompre l'élection.

65. **M. CODRAI** (Conseiller juridique du FIDA) précise que l'article 35.1 du Règlement intérieur stipule que le Président doit d'abord chercher à dégager un consensus, quelle que soit la question considérée. L'article 41.1 prévoit que l'élection doit avoir lieu conformément aux dispositions de l'article 38.1, qui autorise le Conseil, lorsqu'il ne reste qu'un candidat, à nommer ce candidat sans passer aux voix.

66. **M. AL-AQUIL** (Arabie saoudite), prenant la parole au nom de la liste B, demande une brève suspension de séance pour procéder à des consultations.

67. **M. ABOUBAKARY** (Cameroun), prenant la parole au nom de la liste C, demande également du temps pour pouvoir procéder à des consultations.

68. **La séance est suspendue à 15 h 55 et reprend à 17 h 25.**

69. **Le PRÉSIDENT** indique que les trois listes sont maintenant prêtes à nommer M. Båge pour un nouveau mandat de Président du FIDA. Il invite le Conseil des gouverneurs à adopter le projet de résolution sur la nomination du Président du FIDA.

70. **La résolution 136/XXVIII sur la nomination du Président du FIDA est adoptée.**

71. **M. BÅGE** (Président élu du FIDA) remercie le Conseil des gouverneurs et les États membres de toutes les listes pour leur appui. Il se dit profondément honoré d'avoir été réélu Président du FIDA et conscient de la responsabilité que représente cette nomination. Il se réjouit à la perspective de continuer à collaborer avec M. Hutagalung et de bénéficier de ses bons conseils, et réitère son intention de mettre en place une relation de travail forte et productive avec l'Indonésie, un État membre fondateur du Fonds, ainsi qu'avec les autres pays frappés par le tsunami.

72. Il est important que tous les membres se regroupent autour du FIDA, notamment en vue d'améliorer la reconstitution de ses ressources. Tous les États membres sont importants pour le FIDA, et M. Båge sera heureux de travailler en collaboration avec eux au cours des quatre années à venir pour remplir la difficile mission du Fonds: les besoins sont certes énormes mais, par le biais d'une réelle coordination, on arrivera à des résultats extraordinaires pour les ruraux pauvres.

73. **M. HUTAGALUNG** (Indonésie) félicite M. Båge pour sa réélection et l'assure de son concours total durant les quatre années à venir. Il est certain que tous les membres fourniront au Président un appui similaire.

74. Ayant grandi dans les zones rurales de l'Indonésie, il se dit tout à fait convaincu que l'éducation et la santé ainsi que des infrastructures telles que les réseaux routiers sont essentiels pour le développement rural et la lutte contre la pauvreté. Le FIDA a précisément été créé à cette fin; il lui faut maintenant faire davantage pour améliorer le système de prestation de ses services et accroître son efficacité.

75. L'une des raisons expliquant sa défaite en tant que candidat à la présidence est sans nul doute l'inadéquation de son programme électoral et de la campagne qu'il a menée, mais il est également vrai que, compte tenu du mode de scrutin au FIDA, il est très difficile pour un candidat d'un pays tel que l'Indonésie d'en être élu président. Un autre point auquel le Conseil des gouverneurs pourrait souhaiter réfléchir est le fait que deux mandats successifs comme Président du Fonds semblent devenir la norme. Si tel est le cas, il pourrait être nécessaire de modifier les dispositions statutaires pertinentes. En tout état de cause, durant le deuxième mandat de M. Båge, le Fonds deviendra sans nul doute plus fort et bénéficiera de ressources plus importantes: avec l'appui de tous les membres, il pourrait devenir un authentique instrument d'aide aux populations les plus démunies dans les pays les plus pauvres.

76. **Mme GLAD** (Norvège), prenant la parole au nom de la liste A, félicite M. Båge à l'occasion de sa réélection. Au cours de son premier mandat, il a lancé un programme ambitieux visant à renforcer l'efficacité, la transparence et l'impact du FIDA. Les objectifs de ce deuxième mandat sont tout aussi ambitieux puisqu'il est prévu notamment d'accroître les ressources du Fonds par le biais de la septième reconstitution afin d'atteindre un plus grand nombre de ruraux pauvres et d'obtenir un impact plus marqué sur la réduction de la pauvreté. Les membres de la liste A attendent avec intérêt de travailler avec le Président et son personnel pour atteindre les buts que s'est fixés le Fonds dans le cadre de son mandat singulier.

77. **M. TOVAR Y DE TERESA** (Mexique) indique que les membres de la liste C sont satisfaits du résultat de l'élection. Ils savent que M. Båge s'efforcera de travailler pour que les populations rurales les plus pauvres bénéficient autant que possible des ressources du Fonds afin de pouvoir mettre un terme à leur marginalisation et se libérer de leur pauvreté. Ils reconnaissent l'action menée par le Président au cours de son premier mandat et espèrent que ce deuxième mandat sera encore plus efficace. Ils remercient l'autre candidat et le Gouvernement indonésien pour leur engagement en faveur de la mission du FIDA. Le talent et l'expérience de M. Hutagalung resteront très importants pour le Fonds dont la vision du développement se matérialisera de plus en plus durant la période de la septième reconstitution.

78. **M. AL-AQUIL** (Arabie saoudite), prenant la parole au nom de la liste B, félicite M. Båge de la confiance dont témoigne sa réélection. Il convient de féliciter l'Indonésie pour le courage et la dignité dont a fait preuve son candidat. Les États membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ont pris part à l'élection, sachant qu'ils ne détiennent que 17% des voix, afin de donner aux pays en développement une possibilité de choisir le prochain président, les pays de la liste C représentant plus de 37% des voix et bénéficiant de la plupart des activités du Fonds. La liste B se félicite du résultat de l'élection. Le FIDA doit être à même de poursuivre son travail sans

avoir besoin de revoir le rôle historique joué par les États membres de l'OPEP. Les pays de la liste B soulèveront quelques points à ce sujet lorsque sera abordée la question de la septième reconstitution.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 5 de l'ordre du jour)

79. **Mme RENAUD-BASSO** (France) indique que l'année 2005 marque un tournant pour l'aide au développement. L'examen de l'état d'avancement de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui doit avoir lieu sous peu au siège des Nations Unies, donne lieu à une intense activité pour accroître le volume et la qualité de l'aide au développement, de nouvelles propositions étant présentées par de nombreux segments de la communauté internationale. Dans un tel contexte, et fort du nouvel élan dans la lutte contre la pauvreté, le FIDA doit se consacrer de façon dynamique à comprendre en profondeur les besoins de l'agriculture et les autres besoins des zones rurales. Des ressources plus importantes sont désormais allouées au développement dans ce domaine, sur lequel repose d'ailleurs le projet du Millénaire. À Maputo en 2004, les États africains se sont également engagés à consacrer 10% de leur budget au développement agricole et rural.

80. En ce qui concerne la gestion et les opérations du Fonds, il convient particulièrement de se pencher sur la réforme de la politique de placement, y compris la protection contre les risques inacceptables dus aux fluctuations du marché et aux pertes, sur l'amélioration des procédures budgétaires et sur le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP). Les résultats décrits par le Comité d'audit montrent de nets progrès dans ces domaines. Il est encore trop tôt pour évaluer le SAFP, mais le principe en est fondamental: en raison du mandat sectoriel spécifique qui est le sien, le FIDA doit évaluer les États membres en fonction de leur volonté d'améliorer les conditions de vie des ruraux pauvres. L'évaluation externe indépendante récemment effectuée a mis en évidence les points forts et les points faibles du Fonds et indiqué comment en améliorer l'efficacité. Il faut espérer que le FIDA soumettra sous peu un rapport sur la manière dont il entend corriger les défaillances relevées, afin que cette question puisse être étudiée dans le cadre de la reconstitution.

81. Le FIDA devrait être une sorte de laboratoire de réflexion produisant de nouvelles idées et devrait promouvoir une approche mondiale de l'aide aux ruraux pauvres, se spécialisant dans les domaines que n'abordent pas d'autres organisations, dont les objectifs peuvent être tout à fait différents. Le FIDA a raison d'examiner les synergies entre développement et politique générale. Accroître l'efficacité de ses activités est l'un des principaux défis qu'il lui faut relever. La France réaffirme qu'elle ne doute aucunement que le Fonds et son personnel atteindront les objectifs très ambitieux qu'ils se sont fixés.

82. **M. BARKAT** (Algérie) souligne l'importance qu'attache son pays à l'œuvre de pionnier que mène le Fonds pour s'acquitter de sa mission. Les efforts déployés par la communauté internationale pour réaliser les OMD n'ayant pas entraîné de changement majeur, il faut agir de toute urgence, en particulier pour combler le fossé de plus en plus large qui sépare les pays pauvres des pays riches. Le FIDA peut offrir de nouvelles possibilités aux populations démunies, en utilisant ses propres ressources pour, au départ, faire œuvre de précurseur et, par la suite, servir de catalyseur, en regroupant les ressources des divers donateurs afin de garantir un revenu durable dans les régions les plus pauvres du monde, en particulier en Afrique, et d'avoir un effet direct sur la réalisation des OMD.

83. Le recours au SAFP améliorera la situation au niveau national en ce qui concerne la réduction durable de la pauvreté et permettra d'améliorer le développement rural et la performance du portefeuille. Mais les critères du SAFP doivent être utilisés avec prudence et ne pas faire obstacle à l'accessibilité des ressources du FIDA pour les pays les plus pauvres. Il convient de féliciter le FIDA pour l'appui fourni aux composantes rurales et agricoles du Nouveau partenariat économique pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

84. Les zones rurales de l'Afrique subsaharienne et de l'Afrique du Nord, déjà gravement touchées par la sécheresse, sont maintenant victimes du criquet pèlerin. La délégation algérienne apprécie les

efforts mis en œuvre par le FIDA, en collaboration avec d'autres organisations internationales telles que la FAO, pour travailler en synergie et mobiliser les ressources qui permettront d'aider les pays touchés, en particulier au Sahel, mais ce fléau risque de se propager et l'insécurité alimentaire augmentera certainement sous peu dans la région. L'Algérie lance un appel urgent à la communauté internationale et aux pays donateurs pour qu'ils aident les pays touchés. Le FIDA et d'autres institutions bilatérales et multilatérales doivent également prendre une part active aux projets destinés aux communautés menacées en leur fournissant des prêts et des dons.

85. **M. FIGUEREDO FRATTA** (Paraguay), prenant la parole au nom du groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, précise que la présente session est particulièrement importante du point de vue des consultations sur la septième reconstitution, au cours desquelles les États membres auront la possibilité de faire preuve de leur engagement envers le FIDA et ses objectifs. Les négociations doivent être lancées sur un mode participatif en vue de prendre des mesures concrètes permettant de mobiliser des ressources accrues pour financer des projets productifs. Après quatre ans de réformes intenses, il est temps de consacrer les énergies et les ressources à la réalisation des objectifs qui ont présidé à la création du Fonds. Une proportion de 40% seulement des promesses de contributions à la sixième reconstitution ont été reçues, en raison essentiellement des arriérés accumulés par certains des principaux contribuants. Les pays qui n'ont pas encore versé les montants promis doivent le faire de toute urgence. Le FIDA contribue à atteindre les OMD, et il convient de réfléchir à sa contribution à l'examen de l'état d'avancement de la réalisation de ces objectifs qui va être effectué sous peu. Les groupes de discussion et les tables rondes de la présente session seront certainement l'occasion de proposer des idées utiles à cet égard.

86. Le SAFP est l'un des outils les plus efficaces dont dispose le Fonds, et il serait utile d'effectuer une étude de son impact sur les divers pays et régions. La période de la septième reconstitution est l'occasion de réfléchir à l'avenir du FIDA, à la portée de ses projets et à leur impact sur la réduction de la pauvreté rurale. Les initiatives des quatre prochaines années, les recommandations qui seront issues des consultations et le nouveau cadre stratégique doivent avoir directement pour objet d'accroître le nombre des projets productifs financés par le Fonds.

87. **M. KIM** (République de Corée) présente les condoléances de son gouvernement aux victimes du tsunami qui, outre le nombre de morts qu'il a causé, a détruit les moyens de subsistance de millions de petits pêcheurs et agriculteurs. La Corée a promis un don d'un montant de 50 millions de USD sur trois ans, et une assistance concrète sous forme de participation aux travaux de relèvement et de technologie de l'information destinée à la mise en place d'un système d'alerte précoce. Étant donné la nouvelle prise de conscience de la nécessité de coordonner l'action à la suite d'une catastrophe naturelle, le FIDA doit s'efforcer de coordonner les interventions de redressement avec les autres organisations internationales. L'aide internationale doit également viser à accroître la productivité de l'agriculture et de la pêche et à combattre la pauvreté en général à moyen et long terme. La République de Corée est prête à communiquer sa propre expérience de la lutte contre la pauvreté causée par les dégâts d'une guerre.

88. **Mme JACOBY** (Suède), prenant la parole au nom de pays nordiques (Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède), indique que ces pays sont heureux de voir que toutes les listes ont entériné l'élection du Président du FIDA et se dit certaine que les quatre années à venir verront une augmentation de l'efficacité du Fonds pour répondre aux besoins des ruraux pauvres. Les secours envoyés à la suite de la catastrophe provoquée par le tsunami sont fort encourageants mais des ressources supplémentaires seront requises pour la reconstruction sur le long terme. L'engagement sera également crucial en ce qui concerne l'examen de l'état d'avancement de la réalisation des OMD car, comme le rappelait le rapport sur le projet du Millénaire, la communauté internationale tout entière doit mettre en œuvre des efforts considérables pour réduire la pauvreté dans le monde, en particulier dans les zones rurales, et que les quatre années à venir seront déterminantes.

89. Le FIDA a fourni un appui non négligeable en faveur de l'autonomisation des ruraux pauvres en les aidant à acquérir les connaissances, le savoir-faire et la capacité d'organisation requis pour pouvoir accéder aux ressources et aux services, ainsi qu'en créant des partenariats et en recourant à l'approche par pays. Les pays nordiques sont convaincus que les améliorations recommandées dans le rapport de l'évaluation externe indépendante du FIDA seront efficacement mises en œuvre.

90. On note également un certain nombre de réalisations très impressionnantes: le FIDA est sur la bonne voie et doit renforcer les actions lancées depuis quatre ans pour rendre l'organisation plus efficace et financièrement plus solide et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ruraux pauvres et à la réalisation des OMD. Les réalisations du Fonds sont un bon point de départ pour la septième reconstitution et pour la définition des orientations stratégiques futures. Les pays nordiques continueront de coopérer avec les autres États membres: travailler ensemble au sein du FIDA permettra d'améliorer encore l'avenir des ruraux pauvres.

91. **M. ABOUBAKARY** (Cameroun) estime que le thème choisi pour la vingt-huitième session vient à point nommé compte tenu de la teneur du rapport sur le projet du Millénaire et de l'examen qui va être réalisé sous peu de l'état d'avancement de la réalisation des OMD. Pour atteindre ces objectifs, il faudra des taux de croissance du PNB que bien peu de pays en développement pourront atteindre. Il convient à cet égard de féliciter le FIDA pour sa participation à l'Initiative en faveur de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE), et la communauté financière internationale doit aider les pays à arriver aux points d'achèvement. Mais le FIDA doit augmenter la proportion de dons et de prêts qu'il accorde à des conditions particulièrement favorables par rapport à celle de ses prêts à des conditions ordinaires. Le relèvement récemment entériné par le Conseil d'administration du montant des dons que le Président peut approuver est une mesure positive.

92. Le commerce équitable, en particulier des produits agricoles, est un moyen essentiel d'aider les pays en développement à diversifier leurs sources de revenus et à stimuler leur économie. Les négociations en cours dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) doivent donc aboutir à une conclusion positive. Il est regrettable de voir que, à quelques exceptions près dont il convient de se féliciter, les pays développés n'ont pas respecté l'objectif consistant à attribuer 0,7% de leur PNB à l'aide publique au développement (APD). Promouvoir la bonne gouvernance et les droits de l'homme dans les pays en développement est certes souhaitable mais demande du temps et un appui international constant. L'accroissement des dépenses afférentes à l'armement, aux dépens du développement, est en contradiction manifeste avec cette volonté. La réaction généreuse enregistrée face aux besoins des victimes du tsunami pourrait risquer de détourner les ressources des pays les plus pauvres, notamment des pays africains, touchés par d'autres catastrophes. Si les dirigeants du monde ne prennent pas de mesures pour doubler l'APD, alléger la dette et réformer les règles qui rendent le commerce déloyal, on ne saurait espérer atteindre les OMD.

93. L'engagement pris en vue d'accroître les ressources de la sixième reconstitution n'a pas pleinement été respecté, et le volume actuel des ressources du Fonds ne permet pas un niveau de financement satisfaisant des programmes et des projets ni une utilisation optimale des principaux outils de politique générale. Le Cameroun, pour sa part, a accru sa contribution au Fonds de 25%. Sa délégation a déjà mis en garde contre les effets négatifs possibles du SAFP, qui pourraient en fait affaiblir le FIDA à long terme, et reste sceptique quant à la conception actuelle de ce système. Le Fonds devrait déjà tirer des enseignements des conclusions de l'évaluation externe indépendante, en attendant l'examen par le Conseil d'administration du rapport y relatif. Il faudra également trouver les moyens de mettre en œuvre l'accord conclu avec le NEPAD.

94. **M. LI** (Chine) félicite le FIDA pour les efforts déployés en vue de réduire la pauvreté dans le monde et pour son appui aux programmes de développement rural en Chine. Dans un contexte mondial caractérisé par la mondialisation de l'économie, la volonté d'atteindre les OMD et l'interdépendance économique globale, la communauté internationale doit poursuivre ses efforts pour réduire la pauvreté à long terme par le biais de stratégies coordonnées et de partenariats; à moyen et

court terme, les négociations du cycle de Doha sont la tâche la plus urgente. Les pays développés doivent instaurer un climat favorable à la croissance des pays en développement, qui doivent quant à eux participer au processus de mondialisation. Les organismes internationaux de développement doivent être les moteurs de la réduction de la pauvreté. De façon à jouer un rôle encore plus efficace, le FIDA doit accorder une attention accrue à quatre points: il doit adapter ses stratégies aux besoins à long terme des États membres; il doit prendre davantage en compte dans ses opérations l'expérience internationale afin de tirer le meilleur parti possible de ses ressources limitées; il doit renforcer ses propres capacités; et il doit améliorer les évaluations de sa performance et adapter ses opérations à un monde en mutation rapide. Les propositions du Président sur la nécessité de travailler sur trois fronts sont à cet égard très intéressantes.

95. Depuis vingt-cinq ans, des millions de chinois pauvres des zones rurales ont bénéficié de la collaboration entre la Chine et le FIDA, notamment dans le cadre de la réforme financière mise en œuvre en milieu rural. Les actions de lutte contre la pauvreté menées par le Gouvernement chinois, en particulier les campagnes ciblées sur les ruraux pauvres depuis le début des années 80 et la mise en place de partenariats sociaux pour combattre la pauvreté, sont en rapport étroit avec la croissance économique rapide du pays, qui constitue le fondement de la lutte contre la pauvreté et du développement rural. Mais la lutte contre la pauvreté reste une tâche gigantesque qui appelle un engagement et une aide internationale sur le long terme. Le Gouvernement chinois s'est fixé pour objectif d'assurer un développement durable, global et équilibré conforme aux OMD.

96. Les efforts déployés par la Chine et d'autres pays pour réduire la pauvreté sont mutuellement bénéfiques, et la Chine souhaite trouver de nouveaux moyens de coopération Sud-Sud et de collaboration avec le reste de la communauté internationale car le combat contre la pauvreté est une entreprise commune. La conférence sur la réduction de la pauvreté organisée par le Gouvernement chinois et par la Banque mondiale à Shanghai en 2004 a mis l'accent sur les résultats prometteurs de cette entreprise.

97. **M. JUBARA MOHAMED** (Soudan), rappelant l'accord de paix global récemment signé par son pays, dit que des efforts internationaux concertés sont nécessaires pour aider le Soudan à venir à bout des dégâts causés par deux décennies de guerre. L'agriculture est cruciale pour une population soudanaise paupérisée. Il est donc urgent d'obtenir l'appui des donateurs pour mettre en œuvre les nombreux programmes et projets conçus pour développer durablement l'agriculture et réduire la pauvreté. Les efforts de développement du Soudan ont également été compromis par le fardeau que représente la dette extérieure du pays. Le Soudan espère donc pouvoir bénéficier de l'Initiative PPTE, compte tenu notamment des mesures dynamiques qu'il a prises pour satisfaire aux critères d'admissibilité.

98. S'agissant de la coopération régionale, le Soudan continue de participer à diverses actions, y compris au NEPAD. Dans le climat actuel de paix, il espère obtenir l'appui du Fonds et une approbation rapide de ses projets de développement agricole. En outre, les pays développés devraient ouvrir leurs marchés et supprimer tous les obstacles afin de faciliter le commerce. Au niveau bilatéral, le Soudan s'est engagé avec les pays voisins en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et de combattre les maladies qui se propagent au-delà des frontières, et il remercie à ce propos le Gouvernement saoudien pour l'assistance qu'il a fournie pour lutter contre la récente invasion de criquets pèlerins dans la région. Au niveau local, le Soudan renforce ses capacités en vue de progresser dans tous les secteurs, notamment l'agriculture. Pour conclure, M. Jubara remercie tous ceux qui ont appuyé le processus de paix et les principaux projets de développement de son pays, en particulier l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et ses partenaires, notamment le Gouvernement kényen.

99. **Mme MATSUBARA** (Japon) précise que son pays a toujours considéré l'agriculture comme l'un des secteurs les plus importants de la lutte contre la pauvreté dans les pays les moins avancés. Pour la seule année 2002, l'aide accordée par son pays à l'agriculture se chiffrait au total à

640 millions de USD, soit une contribution de 40% et de loin la plus importante à l'APD bilatérale dans ce secteur. Le Japon apprécie beaucoup les efforts déployés par le FIDA pour privilégier les projets de petite envergure dans les zones les plus pauvres et pour renforcer la gestion axée sur les résultats et la gestion financière. Tous les donateurs et les organismes d'aide doivent accorder plus d'attention aux groupes les plus vulnérables, y compris aux ruraux pauvres. Le projet japonais Nouveau riz pour l'Afrique (NERICA) entend combattre la pauvreté et correspond tout à fait à la stratégie arrêtée par le FIDA pour le secteur agricole. Un appui supplémentaire du FIDA est nécessaire pour ce projet.

100. Les pauvres sont ceux qui souffrent le plus des catastrophes naturelles telles que celle provoquée par le tsunami. La communauté des donateurs doit regrouper ses moyens et ses compétences pour lutter contre les effets de cette catastrophe. Le Japon a déboursé 50 millions de USD sous forme de dons, a co-organisé la récente Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes et a proposé de lancer une initiative pour réduire les effets des catastrophes par le biais de l'APD. Il encouragera également les projets multilatéraux et, à cet égard, se félicite de l'engagement pris par le Fonds d'accorder un prêt de 10 millions de USD pour la reconstruction des zones touchées par le tsunami.

101. **M. ARAP KIRWA** (Kenya) dit que pour son pays et, de fait, pour les autres pays en développement, l'importance du FIDA réside dans le fait qu'il privilégie les communautés pauvres: 70% de la population du Kenya tire sa subsistance de l'agriculture, et le développement du secteur agricole va être nettement privilégié dans le cadre de la stratégie nationale de relance de l'économie. Les programmes du FIDA joueront un rôle central dans le secteur, en particulier les deux projets inscrits au programme de travail de 2005 qui sont essentiels pour la stratégie du Kenya. L'agriculture est un secteur déterminant pour la réalisation des OMD et est prioritaire pour le Kenya en 2005; une conférence sur la stratégie de relance de l'agriculture et une réunion du groupe consultatif des donateurs sont prévues.

102. Le Kenya a beaucoup appris de sa longue association avec le FIDA. En fait, les rapports qu'il entretient avec le Fonds montrent comment devrait fonctionner un partenariat. L'augmentation attendue du portefeuille de prêts en faveur du Kenya dépend de deux questions. Premièrement, du SAFP: le Fonds doit faire preuve de prudence pour appliquer ce système, car il pourrait compromettre et non améliorer l'accès aux ressources financières. Le Kenya fait de son mieux pour rationaliser ses systèmes financiers mais a besoin de temps pour mettre en place les moyens nécessaires en milieu rural. Deuxièmement, du personnel: au fur et à mesure que son portefeuille de prêts se développera, le FIDA devra prévoir une présence permanente dans le pays. À cet égard, la délégation kényenne appuie le programme expérimental relatif à la présence sur le terrain lancé en 2004.

103. De l'avis de **M. SAFAR** (République arabe syrienne), le FIDA déploie de généreux efforts pour éliminer la pauvreté et la malnutrition dont souffrent des millions de personnes dans le monde entier, en particulier en intensifiant le développement des zones agricoles pauvres. En Syrie, l'agriculture est une composante importante des stratégies de développement et des mesures ont été prises pour assurer un accroissement durable de la production. Des résultats formidables ont été atteints grâce à l'application de la technologie. Lors de sa visite en Syrie, le Président du FIDA a remarqué l'intérêt que porte le gouvernement aux projets financés par le Fonds et leur impact sur la vie de la population rurale. La Syrie a encore beaucoup à faire pour accroître sa production agricole. Elle apprécie l'assistance reçue du Fonds à cet égard et appuie ses plans et programmes qui visent à réduire la pauvreté rurale dans le monde entier.

104. Le développement rural est en particulier un problème pressant dans la région du Moyen-Orient. Il dépend de la mobilisation de toutes les ressources humaines et naturelles, ainsi que de la sécurité de la stabilité, auxquelles fait obstacle, entre autres facteurs, l'occupation des territoires

arabes par Israël. Le développement de la région dépend d'un règlement juste et global fondé sur la légitimité internationale.

105. De l'avis de **M. KHAN BOSAN** (Pakistan), il convient d'examiner si des progrès ont été faits pour réaliser les objectifs assez modestes définis lors du Sommet mondial de l'alimentation tenu en 1996, pour ne pas mentionner les OMD, plus ambitieux. En dépit de l'accroissement de la production vivrière dans le monde, l'accès de millions d'êtres humains à des quantités de nourriture suffisantes reste problématique en raison de l'extrême pauvreté. La stratégie de réduction de la pauvreté définie par le Pakistan est fondée sur le concept qui a fait ses preuves, d'après lequel la croissance économique est cruciale pour faire reculer la pauvreté, l'agriculture étant considérée comme le moteur de la croissance économique pour les habitants des zones rurales, qui représentent 67% de la population totale du Pakistan. Compte tenu de la croissance soutenue de l'économie et du niveau élevé des dépenses sociales au cours des cinq années précédentes, la pauvreté commence à reculer. Le gouvernement est conscient qu'il reste beaucoup à faire et désireux de coopérer avec ses partenaires internationaux pour lutter contre la pauvreté et la faim.

106. L'ensemble de mesures convenues au mois de juillet dans le cadre des négociations de l'OMC ont suscité des espoirs quant à l'instauration d'un ordre commercial international équitable fondé sur la magnanimité à l'égard des pays les moins forts, qui contribuera à la réalisation des objectifs arrêtés en matière de lutte contre la pauvreté et la faim. La fourniture de l'aide et ses modalités doivent être envisagées dans une optique tout aussi ouverte, qui semble voir le jour au sein de la communauté internationale. L'aide fournie par le monde entier à la suite de la catastrophe provoquée par le tsunami confirme cette impression. L'aide alimentaire, par exemple celle du PAM, est cruciale, mais il faut trouver des moyens pour éviter qu'une telle aide soit nécessaire. Le FIDA a pour vocation d'aider les plus démunis des pauvres, et pourtant, ses ressources annuelles au titre de la sixième reconstitution ont été d'un montant inférieur à 190 millions de USD. Le programme de prêt du FIDA qui est proposé, d'un montant de 450 millions de USD pour 2005, ne représente qu'une goutte dans l'océan. La délégation pakistanaise en appelle aux États membres, en particulier aux plus riches d'entre eux, pour qu'ils appuient la sixième reconstitution pour arriver à des ressources plusieurs fois supérieures à leur niveau actuel.

107. Le SAFP semble être une approche adaptée mais les pays qui ont le plus besoin de l'assistance du Fonds pourraient en pâtir faute de pouvoir être à même de répondre aux besoins de ce système. Le Pakistan a en fait demandé que l'exercice du SAFP soit répété et a relevé plusieurs facteurs essentiels au bon fonctionnement du système. Le SAFP doit être revu et modifié. La délégation pakistanaise approuve le budget administratif proposé pour 2005 et les dépenses spéciales concernant les nouveaux locaux du siège.

108. **M. N'GAM** (Mauritanie) affirme que son pays et le FIDA travaillent ensemble de façon exemplaire pour assurer le développement rural et lutter contre la pauvreté, et espère que le nombre de projets financés par le FIDA augmentera. Son gouvernement a adopté une stratégie nationale de réduction de la pauvreté pour 2001-2015, dont les objectifs sont conformes aux OMD. Cette stratégie, qui bénéficie de l'appui du FIDA, est désormais le principal instrument de développement du pays. Les enquêtes récentes font état d'un recul de la pauvreté de 10%. À la lumière des résultats de ces enquêtes, le gouvernement va élaborer une deuxième stratégie de réduction de la pauvreté pour la période 2006-2009. En matière de développement, la Mauritanie se trouve à la croisée des chemins: compte tenu de l'amélioration de la situation sociale et de l'accroissement de ses ressources financières, elle envisage d'intensifier le combat contre la pauvreté entre 2005 et 2015. Elle espère continuer de bénéficier de l'appui du FIDA dans cette entreprise.

109. La mobilisation des fonds nécessaires à la septième reconstitution doit être une priorité dans tous les pays, afin de fournir au Fonds les ressources supplémentaires dont il a besoin pour poursuivre son combat contre la pauvreté et la faim. Comme par le passé, la Mauritanie s'efforcera de respecter dans les délais impartis les engagements pris au titre de la reconstitution. Elle tient à

émettre des doutes quant à l'allocation des ressources sur la base du critère démographique, qui ne contribuera pas à la réduction de la pauvreté dans les pays peu peuplés, et espère que d'autres critères pertinents, par exemple les taux de pauvreté eux-mêmes et des facteurs s'y rapportant tels que l'impact de la pauvreté sur la production rurale et les taux d'analphabétisme en milieu rural, seront pris en compte.

110. **La séance est levée à 19 h 55.**

iii) Compte rendu analytique de la troisième séance de la vingt-huitième session tenue le jeudi 17 février 2005, à 9 h 30

PRÉSIDENTE: NOBUKO MATSUBARA (JAPON)

Paragraphes

Rapport sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA (point 7 de l'ordre du jour) 112 - 113

Septième reconstitution des ressources du FIDA (point 8 de l'ordre du jour) 114 - 115

États financiers vérifiés du FIDA – 31 décembre 2003 (point 9 de l'ordre du jour) 116 - 121

Budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2005 (point 10 de l'ordre du jour) 122 - 130

Dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA (point 11 de l'ordre du jour) 131 - 133

Déclarations générales (point 5 de l'ordre du jour) (suite)

- Zimbabwe 134 - 136
- Bhoutan 137 - 138
- Tunisie 139 - 141
- Nigéria 142 - 144
- Indonésie 145 - 147
- Mali 148 - 150
- Espagne 151 - 152

Conférence-débat – "Réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement: investissement rural et politiques porteuses" 153 - 187

111. **La séance est ouverte à 9 h 55.**

RAPPORT SUR LA SIXIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 7 de l'ordre du jour) (documents GC 28/L.4 et Add.1)

112. **M. ENWEZE** (Vice-Président du FIDA) dit qu'au 11 février 2005 le montant total des annonces de contributions à la sixième reconstitution, y compris les contributions complémentaires, s'élevait à l'équivalent de 505,6 millions de USD, soit 90,3% de l'objectif (560 millions de USD). À la même date, le montant total des instruments de contribution déposés et des paiements non assortis d'instruments de contribution s'élevait à l'équivalent de 442,8 millions de USD, soit 87,6% des annonces, et les versements en espèces et en billets à ordre s'élevaient à l'équivalent de 268 millions de USD, soit 53% des annonces. Depuis le 11 février 2005, le Fonds avait par ailleurs reçu des versements de la Finlande et de l'Ouganda pour un montant total équivalant à 1,5 million de USD. Sur le montant de 505,6 millions de USD, les annonces de contribution complémentaires représentaient l'équivalent de 28,7 millions de USD, dont 11,5 millions (40,2%) ont été versés. Les États membres qui n'ont pas encore déposé leurs instruments de contribution ou versé leur contribution à la sixième reconstitution sont priés de prendre les mesures nécessaires aussi rapidement que possible. Le FIDA remercie les États membres de leur manifestation de soutien mais il doit, ainsi que ses États membres, continuer de n'épargner aucun effort afin que les pays qui n'ont pas encore annoncé leur contribution le fassent.

113. **Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA**.

SEPTIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 8 de l'ordre du jour) (document GC 28/L.5)

114. **Le PRÉSIDENT** dit que la sixième reconstitution se terminant le 31 décembre 2006, le Conseil doit maintenant s'intéresser aux besoins de ressources du FIDA à partir de 2007 afin d'assurer la continuité du financement. Le document GC 28/L.5 contient un projet de résolution visant à établir une Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA. Cette Consultation se composera de tous les États membres des listes A et B et de quinze États membres de la liste C désignés par les membres de la liste C. Le Secrétariat a été informé que, après délibération au sein de chacune des sous-listes, les États membres suivants ont été proposés: Cameroun, Égypte, Ghana, Mozambique et Soudan pour la sous-liste C1; Afghanistan, Chine, Inde, Pakistan et République de Corée pour la sous-liste C2 et Argentine, Brésil, Guatemala, Mexique et Panama pour la sous-liste C3. Le projet de résolution prévoit également que la Consultation peut inviter à participer à ses travaux tous les États membres qu'elle estime susceptibles de faciliter ses délibérations. Le Secrétariat a donc été informé que la liste C souhaitait inviter le Mali, le Pérou, la République-Unie de Tanzanie, le Sri Lanka et la Turquie à participer en tant qu'observateurs aux travaux de la Consultation.

115. **Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 137/XXVIII et approuve la composition de la liste C de la Consultation.**

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DU FIDA – 31 DÉCEMBRE 2003 (point 9 de l'ordre du jour) (documents GC 28/L.6 et GC 28/INF. 14)

116. **Le PRÉSIDENT** dit que le Conseil d'administration a examiné à sa quatre-vingt-unième session, en avril 2004, les états financiers vérifiés pour 2003, et recommandé qu'ils soient soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation.

117. **Mme KNOPF** (Présidente adjointe, Département finances et administration du FIDA) dit que la base de calcul et les principes comptables retenus jusqu'alors pour préparer les états financiers ont été revus afin de tenir compte de l'adoption par le FIDA des normes internationales concernant

l'établissement de rapports financiers et les nouvelles meilleures pratiques en la matière. La principale modification concerne le fait que les états financiers de 2003 présentent des données consolidées pour le FIDA et les entités qui sont directement liées à ses activités de base, y compris les fonds supplémentaires.

118. Le produit des intérêts et commissions de services perçus sur les prêts s'est chiffré à 47,1 millions de USD en 2003, contre 42,4 millions de USD en 2002. Le produit brut des encaisses et des placements s'est élevé à 113,5 millions de USD en 2003, contre 34,1 millions de USD en 2002. Le budget administratif du FIDA pour 2003 s'est élevé à 49,1 millions de USD, celui du mécanisme de financement du développement des programmes à 25 millions de USD, celui du programme de transformation stratégique à 6,2 millions de USD et les autres sources de financement, principalement les remboursements de frais par les pays hôtes, à 6,7 millions de USD. L'augmentation des charges libellées en dollar des États-Unis comprend également l'effet de change imputable aux dépenses encourues en EUR, celui-ci s'étant apprécié de 24,4% par rapport au dollar des États-Unis sur la base du taux de change à la clôture de l'exercice. Depuis 1997, le FIDA participe à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés et a comptabilisé en 2003 une charge de 41 millions de USD qui représente l'écart entre le coût total cumulé des allègements de dettes, y compris les intérêts à venir, et le montant cumulé des fonds disponibles.

119. Les états financiers relatifs à l'exercice 2004 sont en train d'être finalisés et examinés par le Commissaire aux comptes. Les principaux montants figurent dans le document GC 28/INF.14 à titre d'information. Les premiers résultats montrent que le revenu brut des placements, avant dépenses liées aux investissements directs, s'est élevé à 115,2 millions de USD, contre 113,5 millions en 2003, ce qui s'explique par l'impact toujours positif de la politique de placement adoptée en 2001 et représente un taux de rendement moyen net du portefeuille de placements d'environ 4,5%. Au 31 décembre 2004, la valeur de marché du portefeuille s'établissait à 2,6 milliards de USD contre 2,4 milliards l'exercice précédent. Les arriérés de contribution ont légèrement diminué par rapport à la fin de 2003. Les remboursements au titre des prêts ont représenté 171,7 millions de USD en 2004 contre 140,1 millions de USD en 2003, tandis que les décaissements au titre des prêts et des dons ont représenté environ 331,5 millions de USD en 2004 contre 304,3 millions de USD en 2003. Les états financiers pour 2004 seront examinés par le Comité d'audit en mars 2005 et présentés au Conseil d'administration en avril 2005.

120. **Le PRÉSIDENT** invite le Conseil à approuver les états financiers présentant la situation financière du FIDA au 31 décembre 2003 ainsi que les résultats des opérations pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils figurent aux appendices A à H du document GC 28/L.6 et dans le rapport du Commissaire aux comptes.

121. **Il en est ainsi décidé.**

BUDGET ADMINISTRATIF DU FIDA ET DE SON BUREAU DE L'ÉVALUATION POUR 2005 (point 10 de l'ordre du jour) (document GC 28/L.7)

122. **Le PRÉSIDENT** dit que le Conseil d'administration a examiné à sa quatre-vingt-troisième session les projets de budget du FIDA et de son Bureau de l'évaluation et a recommandé de les soumettre au Conseil des gouverneurs pour information.

123. **Mme KNOPF** (Présidente adjointe, Département finances et administration du FIDA) dit qu'à sa quatre-vingt-troisième session le Conseil a approuvé le programme de travail pour 2005, qui représente 337,7 millions de DTS équivalant à 500 millions de USD et prévoit 28 projets. Toutefois, le Conseil examinera ce montant à chacune de ses sessions en fonction des ressources disponibles en 2005. Le Conseil d'administration a également approuvé pour le mécanisme de financement du développement des programmes un montant de 29,9 millions de USD pour 2005, l'affectation d'un montant maximum de 1,2 million de USD, augmenté du report éventuel de l'exercice de 2004, pour le programme pilote relatif à la présence sur le terrain, ainsi que l'utilisation proposée des contributions

complémentaires du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et du Canada pour la phase principale de l'Initiative pour intégrer l'innovation et pour contribuer à la réalisation des résultats et des objectifs du plan d'action de la sixième reconstitution.

124. Le Conseil a examiné le budget administratif du FIDA pour 2005, dont le montant proposé se chiffre à 53,3 millions de USD, plus 3,6 millions de USD au titre de dépenses non renouvelables, ainsi que le budget administratif du Bureau de l'évaluation dont le montant proposé s'élève à 4,69 millions de USD. Ces montants ont été calculés en retenant un taux de change euro/dollar des États-Unis de 0,819.

125. À sa vingt-septième session, le Conseil des gouverneurs a approuvé une révision au Règlement financier du FIDA afin de pouvoir reporter des crédits non engagés à concurrence de 3% du budget administratif. De ce fait, environ 1,5 million de USD ont été reportés en 2004. Lors de la vingt-septième session du Conseil, le taux de change EUR/USD s'établissait à 0,78, soit une hausse de 13% par rapport au taux de 0,898 retenu pour préparer le budget pour 2004. En conséquence, le Conseil a été invité à approuver le budget administratif du FIDA pour 2004 recalculé au moyen du taux de change en vigueur en février 2004. Les budgets administratifs pour 2005 ont été établis sur la base d'un taux de change de 0,819 alors que le taux en vigueur le 9 février 2005 était de 0,78, soit un écart de 4,8%. Cette différence n'a pas d'incidence véritable, et il est par conséquent recommandé que le Conseil approuve les budgets administratifs du FIDA et du Bureau de l'évaluation – 53,3 millions de USD et 4,69 millions de USD, respectivement – tels qu'ils apparaissent dans le projet de résolution contenu dans le document GC 28/L.7.

126. **M. LAVIZZARI** (Directeur du Bureau de l'évaluation du FIDA) dit que, conformément aux dispositions de la politique d'évaluation adoptée par le FIDA, le programme de travail et budget administratif du Bureau de l'évaluation a, pour la deuxième fois, été préparé de façon indépendante et transmis en même temps que le programme de travail et budget administratif du FIDA, mais soumis séparément, au Conseil d'administration pour approbation avant d'être présenté à cette session du Conseil des gouverneurs. L'approbation par le Conseil d'administration à sa session de décembre 2004 dudit programme de travail et la décision prise par le Conseil d'administration de recommander au Conseil des gouverneurs d'approuver le budget administratif ont marqué la fin d'un long processus itératif, qui a débuté en septembre 2004, avec l'examen de l'aperçu du programme de travail et budget du Bureau de l'évaluation par le Comité de l'évaluation et le Conseil d'administration. Comme recommandé à l'issue de cet examen, le Bureau de l'évaluation a produit un document plus complet, examiné lors d'une session extraordinaire du Comité de l'évaluation à la fin d'octobre 2004. En décembre 2004, le Bureau de l'évaluation a soumis pour examen au Conseil sa proposition finale concernant son programme de travail et son budget pour 2005 sur la base des nouvelles suggestions formulées par le Comité de l'évaluation et des discussions du Comité d'audit en novembre.

127. Pour élaborer sa proposition pour 2005, le Bureau de l'évaluation a tenu compte des enseignements tirés de l'exécution de son programme de travail et budget pour 2004, comme indiqué aux paragraphes 86 à 92 du document GC 28/L.7. Le Bureau de l'évaluation et le FIDA se familiarisent progressivement avec la politique d'évaluation, en particulier en ce qui concerne l'élaboration, la gestion d'ensemble et le suivi du programme de travail et du budget du Bureau de l'évaluation, ainsi que la gestion de ses ressources humaines. Cette compréhension est essentielle au bon déroulement des activités et à la réalisation des objectifs de base du Bureau.

128. Le Bureau de l'évaluation a quatre priorités pour 2005: terminer la supervision de l'évaluation externe indépendante du FIDA; évaluer certains programmes de pays, activités thématiques et projets, en mettant plus particulièrement l'accent sur le programme pilote de supervision directe, la politique de financement rural du FIDA, deux stratégies régionales – pour l'Asie et le Pacifique et pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord – et les programmes de pays pour le Bangladesh, le Mali, le Maroc, le Mexique et le Rwanda, réaliser les travaux d'évaluation nécessaires en vertu de la politique en la matière pour présentation au Conseil d'administration et à son Comité de l'évaluation,

dont notamment le rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA; et affiner sa méthodologie et poursuivre sa campagne d'information.

129. Après avoir appelé plus particulièrement l'attention sur les annexes et XIII et XIV du document GC 28/L.7, M. Lavizzari déclare que le Programme de travail du Bureau de l'évaluation pour 2005 a été conçu pour être réalisé dans le cadre de l'enveloppe budgétaire disponible, soit 4,69 millions de USD. L'annexe XII du document présente le budget aussi bien par poste de dépenses que par priorité et activité pour 2005.

130. **La résolution 138/XXVIII relative au Budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2005 est adoptée.**

DÉPENSE EXTRAORDINAIRE RELATIVE AU NOUVEAU SIÈGE DU FIDA (point 11 de l'ordre du jour) (document GC 28/L.8/Rev.1)

131. **Le PRÉSIDENT** rappelle que lors de la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs, le gouvernement hôte a officiellement annoncé son intention de mettre de nouveaux locaux à la disposition du FIDA, ce qui présenterait l'avantage, notamment, d'offrir un environnement stable, sûr et efficace. Cela suppose toutefois que le Fonds supporte un certain nombre de dépenses de rénovation non couvertes par l'Accord de Siège avec le gouvernement hôte.

132. **Mme KNOPF** (Présidente adjointe, Département finances et administration du FIDA) dit que la rénovation du nouveau siège a commencé en janvier 2005 et que l'ensemble du personnel sera regroupé en un même endroit début 2007. Le contrat préliminaire avec le propriétaire, Pirelli & C. Real Estate, également responsable de la réalisation des travaux de rénovation, a été signé en décembre 2004 et les plans de construction sont terminés, pour un montant total estimé à 25,4 millions de EUR. Au cours du même mois, le Conseil d'administration a également décidé d'approuver la recommandation du Conseil des gouverneurs concernant des dépenses spéciales d'un montant de 3,4 millions de EUR, pour les travaux de rénovation, comme décrit en détail dans le document GC 28/L.8/Rev.1. Elle a insisté sur le fait que la sécurité du personnel et l'efficacité autorisées par le regroupement de l'ensemble du personnel en un même bâtiment restaient les objectifs prioritaires.

133. **La résolution 139/XXVIII concernant les dépenses spéciales pour le nouveau siège du FIDA est adoptée.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 5 de l'ordre du jour) (suite)

134. **Mme MUCHADA** (Zimbabwe) décrit brièvement la situation critique des groupes vulnérables d'Afrique sub-saharienne, faisant observer que des initiatives telles que le NEPAD permettent aux gouvernements africains de s'efforcer véritablement d'éliminer la pauvreté, la faim et l'insécurité alimentaire. Le Zimbabwe avait obtenu des résultats remarquables avant que deux années de sécheresse, qui ont entraîné une forte baisse de la production agricole le contraignent à suspendre la mise en œuvre de ses stratégies de réduction de la pauvreté. Bien qu'obligé de ce fait d'utiliser ses réserves en devises pour financer l'importation de denrées alimentaires et d'autres produits de base, il continue de consacrer des ressources aux activités en cours en attendant de pouvoir reprendre la mise en œuvre de ses stratégies. Le Zimbabwe reste par ailleurs déterminé à honorer ses obligations à l'égard d'institutions telles que le FIDA et a récemment effectué un versement de 300 000 USD sur le compte du FIDA en vue de rembourser ses arriérés. L'amélioration de la situation qui résulte de la stricte politique monétaire adoptée devrait lui permettre de rembourser à nouveau normalement ses prêts à l'égard du FIDA et d'autres partenaires internationaux.

135. Le Zimbabwe cherche à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement au moyen de divers programmes coordonnés destinés à renforcer la sécurité alimentaire, à donner davantage de moyens d'action aux femmes et à favoriser un accès égal pour tous aux principaux intrants agricoles.

La participation de l'ensemble des parties prenantes au programme de redressement économique, principalement destiné à réduire la pauvreté, est encourageante. La participation du secteur privé devrait permettre au FIDA d'être en mesure de trouver des partenaires potentiels pour la prochaine phase opérationnelle.

136. L'élaboration de critères objectifs, réalistes et quantifiables en ce qui concerne le système d'allocation fondé sur la performance doit se poursuivre. La note accordée au Zimbabwe est quelque peu décevante compte tenu des investissements importants effectués en matière de vulgarisation agricole et de développement des infrastructures rurales ainsi que l'engagement du gouvernement en faveur des populations rurales et de la promotion de la femme. Le FIDA devrait appliquer son système, dont les avantages et les inconvénients devraient être revus périodiquement en vue d'y apporter les ajustements nécessaires en étroite consultation avec les gouvernements. Il faut espérer, afin de préserver les résultats déjà obtenus, qu'il examinera la situation de plusieurs pays de la région pour lesquels les crédits alloués sont insuffisants compte tenu des programmes sur le terrain. Mme Muchada espère également qu'il accordera l'attention nécessaire à l'impact de la pandémie VIH/sida et qu'il aidera les gouvernements des pays concernés à venir en aide aux victimes. Le FIDA doit rester fidèle à son objectif qui consiste à aider les plus pauvres parmi les pauvres et à ne pas se disperser. Elle espère que l'évaluation externe en cours permettra d'améliorer l'exécution des programmes.

137. **M. NGEDUP** (Bhoutan) indique que le Bhoutan a été particulièrement préoccupé par les effets du tsunami du 26 décembre 2004, étant donné qu'à peine quelques mois plus tôt des pluies anormalement abondantes avaient provoqué des pertes humaines et matérielles dans l'une des régions les plus fragiles et les plus pauvres de l'est du pays, montrant clairement qu'il devait élaborer des stratégies de gestion des catastrophes et avait besoin de collaborer aux niveaux régional et international en vue de préparer des plans à long terme.

138. Une étude réalisée au Bhoutan en 2004 a révélé que 31,7% de la population vivait avec moins de un dollar des États-Unis par jour. Une autre étude, consacrée à la pauvreté et à ses rapports avec l'existence ou non d'un réseau routier et l'accès aux marchés, a montré que le Bhoutan a d'urgence besoin de développer son infrastructure pour pouvoir atteindre les objectifs du Millénaire. À cet égard, il faut féliciter le FIDA de son appui en faveur du développement des infrastructures en milieu rural. Le Gouvernement bhoutanais s'efforce d'accroître le revenu agricole en créant de nouveaux débouchés, en élaborant de nouvelles stratégies de marché et en encourageant la production de nouveaux produits, notamment de ceux à forte valeur et peu volumineux. L'action du Bhoutan en faveur de la protection de l'environnement est reconnue mais, les terres arables n'occupant que 7,8 % de la superficie totale, le pays doit revoir ses plans d'utilisation des sols de façon à permettre à la population de se nourrir. M. Ngedup précise que plus tard, en 2006, il dirigera une campagne en faveur d'une utilisation plus durable des sols. Il remercie le FIDA pour son rôle essentiel qu'il a joué dans le cadre du programme de développement rural du Bhoutan et se déclare convaincu qu'avec l'aide du Fonds, le Bhoutan sera en mesure d'éliminer la pauvreté rurale dans le pays.

139. **M. HADDAD** (Tunisie) insiste sur l'importance de 2005 pour le FIDA étant donné que la stratégie pour 2002-2006 se termine l'année suivante, que 2005 marque la deuxième année de la sixième reconstitution des ressources et enfin que l'Assemblée générale des Nations Unies doit faire le point des résultats obtenus en vue de la réalisation des objectif du Millénaire. Il remercie le Fonds d'avoir relevé ces défis ainsi que de ses efforts permanents pour améliorer ses méthodes de travail, comme en témoigne le projet de programme de travail et budget. Il se félicite des résultats positifs de la sixième reconstitution et espère que l'objectif fixé sera atteint. Il est par ailleurs favorable au projet de résolution concernant l'établissement d'une Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA.

140. L'élimination de la faim et de la pauvreté, qui figure parmi les objectifs du Millénaire pour le développement, représente un engagement historique de la communauté internationale. Il suppose de

mettre l'accent sur le développement rural et l'agriculture, et donc de mettre en place des mécanismes appropriés d'investissement ainsi que d'offrir aux populations rurales des méthodes souples de financement de façon à leur permettre d'accroître leur productivité et leurs revenus. Le FIDA a toujours joué à cet égard un rôle de pionnier, continuera sur cette voie, ce qui devrait lui permettre de conforter les résultats importants déjà obtenus.

141. La pauvreté et la faim ont été exacerbées par une série d'épidémies et de catastrophes naturelles auxquelles les pays en développement sont incapables de faire face seuls et qui montrent clairement qu'une solidarité à l'échelle mondiale est indispensable. À cet égard, l'initiative proposée par le Président de la République de Tunisie visant à créer un fonds mondial de solidarité est particulièrement importante, et il faut espérer que ce fonds se concrétisera rapidement, ne serait-ce que parce qu'il contribuera à renforcer la sécurité et la stabilité internationales. Au niveau national, la Tunisie a adopté un modèle de développement socioéconomique qui a notamment pour objectif une hausse du produit intérieur brut (PIB) et une baisse de la pauvreté. La productivité et l'autosuffisance alimentaires ont également progressé, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire. M. Haddad remercie le FIDA de son appui permanent en faveur des agriculteurs tunisiens dans le cadre d'un certain nombre de projets.

142. **M. BELLO** (Nigéria) dit que c'est pour une bonne part grâce à l'action du FIDA que la pauvreté rurale est maintenant au cœur des préoccupations de la communauté internationale en matière de développement. Le monde en développement soutient le FIDA en raison du caractère spécifique de sa mission et de son mandat. Le FIDA devrait résister à la tentation, que suggèrent ses nouvelles politiques opérationnelles, de s'aligner sur d'autres institutions financières et devrait faire porter ses efforts sur les domaines pour lesquels il jouit d'un avantage comparatif, notamment la réduction de la pauvreté rurale.

143. Le problème aujourd'hui consiste à maximiser l'efficacité du développement en termes de résultats et d'impact. Le Programme pilote de présence sur le terrain est enfin une réalité, ce dont il faut se féliciter, et le FIDA doit désormais se rapprocher davantage de ses partenaires du développement au niveau des pays afin de tirer au mieux parti de sa valeur ajoutée. M. Bello se félicite de constater que le programme devrait être étendu à d'autres pays d'Afrique. Le système d'allocation fondé sur la performance ne devrait cependant pas conduire à remettre en cause la mission et le mandat du Fonds, dont l'objectif primordial devrait rester de venir en aide aux plus pauvres parmi les pauvres. La formule d'allocation régionale devrait être dans une large mesure conservée, le système ne devrait pas dégénérer en un instrument de chantage politique et la procédure devrait être relativement simple. Un certain nombre d'ajustements restent à apporter, et le Nigéria suit la situation de près.

144. En ce qui concerne le programme de travail et le budget, le Nigéria est heureux de constater le lien étroit qui existe entre le programme d'activités proposé et les trois objectifs stratégiques énoncés dans le cadre stratégique pour la période 2002-2006; il espère que le FIDA alignera effectivement ses programmes et stratégies sur les stratégies de réduction de la pauvreté du pays concerné. Il doit mettre davantage l'accent sur les microfinancements en faveur des communautés rurales. Le Nigéria est quelque peu préoccupé par le petit nombre de projets proposés pour 2005, et espère que ce nombre augmentera. Étant donné que l'orientation en général fournie par le Conseil a conduit à adopter un grand nombre d'autres instruments destinés à renforcer l'efficacité des programmes, le Nigéria considère qu'il est désormais temps de mettre l'accent sur l'application et de veiller que les divers instruments mûrissent et soient acceptés. Le Nigéria espère que ses suggestions seront prises en compte par la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA.

145. **M. NAZIER** (Indonésie) dit que son pays a été l'un des plus durement touchés par le tsunami du 26 décembre 2004 et que la principale préoccupation est désormais de surmonter les pertes humaines, économiques et sociales et de remettre le développement rural sur la voie de l'élimination de la pauvreté. L'Indonésie est pleinement déterminée à mettre en œuvre des mesures de secours

d'urgence, de remise en état et de reconstruction ainsi que des mesures de prévention des catastrophes et d'atténuation de leurs conséquences, mais a besoin pour le faire de la solidarité et de la coopération mondiale. L'aide de la communauté internationale a été tout particulièrement appréciée, en particulier les mesures prises immédiatement après le tsunami par le FIDA en faveur des zones côtières, et l'adoption par le Fonds d'un nouveau mécanisme d'éradication à long terme de la pauvreté dans les régions touchées par le tsunami.

146. L'économie indonésienne est principalement une économie agricole, et la politique du gouvernement en la matière repose sur l'accroissement de la productivité et la stabilisation des marchés, ce qui suppose un accès plus large des paysans et des communautés rurales aux ressources financières. L'Indonésie a bénéficié de 12 projets financés par le FIDA depuis 1980, et deux autres projets sont en négociation.

147. L'Indonésie a déjà versé sa première contribution à la sixième reconstitution et devrait verser le solde comme prévu en 2005 et 2006. Elle lance un appel à tous les États membres afin qu'ils renouvellent leur engagement en faveur du FIDA et à la direction du Fonds pour qu'elle utilise les ressources du FIDA uniquement en faveur d'activités ou de programmes qui contribuent directement à la réalisation des objectifs statutaires du FIDA. L'Indonésie appuie sans réserve le partenariat et la coopération entre le FIDA et d'autres institutions multilatérales et bilatérales dans le cadre de l'Année internationale du microcrédit afin de mettre les services financiers à la portée des pauvres. Ce partenariat devrait chercher en priorité à faire prendre conscience du rôle important des microfinancements pour l'élimination de la pauvreté et le développement des zones rurales.

148. **M. TRAORÉ** (Mali), exprimant sa compassion et sa solidarité à l'égard des victimes du tsunami, lance un appel afin que ne soient pas oubliées les nombreuses victimes quotidiennes des "tsunami silencieux", en particulier en Afrique. Décrivant brièvement les problèmes de l'agriculture et du développement rural au Mali, il dit que la nouvelle loi agricole en cours de préparation, combinée avec le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté adoptée en 2002, doit permettre de ramener le pourcentage de la population vivant dans la pauvreté de 63% en 2001 à 47% en 2006 et d'accroître le PIB de 6,7% par an. Le Gouvernement malien est déterminé à consacrer 10% du budget national sur cinq ans à l'agriculture, comme demandé lors du sommet de Maputo en 2004, et considère que les pays développés devraient consacrer une part plus importante de leur produit national brut à l'aide au développement afin d'atteindre l'objectif de 0,7% fixé il y a 35 ans.

149. Des initiatives ont été adoptées en faveur de la gestion durable de l'eau et des ressources naturelles et en vue d'une amélioration de la répartition des terres, mais la plupart des paysans maliens n'ont toujours pas les moyens nécessaires pour survivre. Les projets novateurs financés par le FIDA ont très fortement contribué à améliorer la sécurité alimentaire, à accroître les revenus et la productivité, à faciliter l'accès aux marchés, à créer des emplois pour les jeunes et pour les femmes, à améliorer la situation sanitaire et à faciliter l'accès au microcrédit. Il est essentiel de mettre en œuvre de tels projets de développement rural et de défendre le monde rural contre le grave danger que présentent à l'heure actuelle les criquets pèlerins qui ont dévasté une partie de l'Afrique du Nord et de l'Ouest. Le Mali a adopté une stratégie quasiment militaire contre le criquet pèlerin, avec l'aide du FIDA, du PAM et de la FAO, mais son développement agricole ne souffrira pas moins grandement de ce fléau.

150. Le Mali est vivement intéressé par le programme pilote de présence sur le terrain du FIDA et espère être à l'avenir parmi les pays bénéficiaires de ce programme. Il se félicite de l'adoption d'un système d'allocation fondé sur la performance, mais le Conseil d'administration devrait en suivre de près la mise en œuvre, en examiner les effets et faire rapport au Conseil des gouverneurs. Les conclusions de l'évaluation externe indépendante devraient permettre au FIDA de s'acquitter plus efficacement de son mandat.

151. **M. IBÁÑEZ LÓPEZ-DORIGA** (Espagne) appelle l'attention sur les défis que poseront les conclusions de l'examen des progrès accomplis en vu de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA et les conclusions de l'évaluation externe indépendante. L'Espagne revoit en profondeur ses politiques en matière de coopération pour le développement, en accordant la priorité à la réduction de la pauvreté. Elle s'est fixé pour objectif de consacrer 0,5% de son PNB à l'aide publique au développement en 2008 et 0,7% par la suite, grâce à l'amélioration de la planification et de la coordination, à la simplification des procédures administratives et à une amélioration des procédures d'évaluation. Elle mettra tout particulièrement l'accent sur la fourniture de services publics aux pauvres. En règle générale, environ 20% de son aide publique au développement est consacrée aux secteurs sociaux de base et, d'un point de vue géographique, 20% est destinée aux pays les moins avancés. La lutte contre la pauvreté et la faim sera un thème majeur du sommet des chefs d'État et de gouvernement ibéro-américain qui se tiendra à Salamanque (Espagne) en octobre 2005.

152. L'Espagne abordera les négociations dans le cadre de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources dans un esprit ouvert et constructif, mais convaincue de certaines exigences fondamentales: la lutte contre la faim doit être menée dans un contexte plus général, et aller de pair avec la prévention et le règlement des conflits de façon à permettre l'instauration d'un environnement propice; la lutte contre la pauvreté doit être menée partout où existe la pauvreté, même dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire dans lesquels il existe des poches de pauvreté difficiles à déceler, et le FIDA doit améliorer ses mécanismes de planification, de gestion et d'évaluation. Pour ce qui est de la planification, il doit adopter des politiques modernes de gestion des ressources humaines, par exemple réduire la proportion de contrats de courte durée par rapport aux contrats permanents, et améliorer sa connaissance des systèmes d'administration et des systèmes de mise en commun des enseignements tirés. Concernant la gestion, le FIDA doit maintenir une situation financière saine et une politique de placement prudente, et trouver un mécanisme qui lui permette d'avoir une présence satisfaisante sur le terrain de façon à pouvoir davantage influencer les stratégies nationales de développement. Les États membres doivent quant à eux s'acquitter des engagements pris concernant la sixième reconstitution. Enfin, le FIDA doit renforcer davantage l'indépendance de son Bureau de l'évaluation et le doter des ressources matérielles et humaines nécessaires.

CONFÉRENCE-DÉBAT – "RÉALISER LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT: INVESTISSEMENT RURAL ET POLITIQUES PORTEUSES" (document GC 28/INF.9)

153. **La PRÉSIDENTE** ouvre le débat en appelant l'attention des délégués sur le document intitulé "Réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement: investissement rural et politiques porteuses". Elle présente ensuite les invités qui ont accepté de faire part de leur point de vue et de leur expertise au Conseil. Mme Odile Renaud-Basso, Chef du Service des affaires européennes et internationales du Trésor du Ministère français de l'économie, des finances et de l'industrie et Gouverneur pour la France du FIDA, qui a accepté d'animer le débat; M. René C. Villa, Secrétaire du Département de la réforme foncière des Philippines, qui a présidé la table ronde du matin consacrée au partage des données d'expérience entre pays d'Asie et du Pacifique d'une part, et d'Afrique de l'Ouest et du Centre de l'autre en vue d'atteindre l'objectif du Millénaire qui consiste à réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015; M. Alioune Sall, Directeur exécutif de l'African Futures Institute of South Africa qui a également participé à cette table ronde; M. Guilherme Cassel, Vice-Ministre brésilien du développement agraire, qui a pris part à la table ronde consacrée aux stratégies nationales de réduction de la pauvreté rurale: comparaison des expériences, et M. Ndiogou Fall, président du Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest (ROPPA).

154. **Mme RENAUD-BASSO** (Modératrice du débat) est impatiente d'entendre les points de vue de personnes qui connaissent mieux qu'elle les questions agricoles, étant donné qu'il existe clairement un

lien très étroit entre développement, objectifs du Millénaire pour le développement et développement agricole.

155. **M. BÅGE** (Président du FIDA) dit que le point de départ du débat est le fait que la réduction de la pauvreté rurale est indispensable pour atteindre les objectifs du Millénaire et qu'il s'agit de savoir quel est le meilleur moyen de faciliter et de réaliser le type de transformation des conditions et des modes de vie en milieu rural nécessaire à cet effet. Le document de travail examiné contient un certain nombre d'idées de base. L'une de ces idées est le fait qu'il faut accroître les investissements dans l'agriculture: rares sont en effet les pays dont la croissance économique n'a pas été précédée, ou à tout le moins n'a pas été accompagnée, par une croissance de l'agriculture. Cette dernière joue un rôle fondamental dans la réduction de la pauvreté, et c'est précisément lorsque la pauvreté touche le plus grand nombre que le développement de l'agriculture a l'impact le plus grand. L'appui en faveur de l'agriculture, qu'il provienne des gouvernements ou des donateurs, a considérablement diminué. L'aide publique au développement destinée à l'agriculture a en effet baissé de moitié depuis 1988, mais on constate toutefois certains signes d'un renouveau d'intérêt pour le secteur, comme en témoigne l'objectif de 10% des budgets nationaux adoptés à l'issu du sommet de Maputo.

156. Une autre idée de base est le manque de moyens. Les investissements dans l'agriculture ne sont pas tous destinés en priorité aux pauvres, et si l'objectif consiste à réduire la pauvreté, la répartition des ressources est très importante. Il faut par ailleurs mettre en place, à tous les niveaux, des politiques favorables, et cette question est devenue un des principaux thèmes de discussion aux niveaux national et international. Enfin, il faut s'intéresser aux procédure opérationnelles: l'expérience montre que dans la plupart des régions des processus partant de la base et des institutions locales gérées par des ruraux ou responsables à l'égard des ruraux sont indispensables pour assurer durablement la réduction de la pauvreté et la croissance économique. Le développement du capital économique, humain et social et la fourniture d'un appui en faveur des processus locaux sont des éléments clés de la plupart des stratégies de réduction de la pauvreté.

157. Il est clair qu'il n'existe pas de solution unique pour faire en sorte que les investissements en zones rurales et les politiques publiques aient un impact élevé sur la réduction de la pauvreté. Il n'y a pas de modèles mais des expériences nationales, certaines ayant remporté des succès très importants, dont les autres pays doivent tirer les enseignements; il existe de nombreuses façons d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Modératrice du débat et experts

Modératrice du débat: Mme Odile Renaud-Basso, Directrice des affaires européennes et internationales du Département du Trésor du Ministère français de l'économie, des finances et de l'industrie, et Gouverneur du FIDA pour la France

M. Rene C. Villa,
Secrétaire du Département de la réforme agraire de la République des Philippines

M. Guilherme Cassel,
Vice-Ministre du Développement de l'agriculture de la République fédérative du Brésil

M. Alioune Sall,
Directeur du African Futures Institute d'Afrique du Sud

M. Ndiogou Fall,
Président du Réseau des organisations paysannes de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA)

158. **M. SALL** dit que la comparaison des situations en Asie et en Afrique a fait ressortir un certain nombre de points. Tout d'abord, comme c'est d'ailleurs le cas en Asie, tous les pays d'Afrique n'ont pas les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs du Millénaire en 2015. Il est par conséquent indispensable de tenir compte de variables clés telles que la nature des institutions. Il s'agit également de choisir les politiques économiques qui conviennent au bon moment afin d'améliorer non seulement la situation macroéconomique générale mais également l'accès aux services sociaux et productifs et aux institutions qui permettent aux populations de participer au développement. Celui-ci, de même que le capital social et humain disponible, devra être bien compris et utilisé. Le développement de l'agriculture est un objectif essentiel en vue de la réduction de la pauvreté rurale. La réalisation des objectifs du Millénaire passe également par d'importants investissements à long terme.

159. Les efforts déployés pour atteindre ces objectifs doivent mettre l'accent sur la réduction de la pauvreté rurale, même au-delà de 2015. À cette date, la moitié de la population d'Afrique vivra en milieu rural, ce qui veut dire qu'il n'y aura pas d'exode rural. Un certain nombre de mesures et de recommandations ont été proposées, et on constate des signes encourageants d'une progression dans la bonne direction mais le principal problème consiste à préserver les résultats déjà obtenus. À cet effet, il faut commencer par abandonner l'idée selon laquelle la situation en Afrique est immuable et que certains pays n'atteindront jamais les objectifs du Millénaire. Au contraire, il n'y a aucune raison de penser que les pays d'Afrique, avec l'Union africaine, ne suivront pas l'exemple de l'Asie et n'inventeront pas leur propre modèle de développement fondé sur leurs ressources et leurs traditions. Il faut ensuite faire en sorte que toutes les parties prenantes entendent ce message et en soient convaincues de façon à ce qu'elles prennent des mesures. Enfin, les associations et des organisations de paysans mais aussi les gouvernements et le secteur privé doivent agir. Le FIDA sera le partenaire privilégié de la transformation du milieu rural en Afrique. Outre sa responsabilité traditionnelle en matière de financement, il pourrait jouer un important rôle de promotion, en particulier compte tenu de sa connaissance des réalités sur le terrain, car sans une prise de conscience de ces réalités rien ne changera.

160. **Mme RENAUD-BASSO** (Modératrice du débat) dit qu'il est intéressant d'entendre les points de vue des pays d'Asie et des pays d'Afrique sur les différences qui existent entre les deux continents. Il ne faut pas que l'Afrique soit condamnée à rester dans la situation actuelle, et il est même essentiel d'être persuadé que la situation peut changer si on veut atteindre les objectifs du Millénaire. Le recours à l'expérience acquise par le FIDA est un élément extrêmement important. Par ailleurs, outre le besoin manifeste d'un accroissement des ressources et des moyens financiers, l'environnement rural et l'agriculture doivent être prioritaires, et il convient de se demander à cet égard s'il est préférable de procéder à d'importants investissements ou s'il faudrait au contraire faire plus largement confiance au rôle des populations locales. Il s'agit également de savoir comment mobiliser ces ressources et quelles devraient en être les utilisations prioritaires.

161. **M. VILLA** remercie le FIDA de l'assistance qu'il a apportée à son pays et cite des exemples de la façon dont cette assistance a contribué au programme de réduction de la pauvreté des Philippines. Tout débat consacré à la réduction de la pauvreté de moitié d'ici 2015 porte nécessairement sur une croissance de l'agriculture équitable, qui n'ignore aucun secteur. Toutefois, le fait de mettre l'accent sur la croissance de l'agriculture – par exemple de la productivité – ne signifie pas toujours agir en faveur des pauvres. À cet égard, la réforme foncière est un élément essentiel, étant donné que le fait d'être propriétaire constitue une incitation en faveur de l'accroissement de la productivité. Il importe également de mettre l'accent sur le développement des institutions communautaires et le renforcement des capacités des communautés afin qu'elles contribuent elles aussi aux efforts de réduction de la pauvreté. Il importe tout autant de réaliser que les pauvres ne constituent pas un groupe homogène et que les mesures adoptées devront être différenciées selon qu'il s'agit, par exemple, de pauvres chroniques ou temporaires. Une croissance durable et la préservation de la paix sont également essentielles à la réduction de pauvreté. En outre, il faudrait chercher à réduire la pauvreté plutôt qu'à l'atténuer, et ce en partant de la base. Les Philippines, par exemple, ont adopté un

programme de décentralisation destiné à encourager dans tout le pays une croissance équitable fondée sur le développement des possibilités économiques, ce qui s'est traduit par un arrêt de l'exode rural. Tout programme de réduction de la pauvreté devrait en outre tenir compte des caractéristiques spécifiques du pays concerné, et les transferts de ressources devraient être associés à des politiques appropriées, compatibles avec les objectifs du Millénaire. Enfin, le budget de l'agriculture, y compris l'aide publique au développement, devrait être augmenté.

162. **M. CASSEL** dit que les débats lors de la table ronde, et notamment la description de la situation au Rwanda, ont montré à quel point il était indispensable de mettre l'accent sur l'organisation et les politiques publiques et d'y faire très largement participer les populations concernées. Le représentant de la Tunisie a insisté sur la nécessité d'aborder les politiques en matière d'investissement dans la santé, l'éducation et les ressources humaines, essentielles à la lutte contre la pauvreté, dans une perspective à long terme.

163. Tout le monde reconnaît qu'il est indispensable d'investir davantage dans la réduction de la pauvreté rurale, mais la qualité des investissements est tout aussi importante que leur volume. Cela suppose, comme on l'a vu au Brésil, non seulement une volonté politique mais également une politique qui assure la participation de tous à l'évaluation des mesures et à leur mise en œuvre ce qui, pour être véritablement efficace, implique la participation dès le début de l'ensemble de la société civile. Aujourd'hui, plus aucun pays ne peut simplement décider d'appliquer tel quel des mesures importées et espérer qu'elles permettront d'atteindre les objectifs fixés. La conception, l'exécution et l'évaluation des politiques doivent être le résultat d'un dialogue permanent entre gouvernement et organisation de la société civile.

164. Par ailleurs, le terme de pauvreté rurale ne recouvre pas toujours tout à fait les mêmes réalités. Au Brésil, la capacité économique de l'agriculture familiale est impressionnante: le secteur contribue pour environ 10,1% au produit national brut et, avec une assistance technique plus efficace, un développement de la commercialisation et un accroissement des investissements pourrait faire encore mieux. Elle s'est développée sensiblement plus rapidement que l'ensemble des autres formes d'agriculture, et les politiques publiques qui lui sont consacrées ne doivent jamais être simplement considérées comme des politiques d'indemnisation ou d'assistance sociale, mais font pleinement partie du développement économique et doivent être comprises en tant que telles.

165. Des politiques qui permettent aux populations rurales d'accroître leurs revenus et donc d'échapper à la pauvreté se traduiront par une production alimentaire à la fois de meilleure qualité et moins chère pour tous. Des résultats très importants pourraient être obtenus avec la participation de chacun et si ces politiques étaient considérées comme faisant partie du développement économique. La qualité des investissements ruraux pourrait être améliorée.

166. **M. FALL** dit que si les tendances actuelles se poursuivent, l'Afrique n'atteindra pas les objectifs du Millénaire pour le développement. Il existe à cela un certain nombre de raisons. Les secteurs dans lesquels travaillent les plus pauvres sont en déclin, voire en crise: l'agriculture est le secteur dominant en Afrique de l'Ouest et du Centre et pourtant, au cours des cinq années précédentes, elle a perdu plus de 100 000 emplois; pour les petits artisans qui fabriquent des petits matériels destinés à l'agriculture, la situation est encore pire. Cet état de fait s'explique par des problèmes environnementaux, mais également par des politiques inadaptées et incohérentes, mal conçues dès le début, aussi bien au niveau national qu'au niveau international. La plupart des pays n'ont pas de politiques qui permettraient d'accroître véritablement le revenu des pauvres. Or il est essentiel que les politiques soient considérées comme un facteur d'accroissement du revenu, et qu'elles soient coordonnées et cohérentes avec les autres politiques mises en œuvre aux niveaux national et international.

167. Il faut que tout le monde s'accorde sur les raisons pour lesquelles les politiques actuelles ne sont pas adaptées. Si les ruraux pauvres représentent entre 60% et 70% de la population des pays en développement, les crédits consacrés à l'agriculture et aux services annexes ne représentent que 2% ou 2,5% des budgets nationaux, ce qui est insuffisant pour permettre aux populations concernées de se livrer à des activités qui assurent leur subsistance, et pénalise toute mesure de lutte contre la pauvreté et d'accroissement des revenus.

168. Il n'existe toujours pas de définition des mécanismes de participation. Il faut passer de la démocratie représentative à la démocratie participative, mais cela pose un certain nombre de problèmes, en particulier le fait que les gouvernements ne seront alors plus les seuls à définir les politiques à mettre en œuvre. Ils en ont la capacité, et même la volonté, mais les conditions imposées par certains organismes dans certaines situations limitent leur pouvoir de décision quant aux politiques à mettre en œuvre. Une bonne gouvernance leur permettrait de garantir que les décisions prises sont efficaces et vont dans la bonne direction, mais on constate qu'une grande partie du pouvoir de décision est transférée des gouvernements aux institutions internationales, qui ont des règles très strictes et imposent des obstacles que les gouvernements ne peuvent surmonter.

169. Le moment est venu de rechercher d'éventuelles solutions. Il n'existe pas de modèle unique; tous les pays ne peuvent pas suivre les mêmes règles et les mêmes lois mais doivent avoir davantage de contrôle sur leurs marchés. On ne peut demander aux pauvres de produire s'il n'existe pas de marché pour leur production. Les pays en développement sont en permanence invités à participer au marché mondial, mais elles le connaissent mal. Leurs produits ont de leur valeur sur leurs propres marchés et il leur faut adopter des mesures de protection afin que ces marchés soient viables et permettent aux producteurs d'en tirer un revenu suffisant. Ce dont ils ont besoin, c'est une masse critique de consommateurs. Il faut également faire confiance aux pauvres, en partant du principe qu'ils savent ce qu'ils font, travailler efficacement avec eux et les laisser appliquer leurs propres techniques et méthodes de gestion qui, avec un appui approprié, pourraient se révéler très efficaces et efficientes. Trop souvent, on les a obligé à adopter des méthodes utilisées ailleurs, ce qui a conduit à des échecs.

170. **M. GUEYE** (Sénégal) partage pleinement le point de vue exprimé par l'orateur précédent. Toutefois, la lutte contre la pauvreté exige l'adoption d'une législation destinée à protéger les paysans contre la situation actuelle, insupportable, qui met fréquemment leur production en concurrence directe avec les produits importés. Les microfinancements et les microcrédits sont également des éléments importants de la lutte contre la pauvreté. Sa préférence va aux microfinancements car les gens ont tendance à ne pas faire confiance au crédit alors que le microfinancement par des organismes spécialisés jouit d'une image beaucoup plus positive. À cet égard, le système d'allocation fondé sur la performance contribuera à la lutte contre la pauvreté en suscitant une concurrence saine et en encourageant l'enthousiasme des groupes et des individus qui cherchent à obtenir des microfinancements, et par conséquent en créant une base plus solide pour leurs activités.

171. **M. PARAINA** (Madagascar) enchaînant sur les thèmes, abordés par de précédents orateurs, dit que lorsque qu'il s'agit de la politique économique il n'y a pas de souveraineté, en particulier dans le cas des pays d'Afrique. Il semble toutefois que les divers continents ne soient pas traités de la même façon. Les institutions de Bretton Woods sont dominées par l'école de pensée monétariste et laissent donc agir une main invisible, toute intervention de l'État étant exclue. Ainsi, à Madagascar, à la suite de l'ajustement structurel réalisé, les donateurs ont immédiatement proposé d'éliminer les structures qui avaient permis au pays d'être un important producteur et exportateur de riz. En d'autres termes, il fallait laisser agir la main invisible alors que dans un grand nombre de pays qui sont aujourd'hui d'importants producteurs de riz, l'État a continué d'intervenir en amont ou en aval de la production. Que fallait-il alors faire? Si Madagascar se trouve aujourd'hui dans la situation dans laquelle il est, c'est parce que sa souveraineté a été limitée, en particulier en ce qui concerne la formulation et l'élaboration des politiques. Au rythme actuel, le pays ne pourra atteindre les objectifs du Millénaire

pour le développement. M. Paraina lance par conséquent un appel aux organisations telles que la FAO et le FIDA afin qu'elles défendent la cause des pays d'Afrique qui ne sont pas soumis aux mêmes normes que les autres et qui se trouvent dans la même situation difficile. Par ailleurs, l'action du secteur privé est indispensable et il est donc essentiel de créer un environnement qui lui soit propice.

172. **Mme RENAUD-BASSO** (Modératrice du débat) dit que le débat s'éloigne des questions directement en rapport avec le mandat du FIDA et s'engage dans le domaine des négociations commerciales et des tarifs douaniers.

173. **M. HOFMANN** (Allemagne) appuie le point de vue général exprimé dans le document de travail mais considère toutefois qu'il est quelque peu contradictoire de mettre à la fois l'accent sur les ruraux pauvres et sur les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Alors que les donateurs se fondent dans une large mesure sur ces documents, les pays bénéficiaires leur demandent désormais de s'orienter vers une forme de soutien budgétaire ce qui pose la question de savoir comment parvenir à un partage équitable lorsque les ministères des finances occupent une position dominante et qu'un soutien suffisant pour l'agriculture dépend des rapports de force. Dans ce contexte, les citadins – c'est-à-dire les électeurs – ont un rôle à jouer. Il est essentiel de donner aux populations rurales les moyens qui leur permettent de défendre leurs intérêts en adoptant une attitude rebelle qui suscite chez les donateurs un intérêt accru et une intervention dans les secteurs concernés.

174. Comme le montre le document, l'accent mis par les donateurs sur la santé et l'éducation pose également problème. L'éducation est à n'en pas douter une question très pertinente et importante puisque c'est grâce à elle que les ruraux pauvres pourront acquérir les connaissances et les capacités dont ils ont besoin pour résoudre leurs problèmes, et l'intérêt considérable que suscitent les programmes d'alphabétisation ainsi que la lutte contre des maladies telles que le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose ne devraient pas être sous-estimé. Dans l'idéal toutefois, il devrait être possible de concilier santé, éducation et priorité aux questions rurales. En outre, toute demande en faveur d'une attention accrue à l'égard de l'agriculture devrait émaner du pays concerné plutôt que des donateurs.

175. **Mme RENAUD-BASSO** (Modératrice du débat) dit que bien que les priorités varient d'un pays à l'autre, il devrait être possible de concilier les divers aspects mentionnés jusqu'à présent dans la mesure où la lutte contre la pauvreté repose sur l'éducation, le financement, etc.

176. **M. NAZIER** (Indonésie) se félicite de l'accent mis au court du débat sur le fait que le marché crée, pour l'agriculture des pays en développement, de véritables problèmes. Par exemple, un pays peut bénéficier d'un prêt ou d'un don mais voir ses possibilités d'action limitées par la nature des régimes commerciaux internationaux. Des efforts concertés devraient être fait pour que les négociations engagées au sein de l'Organisation mondiale du commerce aboutissent en 2005, et les pays en développement devraient se joindre au Groupe des vingt (G-20), mené par l'Inde et le Brésil, ainsi qu'au Groupe des trente-trois (G-33), en vu d'améliorer la situation sur les marchés internationaux, c'est-à-dire d'obtenir un régime commercial international plus équitable. La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement suppose d'importants investissements dans l'infrastructure rurale. Dans l'idéal, ces investissements devraient provenir des pays en développement eux-mêmes.

177. **M. BÅGE** (Président du FIDA) souhaite préciser le point concernant la santé et l'éducation. Il est clair que si l'un et l'autre sont nécessaires au développement, ils ne sont pas pour autant suffisants. Par exemple, lorsque des écoles et des dispensaires sont construits, il faut ensuite dégager des recettes pour en assurer le fonctionnement à long terme. Parfois réalisés avec des ressources provenant de l'aide au développement, leurs dépenses de fonctionnement doivent cependant être couvertes par des ressources locales, inexistantes si l'économie, fréquemment fondée sur l'agriculture, ne se développe

pas. En fin de compte, le problème consiste à adopter des mesures destinées à maintenir un équilibre c'est-à-dire éviter un développement de la pauvreté – par exemple en maintenant les taxes à l'importation à un faible niveau pour éviter un accroissement de la pauvreté urbaine – et garantir aux paysans une rémunération équitable de leur production. Au niveau national, cet équilibre est absent parce que les producteurs ruraux n'ont pas d'influence sur la détermination des priorités budgétaires ou sur le processus d'élaboration des documents de stratégies de réduction de la pauvreté. C'est pour cette raison que le débat a mis fortement l'accent sur la nécessité de donner aux ruraux pauvres des moyens d'action. Il est indispensable d'organiser la participation des petits paysans autour d'intérêts communs afin qu'ils aient véritablement une influence sur l'élaboration des politiques et la détermination des priorités. L'une des conclusions importantes que l'on peut retirer du débat est par conséquent le fait qu'il n'existe pas dans les pays en développement cet équilibre indispensable entre les différents intérêts parce que les pauvres sont faibles, vulnérables, et insuffisamment organisés pour défendre leurs intérêts.

178. **Mme RENAUD-BASSO** (Modératrice du débat) dit que les observations du Président sont intéressantes étant donné que le débat a montré que d'importants progrès ont été réalisés en matière de conditionnalité et que les institutions de Bretton Woods ont également fait des efforts pour donner davantage de pouvoir aux gouvernements s'agissant de la mise en œuvre des politiques. Les préoccupations locales ne parviennent peut-être pas jusqu'au gouvernement, auquel cas des processus internes pourraient être importants. Les ministres des finances ont également un rôle à jouer à cet égard.

179. **M. CASSEL,** reprenant un point soulevé par le Sénégal, dit que les exportations commerciales constituent un outil important de lutte contre la pauvreté rurale. Un travail important et la participation notable du FIDA à un projet dans le cadre du Marché commun du Cône Sud (MERCOSUR) ont permis de faire de l'agriculture familiale une composante spécifique de la réforme agricole qui donne de bons résultats. Avec le FIDA, le MERCOSUR évalue la production et la capacité de l'agriculture familiale dans tous ses États membres et, au vu des conclusions de cette évaluation, il sera alors possible d'élaborer des politiques destinées à protéger les agriculteurs familiaux et des mesures pour gérer librement ce secteur. Une autre expérience en rapport avec le commerce et qui pourrait se révéler intéressante pour d'autres pays est le programme d'achat de denrées alimentaires au Brésil. Ce programme qui concerne 145 000 paysans prévoit le regroupement des achats pour les hôpitaux, les écoles, etc. auprès des agriculteurs familiaux, ce qui permet d'obtenir des prix moins élevés et des produits de meilleure qualité. Au cours de la première année, 293 millions de riels y ont été investis. Ce mécanisme pourrait sans aucun doute être repris par d'autres pays. Une législation spécifique est certes nécessaire, mais ces achats directs permanents permettent d'éliminer nombre des difficultés que connaissent les paysans familiaux. Un autre point est également important, à savoir que les ruraux pauvres sans terre n'ont pas accès à l'assistance technique ou au crédit et qu'il faut donc adopter des politiques qui leur permettent de participer davantage à la société et d'être dans une certaine mesure, des agents économiques.

180. **M. NOURI-NAEENI** (République islamique d'Iran) appelle l'attention sur le paradoxe que constitue, d'une part, l'argument selon lequel la concurrence, le libre marché et une main invisible résoudront le problème de la croissance économique et, d'autre part, la croyance, sur laquelle repose la création du FIDA, que dans certains pays ces facteurs ne produisent pas les résultats escomptés et qu'il faut donc l'intervention du FIDA et des gouvernements. Si l'on compare ces deux notions contradictoires le FIDA, dont les prêts représentent environ 500 millions de USD par an et doivent être remboursés par les gouvernements, investira environ 5 milliards de USD d'ici à 2015, date fixée pour réduire de moitié la faim et la pauvreté dans le monde, alors qu'au cours de la même période 3 milliards de USD seulement seront versés sous forme de subventions. Le débat n'a apporté aucune solution à ce paradoxe qui consiste à défendre la concurrence et le libre marché d'une part et à participer au renforcement des capacités et à d'autres politiques de l'autre. Il a été fait plusieurs fois référence d'une manière générale à des politiques appropriées, à des politiques publiques et à la

qualité des investissements et pourtant la faim et la pauvreté progressent au lieu de reculer. Y a t-il un espoir, et comment résoudre le paradoxe?

181. **M. HEINEN** (Luxembourg) dit que l'un des intervenants a expliqué que l'une des raisons pour lesquelles l'agriculture avait tellement souffert dans certains pays d'Afrique était la perte de souveraineté impliquée par la conditionnalité attachée aux programmes des institutions de Bretton Woods. Il souhaite avoir des exemples précis des conséquences de cette perte de souveraineté sur l'agriculture, parce que certains des participants présents pourraient faire part de ces préoccupations aux institutions de Bretton Woods.

182. **M. FALL** dit que ces exemples pourraient être quelque peu troublants. Dans la plupart des pays d'Afrique, l'aide en faveur de l'agriculture n'est pas toujours efficace. Les pays ont adopté des documents de stratégies pour la réduction de la pauvreté et, en conséquence, certaines mesures, mais ces mesures ne concernent pas seulement les pauvres. Par exemple, dans le domaine de la santé, au Burkina Faso les ruraux pauvres ne se rendent pas dans les hôpitaux nouvellement construits parce qu'ils n'ont pas les moyens de payer les soins qui y sont assurés. Les institutions de Bretton Wood, qui ont mis en place les mécanismes et défini les principes directeurs, ont elles-mêmes déclaré que les pays d'Afrique devaient mettre l'accent sur les mesures sociales ainsi que sur la santé et l'éducation, et que l'agriculture était d'une importance secondaire.

183. Une politique agricole a été définie et adoptée dans toute l'Union africaine et, dans le cadre de cette politique, une taxe a été introduite afin de protéger l'agriculture et les ruraux pauvres mais la Commission européenne a déclaré qu'une taxe supérieure à 50 EUR la tonne de blé ne devrait pas être imposée. Cette déclaration en elle-même est paradoxale, mais ce qu'il y a d'encore plus paradoxal c'est le fait que le blé transformé est beaucoup plus fortement taxé, à savoir 160 EUR la tonne, et ce n'est qu'un exemple. Enfin, la Commission européenne a déclaré que les négociations concernant les stratégies de réduction de la pauvreté devaient être accélérées, et pourtant elle n'a pas de politique sectorielle. Les européens ont proposé que les pays d'Afrique libéralisent 80% de la production agricole, mais bien entendu l'Afrique ne peut concurrencer l'agriculture européenne. De telles conditions se traduisent par une perte de souveraineté et donc par une incapacité à lutter contre la pauvreté.

184. **M. DA ROCHA MIRANDA** (Brésil) aborde deux questions qui n'ont pas été traitées au cours du débat. Lorsqu'il s'agit de politiques intérieures, personne n'a mentionné l'importance des progrès techniques dans le domaine de l'agriculture, que ce soit en terme de matériels agricoles spécifiquement destinés à l'agriculture familiale ou en terme de semences, et qui pourraient se traduire par un accroissement de la productivité de l'agriculture familiale. De très nombreuses recherches ont été réalisées au Brésil, notamment dans le domaine du microfinancement, des politiques de développement du marché intérieur grâce aux achats des administrations, des politiques de transfert de revenus et des progrès techniques, qui ont encouragé le développement de l'industrie agroalimentaire et de l'agriculture familiale. Si la productivité de la riziculture augmente, le prix du riz peut alors devenir concurrentiel et la production intérieure peut résister aux importations. La deuxième question concerne le FIDA: ce dont celui-ci a besoin c'est de nouveaux mécanismes financiers. Il pourrait se montrer plus téméraire et concevoir de nouveaux instruments de façon à imposer sa politique aux ministres des finances, éventuellement de manière détournée. La Banque mondiale a mis au point un tel instrument appelé "l'approche sectorielle", qui permet de faire figurer au budget chaque projet approuvé.

185. **Mme RENAUD-BASSO** (Modératrice du débat) fait la synthèse de certaines des questions abordées au cours de ce vaste débat, à savoir le fait qu'il importe de mettre l'accent sur les efforts de réduction de la pauvreté rurale et la réalisation des objectifs du Millénaire, le rôle du FIDA, la nécessité de disposer des mécanismes d'appui financier et d'autres instruments, le rôle que doit jouer le secteur rural lui-même, une meilleure communication afin d'attirer les donateurs, les problèmes de

propriété et de souveraineté, la conditionnalité, l'accès aux marchés et les questions en rapport avec les négociations commerciales.

186. **M. BÅGE** (Président du FIDA) répondant à la question du représentant de la République islamique d'Iran qui se demandait s'il y avait un espoir, dit que la simple tenue de ces tables rondes signifie qu'un tel espoir existe bien. Il y a également l'espoir fondé sur l'expérience. Des centaines de millions de ruraux pauvres ont réussi à échapper à la pauvreté, notamment en Asie de l'Est, du Sud-Est et du Sud. La pauvreté rurale n'a pas disparu, mais ce n'est qu'une question de temps. Pour accélérer cette disparition, il faut davantage de ressources et des politiques appropriées, c'est pourquoi il est nécessaire de dialoguer afin d'apprendre les uns des autres, et en particulier de tirer les enseignements des expériences très positives menées en Asie.

187. Il faut également que le système commercial international soit équitable. Le FIDA ne participe pas aux négociations commerciales mondiales, mais il a un rôle à jouer pour que les politiques au niveau national soient appropriées – qu'il s'agisse de l'impact des subventions à l'exportation ou d'autres questions – et ensuite influencer l'élaboration des politiques au niveau international et mobiliser des ressources. Non seulement il doit chercher à la fois à accroître les ressources et à mettre en œuvre de meilleures politiques, mais il doit également mener des campagnes de sensibilisation. Donner la parole à ceux qui n'ont pas les moyens de s'exprimer et encourager les organisations de paysans et les groupes de petits exploitants constituent une tâche importante, parmi de nombreuses autres activités.

188. **La séance est levée à 13 h 15.**

iv) Compte rendu analytique de la quatrième séance de la vingt-huitième session tenue le jeudi 17 février 2005, à 15 heures

PRÉSIDENTE: NOBUKO MATSUBARA (JAPON)

	Paragraphes
Déclarations générales (point 5 de l'ordre du jour) (suite)	
– République populaire démocratique de Corée	190 - 191
– Sénégal	192 - 194
– Suisse	195 - 197
– Bangladesh	198 - 200
– Allemagne	201 - 202
– Malaisie	203 - 205
– Angola	206 - 208
– Égypte	209
– Autriche	210 - 212
– Mongolie	213 - 214
– Jamahiriya arabe libyenne	215
– Thaïlande	216
Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (point 12 de l'ordre du jour)	217 - 219
Rapport intérimaire sur le programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique) (point 13 de l'ordre du jour)	220
Rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre (point 14 de l'ordre du jour)	221 - 222
Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (point 15 de l'ordre du jour)	223 - 227
Questions diverses (point 16 de l'ordre du jour)	
Approbation de la diffusion des documents	228 - 229
Déclarations générales (point 5 de l'ordre du jour) (suite)	
– Éthiopie	230 - 231
– Maldives	232 - 234
– Guinée	235 - 236
– Sri Lanka	237 - 238
– Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	239 - 241
Résumé de la conférence-débat sur le thème: "Réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement: investissement rural et politiques porteuses"	242
Clôture de la session	243 - 244

189. **La séance est ouverte à 15 h 25.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 5 de l'ordre du jour) (suite)

190. **Mme KIM** (République populaire démocratique de Corée) déclare que le FIDA, non content de sensibiliser les États membres à la nécessité de réduire la pauvreté dans les zones rurales, a pour sa part beaucoup œuvré dans ce domaine, notamment en privilégiant l'aide aux secteurs prioritaires. Chacun des États membres doit jouer un rôle plus important et plus responsable dans cette entreprise. Dans son pays, de grandes avancées ont été réalisées dans la culture de la pomme de terre et avec la double récolte, et la révolution des semences est considérée comme la clé du développement agricole. À travers tout le pays, on assiste à une uniformisation de l'exploitation des terres agricoles, tandis que les techniques de gestion agricole sont en progrès constant. Sa délégation remercie le FIDA et les autres organismes internationaux, ainsi que les pays donateurs, pour l'aide qu'ils apportent dans le secteur agricole. Cependant, un abîme sépare toujours les pays riches et les pays pauvres, en grande partie en raison de la mondialisation et de l'attitude qui consiste à servir égoïstement ses propres intérêts, qui font obstacle à l'action engagée à l'échelle planétaire pour atténuer la pauvreté.

191. Pour parvenir à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), il faut que chaque État membre élabore une véritable politique agricole en s'attachant notamment à augmenter les investissements de l'État et à s'intéresser de plus près à l'accroissement des revenus agricoles. Il faut améliorer la productivité de l'agriculture partout dans le monde, et créer un environnement social et économique porteur, moyennant l'instauration de relations économiques et d'un commerce international équitables. Il convient de diminuer ou de supprimer les subventions que les pays développés versent à leur secteur agricole. Le FIDA et les États qui en sont membres doivent renforcer leur coopération et porter une plus grande attention à la situation spécifique de chaque pays bénéficiaire. Son gouvernement ne ménagera aucun effort pour développer la coopération avec le FIDA, et il adhère au budget administratif et au programme de travail du Fonds pour l'année 2005.

192. **M. GUEYE** (Sénégal) présente les condoléances de sa délégation à l'ensemble des victimes des catastrophes naturelles partout dans le monde, ainsi qu'aux victimes des guerres, et notamment aux populations du Moyen-Orient. Le Sénégal s'est toujours efforcé d'accroître l'aide qu'il apporte aux victimes de ces événements ainsi qu'aux pauvres de la planète. Il a, par exemple, organisé une conférence régionale sur les criquets pèlerins ainsi que le sommet de Dakar sur l'agriculture; ces deux rencontres ont débouché sur l'élaboration de programmes concrets en rapport avec le mandat du FIDA, auquel il est instamment demandé de les appuyer. Le Sénégal se félicite de l'action du Fonds, qui permet aux organisations de paysans de participer au Conseil des gouverneurs.

193. Le dialogue politique en cours permet de développer l'accès aux marchés et favorise la réalisation des OMD. À cet égard, le Président du Sénégal considère que la réduction de la pauvreté passe par la mise en place d'institutions et de mécanismes démocratiques à tous les échelons de l'activité de développement. Le Sénégal a adopté une législation qui encadre le développement agricole et met l'accent, entre autres, sur la nécessité d'associer les paysans à la gestion des programmes agricoles. Ce processus, qui est en cours de consolidation, produit d'excellents résultats, car il permet de développer la capacité d'adaptation; au Sénégal, les projets du FIDA sont désormais regroupés dans l'exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays (COSOP) pour le Sénégal. Mais il faut que le FIDA suive ce processus de près, en concertation avec le Gouvernement. Le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) a fait l'objet d'un large débat au Sénégal, afin de définir les meilleures modalités de mise en œuvre et d'évaluation.

194. La coopération du Sénégal avec le FIDA s'est traduite par des avancées dans la lutte contre la pauvreté, mais les résultats obtenus doivent encore être consolidés. Le Fonds contribue à cet effort en finançant de nouveaux programmes régionaux en faveur de l'Afrique de l'Ouest. Son gouvernement

est prêt à développer cette nouvelle approche régionale dans la perspective d'une participation plus directe du Fonds aux activités régionales.

195. **M. CHAPPATTE** (Suisse) déclare qu'au seuil de la septième reconstitution, le FIDA se doit de relever les défis des trois prochaines années, et ajoute que la communauté internationale doit tout mettre en œuvre pour réaliser les OMD, qui sont loin d'être atteints dans un certain nombre de pays africains. Il ressort de l'évaluation externe indépendante que la primauté que le FIDA devrait accorder aux pauvres en vertu de son mandat n'est pas toujours manifeste. Le FIDA doit faire un effort tout particulier dans ce domaine, car plus il affirme clairement la spécificité de son mandat, mieux il sera à même de compléter le travail des organisations; c'est dans le domaine de l'innovation qu'il apporte une contribution décisive. Il est encore possible d'améliorer les résultats du Fonds sur le plan de leur durabilité et de leur impact: la moitié des projets qui bénéficient d'un concours du FIDA s'interrompent une fois les crédits épuisés. La solution passe par la mise en place d'un mécanisme d'assurance qualité placé sous la responsabilité de fonctionnaires du FIDA et de spécialistes extérieurs; parallèlement, il faudrait donner plus de responsabilités au personnel opérationnel, qui devrait avoir des comptes à rendre en matière de résultats. Il conviendrait en outre que le FIDA ait toute latitude de superviser directement les opérations.

196. La Suisse appuie activement le programme pilote relatif à la présence sur le terrain, et adhère aux recommandations de l'évaluation externe indépendante, qui préconisent que le Fonds aille plus loin dans la décentralisation, car c'est à l'échelon national que les politiques de réduction de la pauvreté sont élaborées et coordonnées. Le FIDA doit participer à ce travail, afin de traduire le plaidoyer en faveur des pauvres en stratégies concrètes. Il faudrait également intensifier la coordination avec les gouvernements ainsi qu'avec les autres donateurs, et le FIDA devrait affecter les directeurs de programme dans les pays où le FIDA finance un nombre de projets suffisamment important, ou un programme particulièrement novateur, ou encore une opération à réaliser dans un environnement difficile. Le FIDA a fourni un gros effort en organisant des séminaires d'information pour aider de nombreux pays à faible revenu qui manquent de ressources humaines qualifiées, mais bien souvent pour un résultat décevant. Le renforcement des capacités doit être axé sur l'amélioration de la performance des projets en cours. Là encore, la coopération entre le Fonds et les gouvernements ainsi que les autres intervenants est indispensable.

197. Le nouveau plan de gestion de l'ensemble des activités du FIDA dont le rapport d'évaluation préconise l'adoption doit aller beaucoup plus loin que les plans précédents. Il a principalement pour objet de libérer le Président pour lui permettre de se préoccuper des questions de stratégie et de politique à plus long terme. Par ailleurs, puisque le FIDA est souvent mal connu des autres agences ou des gouvernements auxquels il apporte son concours, il faut qu'il diffuse plus largement les informations concernant ses travaux; dans un premier temps, la direction pourra donner des explications sur ce qu'elle a entrepris pour élaborer une stratégie d'information, comme elle s'y est engagée auprès du Conseil d'administration, et énoncer des directives claires encadrant la réalisation d'un programme de travail spécifique en la matière.

198. **M. CHOWDHURY** (Bangladesh) indique que ce sont les populations les plus pauvres qui ont le plus souffert du désastre du tsunami, et que c'est à elles que l'approche innovante adoptée par le FIDA pourra être le plus favorable. La pauvreté attaque sur de nombreux fronts, et pour y mettre fin il convient de n'en négliger aucun. Le FIDA s'associe activement aux efforts entrepris pour aider les petits paysans et améliorer la sécurité alimentaire. La démarche qu'il met en œuvre donne de bons résultats, tant au Bangladesh que dans les autres pays les moins avancés. Son gouvernement a le dessein de construire un Bangladesh libéré de la pauvreté, fondé sur l'égalité et la justice sociale. Dans un esprit d'autonomie, il mobilise l'essentiel des crédits de développement sur ses ressources propres; en effet, 10% seulement proviennent de l'aide extérieure. Le Bangladesh a bien avancé sur la voie de la réalisation des OMD, mais le taux global de pauvreté reste très élevé, et l'extrême pauvreté sévit encore dans certaines zones rurales.

199. Le gouvernement considère l'économie rurale comme le moteur de la stratégie de croissance en faveur des pauvres, et il a affecté des moyens budgétaires importants au développement rural et au renforcement des institutions rurales, tout en adoptant des mesures énergiques dans d'autres secteurs socioéconomiques. Mais l'ampleur de la tâche est telle que des investissements plus importants encore sont nécessaires. Le fait est que les ressources nationales des pays pauvres sont insuffisantes pour permettre la réalisation des OMD; la communauté des donateurs est donc exhortée à accroître le concours qu'elle apporte aux pays pauvres et aux organismes qui ont pour mission de lutter contre la pauvreté et la faim, en particulier le FIDA, dans le contexte de la septième reconstitution.

200. Le FIDA est depuis toujours un partenaire de confiance du Bangladesh, auquel il accorde un appui substantiel pour son action en faveur du développement rural. À travers le soutien qu'il apporte à 114 pays, le Fonds a aidé beaucoup de gens à améliorer leurs conditions de vie. Sa délégation compte bien coopérer étroitement avec le Fonds pour relever les défis à venir dans la lutte contre la pauvreté rurale.

201. **M. HOFMANN** (Allemagne) déclare que la politique de développement de l'Allemagne est axée sur les OMD et s'appuie sur des organisations telles que le FIDA, lequel exerce un effet de levier remarquable dans l'obtention de cofinancements d'agences de développement allemandes et des contributions de contrepartie des pays bénéficiaires. Bien que nombre d'entre elles ne soient pas encore achevées, les réformes de grande ampleur introduites à la faveur de la sixième reconstitution ont fait beaucoup pour doter le FIDA des moyens de remédier à ses points faibles et de relever les nouveaux défis, mais ces efforts doivent encore être intensifiés. Le FIDA doit donc rester une agence spécialisée, tout en développant sa coopération avec les autres organisations de développement. Parallèlement, il doit mieux se faire connaître en prenant une part plus active aux réunions de donateurs organisées à l'échelle nationale, dans la perspective d'une approche cohérente fondée sur des programmes obéissant à des stratégies adaptées aux besoins de chaque pays, dans le cadre desquels le FIDA devra unir ses forces avec les autres organismes lorsque les ressources dont il dispose sont insuffisantes.

202. La direction du Fonds peut compter sur l'appui de l'Allemagne pour réaliser les changements nécessaires, même si ceux-ci sont douloureux pour certaines parties. La réalisation des OMD réclame un effort important de la part du FIDA, mais il ne doit pas lui être trop demandé. La contribution du FIDA sera déterminée par la prochaine reconstitution, dont le niveau dépendra quant à lui de l'ardeur avec laquelle le Fonds adhérera aux réformes indispensables.

203. **Mme ZACHARIAH** (Malaisie), se félicitant de l'admission de la République de Kiribati à la qualité de membre du FIDA, explique que le nombre de pays en développement qui rejoignent le Fonds démontre l'utilité de son action.

204. La Malaisie n'a pas autant souffert du tsunami que certains pays de la région, et elle participe à l'effort de reconstruction. La Malaisie exprime sa gratitude pour le plan d'action d'urgence adopté après le tsunami, et souligne la nécessité de mettre en place des programmes de construction à long terme.

205. Dans le droit fil de la déclaration du Millénaire, la politique de développement de la Malaisie part du principe que la croissance n'est pas une fin en soi, et que l'unité nationale et l'harmonie sociale constituent les principaux objectifs du développement. Depuis longtemps, elle a fait de l'éradication de la pauvreté un élément essentiel des politiques de développement, un accent tout particulier étant mis sur le développement agricole et rural, et elle a d'ores et déjà réalisé un grand nombre d'OMD, montrant ainsi que ceux-ci ne sont pas irréalistes. L'expérience de la Malaisie peut fournir des enseignements utiles aux autres pays en développement, qui doivent à la fois mobiliser l'appui des pays développés et accroître la coopération en leur sein. Mais il ne faut pas oublier qu'une solution n'est pas nécessairement transposable à tous les pays. La Malaisie n'a pas fait appel aux services du

Fonds, mais elle est heureuse de travailler avec lui dans son rôle qui consiste à catalyser les énergies et à proposer des projets innovants. Tout récemment, lors du lancement du rapport du gouvernement sur les OMD, le Premier Ministre a souligné l'importance de l'autonomie et la nécessité d'adhérer ensemble aux valeurs fondamentales contenues dans la déclaration du Millénaire.

206. **M. LUTUCUTA** (Angola) indique que l'un des défis auxquels sont confrontés les pays en développement, spécialement les pays africains, consiste à nourrir leur population, sous-alimentée et en augmentation constante; mais, dans la majorité des pays, la situation empire au lieu de s'améliorer. Les perspectives dépendent en grande partie des initiatives prises par les États membres eux-mêmes et de la priorité qu'ils accordent à l'agriculture, à l'éducation et à la santé, mais également de l'appui de la communauté internationale, conformément aux recommandations du Sommet mondial sur l'alimentation et de la déclaration du Millénaire. L'Angola tient à exprimer sa reconnaissance au FIDA et à la communauté internationale pour leur aide, et se félicite de la réaction de la communauté internationale, et notamment du FIDA, après le désastre du tsunami.

207. En ce qui concerne l'agriculture, le Gouvernement angolais, après avoir consacré les trois premières années de paix à la réinstallation des réfugiés et à la construction d'infrastructures, a désormais entrepris d'introduire des mesures afin de stimuler la production. Toutefois, la production de céréales doit encore augmenter de 46% pour satisfaire l'ensemble des besoins, bien que celle du manioc soit légèrement supérieure à la demande.

208. Le Fonds a mené ces dernières années une politique d'investissement prudente, et cette attitude judicieuse a produit de bons résultats. Il faut espérer que le résultat des négociations de la septième reconstitution permettra d'augmenter le nombre de projets financés par le FIDA. L'évaluation externe indépendante peut fournir un certain nombre d'indications pour élaborer la politique à venir du Fonds. Dans un souci d'information et de participation, il importe que la direction du Fonds et les États membres poursuivent le dialogue, non seulement avec le Conseil des gouverneurs mais également avec les autres parties intéressées, y compris des États qui ne sont pas membres du Fonds. Il suggère l'idée de lancer une étude de faisabilité concernant la possibilité de leur donner accès à la documentation et les autoriser à participer aux sessions du Conseil des gouverneurs en qualité d'observateurs. L'Angola continue à encourager le FIDA à être présent en permanence sur le terrain lorsque le volume de projets l'exige.

209. **M. ALLEITHY** (Égypte) déclare que le FIDA a pris part aux initiatives concertées entreprises à l'échelon international pour réaliser les OMD, en particulier l'objectif de réduire de moitié la pauvreté et la faim à l'horizon 2015. Au cours des 26 années écoulées, le Fonds a appuyé un grand nombre de programmes conçus pour réduire la pauvreté, assurer la sécurité alimentaire et préserver la biodiversité et les ressources naturelles. Toutefois, il faut encore redoubler d'efforts dans le domaine du transfert de technologies, en particulier dans les régions rurales de l'Afrique, où sévissent la pauvreté, la faim, le manque de moyens et la médiocrité des infrastructures. En 2004, sur les neuf projets financés avec le concours du FIDA en Égypte, quatre étaient achevés et quatre autres étaient en cours, tandis que le dernier était au stade du lancement. Le Président du FIDA a pu se rendre compte en personne de l'impact des activités du Fonds sur le mode de vie des familles pauvres au cours des visites qu'il a effectuées en Égypte en 2002 et 2005. Au demeurant, les efforts entrepris par le pays pour accroître la productivité et développer l'agriculture sont un exemple à suivre dans les régions qui partagent des caractéristiques analogues à celles de l'Égypte.

210. **M. JÄGER** (Autriche) rappelle qu'il ne reste plus que 10 ans pour réduire de moitié le nombre d'êtres humains qui vivent dans la pauvreté, alors que les OMD ambitieux fixés sont toujours loin d'être atteints, en dépit des engagements pris par la communauté internationale. Compte tenu du nombre limité de projets que le FIDA peut financer dans un même pays, il est indispensable que ses opérations soient d'une grande pertinence pour les bénéficiaires, et que les investissements qu'il réalise soient conformes aux priorités nationales de développement. En outre, le travail que le Fonds

accomplit doit être en prise directe sur son créneau opérationnel, ce qui réclame les qualités d'une institution bien organisée disposant de moyens d'analyse extrêmement pointus. Dans le même ordre d'idées, afin de faire la preuve de la valeur ajoutée qu'apportent les interventions du Fonds, les projets du FIDA doivent être novateurs et clairement ciblés, et produire un impact quantifiable sur la pauvreté. En outre, il convient d'assurer le suivi des résultats des projets et d'en garder trace afin de pouvoir s'y référer ultérieurement et les améliorer. L'avantage concurrentiel du travail du Fonds doit se traduire en résultats concrets: recul du nombre de pauvres, augmentation de la quantité de nourriture disponible et amélioration des conditions de vie.

211. Il encourage le Fonds à continuer à œuvrer dans son rôle novateur de centre de savoirs et de catalyseur et à rechercher systématiquement des alliances et des partenariats judicieux, afin de promouvoir l'innovation et de tirer le meilleur parti de son potentiel dans la réalisation de ses objectifs, qui font partie intégrante des OMD. Le Fonds doit également contribuer à la mise en place d'un environnement politique et économique porteur dans ses régions d'intervention, en s'efforçant d'amorcer un dialogue sur les politiques publiques avec les parties prenantes à l'échelon national et international, complété par une coordination et une harmonisation satisfaisantes de ses activités.

212. Il est indispensable que le FIDA joue un rôle plus visible et plus constructif dans l'élaboration des DSRP des pays, et à cet égard le programme pilote relatif à la présence sur le terrain constitue un investissement judicieux, en dépit de l'augmentation des coûts de fonctionnement qu'il induit. Il espère que les conclusions de l'évaluation externe indépendante constitueront un moyen de guider de manière objective le travail à venir du Fonds. Il adhère au niveau de financement annuel approuvé pour le programme de travail de 2005 du Fonds. S'agissant du programme de prêts, le FIDA doit fixer ses objectifs en accordant un poids prépondérant à la performance du pays ainsi qu'au respect des critères de bonne gouvernance, afin de faire le meilleur usage des fonds dont il dispose. En guise de conclusion, il souhaite la bienvenue à la République de Kiribati en qualité de nouvel État membre du FIDA.

213. **M. TERBISHDAGVA** (Mongolie) indique que le secteur agricole mongol, qui représente une part importante de la production économique du pays, est dominé par la propriété privée en raison de la politique économique et de la politique de privatisation menées, qui visent à assurer la transition vers l'économie de marché. Le pays met aujourd'hui en œuvre une nouvelle législation foncière, et la location de terres agricoles est désormais répandue. La production de viande a augmenté, et explique en partie les 10% de croissance du PIB obtenus en 2003. Malgré tout, le secteur de l'alimentation et de l'agriculture est à la traîne, et bénéficierait de l'introduction de méthodes de production plus intensives, exploitant les progrès scientifiques et techniques, ce qui renforcerait sa résistance à des conditions naturelles parfois difficiles. Le secteur agricole est un élément important du plan d'action quadriennal que le gouvernement vient d'adopter, qui comporte un train de mesures destinées à développer l'emploi et à réduire la pauvreté. La Mongolie travaille également à la prévention des évolutions climatiques brutales et à l'atténuation de l'impact de catastrophes environnementales inattendues.

214. Il évoque les différents projets de réduction de la pauvreté rurale mis en œuvre en Mongolie dans le cadre de la coopération fructueuse que le pays entretient avec le FIDA depuis 1995, qui ont permis d'améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des familles, et de tirer des enseignements précieux pour l'élaboration et la mise en œuvre des programmes à venir. Il exprime son appui sans réserve à la nouvelle politique de gestion du Fonds, qui permettra sans aucun doute d'améliorer l'efficience et les résultats finals du nouveau programme de réduction de la pauvreté de la Mongolie.

215. **M. ESSA** (Jamahiriya arabe libyenne) déclare que son pays continue, comme il l'a toujours fait, à tout mettre en œuvre pour réaliser les objectifs du FIDA, bien que les sanctions injustes qui lui ont été imposées par le passé aient beaucoup nui, gênant en particulier les projets de développement agricole. L'ordre du jour de la présente session aborde bon nombre des questions qui sont au cœur des

objectifs et des programmes du FIDA, et, à cet égard, le Fonds doit jouer un rôle encore plus important dans l'élimination de la pauvreté rurale en mettant en place de nouveaux programmes dans les pays en développement. Il faut intensifier les efforts pour trouver une solution au problème des criquets qui envahissent certaines régions d'Afrique, afin d'éviter tout effet néfaste sur le développement. La désertification est un autre problème sérieux que le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, installé au FIDA, combat par des mesures efficaces, notamment le transfert de technologies. Il faut aider l'Afrique à exploiter les différentes richesses dont elle dispose sur le plan de l'agriculture et des ressources en eau, afin d'atténuer les souffrances qu'entraînent la pauvreté, la désertification et la sécheresse. Le rôle important joué par le FIDA à cet égard est très apprécié.

216. **M. KHATIKARN** (Thaïlande) indique que son pays adhère sans réserve aux OMD, et continue à œuvrer en faveur de l'instauration de conditions politiques et sociales qui permettront aux pauvres de se libérer de la pauvreté. Toutefois, il reste seulement 10 ans pour parvenir à atteindre le but qui consiste à réduire de moitié le nombre d'êtres humains qui vivent dans la pauvreté. Il se dit fermement convaincu de la capacité du FIDA à poursuivre son rôle dans le combat contre la pauvreté et à aider les pays en développement à atteindre les OMD.

RAPPORT DE SITUATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME D'ALLOCATION FONDÉ SUR LA PERFORMANCE (point 12 de l'ordre du jour) (document GC 28/L.9)

217. **La PRÉSIDENTE** attire l'attention sur le rapport de situation pour l'année 2004 sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance présenté dans le document GC 28/L.9.

218. **M. GUEYE** (Sénégal) déclare que, si rien ne s'oppose à ce que le Conseil des gouverneurs prenne acte du rapport, il convient toutefois de tenir compte des remarques formulées par les délégations sur le SAFP dans leur déclaration générale.

219. **Le Conseil des gouverneurs prend acte du rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance présenté dans le document GC 28/L.9.**

RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LE PROGRAMME DE RECONFIGURATION DES PROCESSUS (PROGRAMME DE TRANSFORMATION STRATÉGIQUE) (point 13 de l'ordre du jour) (document GC 28/L.10)

220. **Le Conseil des gouverneurs prend acte du rapport intérimaire sur le programme de reconfiguration des processus (programme de transformation stratégique) présenté dans le document GC 28/L.10.**

RAPPORT SUR LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS PAR LA COALITION INTERNATIONALE POUR L'ACCÈS À LA TERRE (point 14 de l'ordre du jour) (document GC 28/L.11)

221. **La PRÉSIDENTE** rappelle que la Coalition internationale pour l'accès à la terre, fondée par le FIDA qui l'accueille dans ses locaux, est une alliance d'organisations gouvernementales, intergouvernementales et de la société civile. Le rapport résume les enseignements tirés par la Coalition dans le cadre des 36 partenariats qu'elle a établis avec des pays sur les modalités de la coopération entre les différents acteurs, qu'il s'agisse ou non d'États, en vue d'améliorer la sécurité de l'accès des ménages qui ne disposent pas de suffisamment de terres aux ressources productives et aux actifs productifs connexes qui leur permettront de rendre leur terre productive.

222. **Le Conseil des gouverneurs prend acte du rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre présenté dans le document GC 28/L.11.**

RAPPORT DE SITUATION RELATIF AU MÉCANISME MONDIAL DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION (point 15 de l'ordre du jour) (document GC 28/L.12)

223. **M. INSUNZA** (Chili) indique que, dans le souci de permettre au FIDA de continuer à jouer le rôle important qui est le sien sur le plan de la mobilisation des ressources en faveur de la région Amérique latine et Caraïbes, les pays de sa sous-région souhaitent solliciter la coopération du Mécanisme mondial pour la formulation de projets du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) en faveur de la région Amérique latine et Caraïbes.

224. **Mme BAIARDI QUESNEL** (Paraguay) déclare que son pays, à l'image d'autres États d'Amérique latine et des Caraïbes, souffre des conséquences néfastes du changement climatique et considère que la coopération internationale a un rôle très important à jouer en appuyant le Mécanisme mondial et le travail réalisé dans le cadre de la Convention. Dans un environnement marqué par l'extrême fragilité des écosystèmes, le Paraguay a été en mesure d'élaborer des programmes et des plans d'action, de concert avec la société civile, afin de mettre en place des mécanismes de coopération permettant d'accroître l'efficacité et l'efficience d'opérations susceptibles de mobiliser des ressources financières complémentaires. Il est indispensable que le FIDA continue à soutenir le Mécanisme mondial.

225. **Mme GABARDINI** (Argentine) ajoute que, dans son pays également, le concours financier du Mécanisme mondial a permis d'obtenir des résultats importants dans la lutte contre la désertification. Dans le cadre de la Convention, l'identification de liens opérationnels entre le portefeuille du FIDA et le projet en faveur de la Patagonie réalisé au titre du Mécanisme mondial a permis d'établir une coopération avec d'autres partenaires à l'appui d'un certain nombre d'activités réalisées en Argentine. Parmi les autres avantages de la coopération qui s'instaure sous les auspices de la Convention, on peut citer les échanges internationaux et la mise au point d'une méthode de mesure des effets sur les sols. Grâce à la Coalition internationale pour l'accès à la terre, l'Argentine a été en mesure d'obtenir les moyens de renforcer le travail des ONG dans les zones arides et semi-arides. Le programme d'action sous-régional a permis de consolider et de mobiliser les ressources du FEM, et a favorisé une coopération Sud-Sud extrêmement fructueuse. L'Argentine compte bien poursuivre dans cette voie.

226. **Le Conseil des gouverneurs prend acte du rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification présenté dans le document GC 28/L.12**

227. **M. MERSMANN** (Directeur général, Mécanisme mondial) déclare que, alors qu'il vient de prendre ses fonctions au sein du Mécanisme mondial, il se réjouit à la pensée de collaborer avec le FIDA, en sa qualité d'organisation hôte et avec ses États membres. Le Mécanisme mondial élargira son champ d'action pour aborder les questions de la gestion durable des terres avec les ONG et le secteur privé, à partir des grandes priorités du développement telles que définies dans les stratégies pour la réduction de la pauvreté et les politiques de développement durable élaborées par les gouvernements.

QUESTIONS DIVERSES (point 16 de l'ordre du jour)
Approbation de la diffusion des documents

228. **La PRÉSIDENTE** rappelle que la politique du FIDA relative à la diffusion des documents prévoit qu'il appartient à l'organe directeur concerné d'autoriser la publication des documents d'une session. En conséquence, elle demande au Conseil d'approuver la diffusion de tous les documents présentés à la session. À la suite de cette approbation, les documents seront publiés sur le site Internet du FIDA, et seront donc accessibles à tous. Elle suppose que le Conseil approuve la diffusion de tous les documents qui lui ont été soumis à la présente session.

229. **Il en est ainsi décidé.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 5 de l'ordre du jour) (suite)

230. **M. YISMA** (Éthiopie) explique que son pays a lancé une stratégie d'industrialisation fondée sur le développement de l'agriculture afin d'améliorer la qualité de vie de sa population, et que celle-ci privilégie les ruraux pauvres, qui représentent 85% des 70 millions d'habitants que compte l'Éthiopie. Son pays a enregistré des progrès significatifs sur la voie de l'autonomie alimentaire. Cette stratégie, qui est conforme aux OMD, repose sur le principe selon lequel l'accroissement de la productivité dans les zones rurales constitue un élément moteur qui permettra de réaliser l'objectif ultime, c'est-à-dire un développement économique rapide. Le recours à des techniques adaptées, aux engrais et à des semences améliorées a permis de renforcer les moyens des paysans, ce qui explique en partie la récolte exceptionnelle récemment engrangée par le pays. L'Éthiopie est reconnaissante envers les donateurs et les organisations internationales pour la générosité dont ils font preuve en appuyant ses efforts de développement. Le programme du FIDA en Éthiopie porte sur le développement des capacités, la recherche, l'organisation du crédit, la commercialisation, le développement de l'élevage et la formation. Il attire l'attention sur le rôle important que joue l'irrigation dans le développement agricole, particulièrement dans les pays qui, comme l'Éthiopie, souffrent de la sécheresse, et appelle le FIDA à accorder toute l'attention nécessaire au développement de la petite irrigation. L'Éthiopie serait en mesure de satisfaire l'ensemble de ses besoins alimentaires si elle pouvait faire appel à un réseau de périmètres d'irrigation au lieu de se contenter de précipitations aléatoires.

231. Dans le cadre du NEPAD et de l'Union africaine, les pays d'Afrique ont apporté la preuve de leur capacité à s'attaquer aux problèmes qui entravent leur développement en appliquant les grands principes que sont la responsabilité et le partenariat. Les États africains appellent le FIDA à redoubler d'efforts pour combattre la pauvreté et le sous-développement en coordonnant les initiatives des donateurs et des partenaires du développement.

232. **M. KAMALUDEEN** (Maldives) déclare que le tsunami qui a frappé son pays le 26 décembre 2004 a eu pour effet de faire reculer celui-ci d'au moins vingt ans sur le plan du développement socioéconomique, alors même qu'il venait de sortir du statut de PMA. Son gouvernement espère que la communauté internationale tiendra compte de la situation actuelle du pays et prolongera le moratoire accordé à cette occasion. Vingt des îles habitées que compte le pays ont été totalement détruites, et 53 autres ont subi des dégâts importants. Le pays compte plus de 12 500 personnes déplacées et sans domicile, tandis qu'il a fallu évacuer l'ensemble de la population de 14 îles. La pêche et l'agriculture, les deux piliers de l'économie locale, ont été sérieusement perturbées, et les répercussions sur la santé et l'éducation sont elles aussi sévères. Une part importante des terres agricoles du pays, déjà peu étendues, a subi des dégâts, de même que les récoltes, tandis qu'une grande quantité de matériel agricole est perdue. En raison des dommages qu'ont subis tous les secteurs productifs des Maldives, à savoir la pêche, l'agriculture et le tourisme, il a fallu réaffecter les crédits inscrits au budget de l'État pour financer d'autres postes. Les besoins d'urgence sont à la fois importants et complexes, et la remise en état et la reconstruction exigeront un travail de longue haleine. Selon les estimations, les dégâts pourraient se chiffrer au total à nettement plus de 2 milliards de USD, et les Maldives ne seront pas en mesure d'y faire face sans aide. Cependant, le pays ne doute pas de sa capacité à panser ses plaies et à reconstruire avec l'aide et le concours de la communauté internationale.

233. Pour remettre en état le secteur de la pêche, le pays a besoin d'une aide d'urgence de la communauté internationale afin de remplacer ou de réparer les bateaux et le matériel de pêche, les équipements et les installations indispensables à la production de poisson et les infrastructures utilisées par les pêcheurs, mais aussi afin d'évaluer l'impact sur les ressources halieutiques et de les reconstituer. À court terme, il faudra mettre en place des dispositifs de microcrédit afin que les

artisans puissent disposer des capitaux leur permettant de reconstruire leurs moyens d'existence. Une aide d'urgence est indispensable pour remplacer les moyens de production agricole et les infrastructures de base, pour remettre en état les sols et les ressources aquatiques dans les zones touchées, pour proposer des services de vulgarisation afin de faciliter la phase de reconstruction, pour renforcer les services de commercialisation et d'appui, par exemple les dispositifs de crédit, les services agraires et l'assurance-récolte, ainsi que pour développer l'infrastructure agricole dans les îles inhabitées.

234. En conclusion, il fait part de la gratitude de son gouvernement pour la rapidité avec laquelle le FIDA a apporté son aide aux Maldives au lendemain du tsunami. Une mission du FIDA est actuellement sur place pour achever d'évaluer les dommages subis par la pêche et l'agriculture et mettre au point un programme d'assistance, dont le pays a besoin de toute urgence.

235. **M. SARR** (Guinée), faisant remarquer que le FIDA est l'un des principaux bailleurs de fonds à l'appui de la mise en œuvre de la politique de développement économique et social de son pays, indique que la stratégie de son gouvernement en matière de sécurité alimentaire est sérieusement mise en péril par l'instabilité qui règne dans les pays voisins, à savoir le Libéria, la Sierra Leone, la Guinée-Bissau et la Côte d'Ivoire; cette situation s'est traduite par l'afflux de centaines de milliers de réfugiés en Guinée, aboutissant à un déficit agroalimentaire et perturbant les systèmes de production. C'est pour cette raison, mais également parce que le coût du service de la dette absorbe la totalité de la création de richesse et de la croissance du secteur agricole, dont le pays aurait besoin pour combattre la pauvreté, que le gouvernement veut espérer que le FIDA augmentera sensiblement le volume du concours financier qu'il accorde au pays.

236. La Guinée sollicite le concours du FIDA pour la mise en œuvre de sa politique de développement agricole. La poursuite de la diversification des interventions du FIDA serait également bienvenue, spécialement afin d'assurer le renforcement des capacités institutionnelles des services administratifs compétents sur le plan de l'agriculture. Il espère que la présente session du Conseil des gouverneurs tiendra compte des préoccupations de la Guinée en matière de développement. Le pays a subi une invasion de criquets pèlerins, qui ont totalement détruit la production vivrière et maraîchère. Il dispose de moyens très limités pour faire face à cette calamité, et sollicite de toute urgence l'aide du FIDA et de l'ensemble de ses partenaires afin de venir à bout des criquets.

237. **M. PERERA** (Sri Lanka) note avec satisfaction qu'en décembre 2004 son pays a pu signer avec le FIDA un nouvel accord de prêt d'un montant de 22 millions de USD. Sri Lanka accueille très favorablement la recommandation du FIDA selon laquelle le programme, qui devait initialement apporter une aide à environ 80 000 ménages ruraux habitant plusieurs districts de la zone aride, devrait être complété, au lendemain du désastre du tsunami, par une enveloppe de 3 millions réservée exclusivement à l'atténuation des effets du tsunami dans l'est et le sud du pays. La flotte de pêche de Sri Lanka a été détruite aux deux tiers, et l'essentiel de ses installations de pêche sont gravement endommagées. Si, dans un premier temps, les dégâts subis par les récoltes ont été modérés, la perte de terres cultivables et la baisse de la productivité sous l'effet conjugué de l'eau salée et de la destruction des réseaux d'irrigation constituent une menace considérable pour le secteur agricole sri-lankais.

238. Avec l'aide de la communauté internationale, le gouvernement de Sri Lanka a pris très rapidement des mesures afin de démarrer la reconstruction et la remise en état des moyens d'existence, des infrastructures, de la pêche et de l'agriculture, et il exprime sa gratitude non seulement pour les aides annoncées au titre de la coopération Nord-Sud mais également pour la coopération Sud-Sud, spécialement avec les partenaires de la région. Sri Lanka se félicite également de la proposition du FIDA, qui sera soumise au Conseil d'administration au cours de l'année 2005, portant sur un nouveau programme de gestion des ressources communautaires côtières, dont le

groupe cible se composerait de ménages pauvres en proie à de grandes difficultés qui vivent dans des régions frappées par le tsunami; ce programme permettrait de répondre aux besoins de restauration des biens et de reconstruction des infrastructures. Il exprime ses remerciements au FIDA pour la promptitude avec laquelle il a envoyé sur le terrain la mission chargée d'évaluer les besoins de Sri Lanka après le tsunami, et il espère que les recommandations formulées par cette mission favoriseront les opérations à venir du FIDA dans le pays. Sri Lanka continue de se préoccuper de surmonter les difficultés qui découlent de la mondialisation, avec l'aide du FIDA et de la communauté internationale tout entière.

239. **M. REID** (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) salue les progrès accomplis par le FIDA sur la voie des réformes depuis la sixième reconstitution, en particulier l'introduction du programme pilote relatif à la présence sur le terrain, ainsi que la réaction du Fonds au rapport de l'évaluation externe indépendante. Le fait est que ce document donne à réfléchir, car il montre que le FIDA doit franchir une étape s'il souhaite obtenir l'impact le plus élevé possible sur les OMD. La recommandation formulée dans le rapport, qui préconise que le FIDA élabore une stratégie lui permettant d'influencer les politiques à l'échelon national et international, est particulièrement bienvenue. Le Fonds doit également prendre une part active aux débats portant sur la meilleure façon d'obtenir que les agences de développement mettent leurs opérations en adéquation avec les stratégies émanant des pays, et avec les bonnes pratiques reconnues sur le plan international. L'avantage comparatif du Fonds réside dans le fait que, parmi les pauvres qui disposent d'un potentiel productif, il privilégie les plus pauvres, mais aussi dans sa volonté d'innover. Le chemin qui reste à parcourir à cet égard est encore long, et le Fonds doit s'appuyer sur les travaux engagés dans le cadre de l'Initiative pour intégrer l'innovation. Le Royaume-Uni, qui apporte une contribution de 10 millions de USD à l'appui de ce travail, est satisfait des résultats obtenus jusqu'à présent. Il conviendrait que le FIDA mette en place une instance chargée d'encadrer cette initiative et définisse des indicateurs clairs permettant d'en mesurer les progrès. Le concours d'autres donateurs en faveur de cette initiative serait bienvenu.

240. Il est possible que le nouveau modèle de fonctionnement recommandé dans l'évaluation exige la restructuration du Département gestion des programmes, et remette en cause le modèle du chargé de programme de pays. Sa délégation approuve sans réserve la décentralisation du personnel et de la prise de décision à l'échelon national lorsque le nombre de programmes le justifie. L'évaluation a également étudié une autre question importante, à savoir l'amélioration de la gestion des connaissances: il faudrait que la nouvelle politique des ressources humaines amène une modification en profondeur de la culture et des méthodes de travail du Fonds. La mise en œuvre de cette politique n'est pas chose facile, mais elle est indispensable. À cet égard, le Royaume-Uni est favorable au projet de mise en place d'un centre de développement commun aux trois agences des Nations Unies implantées à Rome qui constitue un excellent exemple d'apprentissage interorganisations.

241. Le Royaume-Uni a identifié, en concertation avec le personnel du FIDA, quatre domaines dans lesquels son Département du développement international pourrait apporter son aide au FIDA dans le domaine du renforcement des capacités, afin de lui permettre d'accélérer le rythme du changement; il s'agit de la mise au point de la politique de gestion des connaissances, de l'élaboration d'outils de planification institutionnelle, de la mise au point d'un système d'évaluation de la performance du personnel, et de l'amélioration de l'impact obtenu dans les pays moyennant le renforcement de l'alignement et de l'harmonisation. À cet égard, il accepterait volontiers l'appui d'autres États membres, sous la conduite de la haute direction du Fonds. L'orientation générale à donner au changement ne fait aucun doute; la difficulté consiste à impulser le changement.

RÉSUMÉ DE LA CONFÉRENCE-DÉBAT SUR LE THÈME: "RÉALISER LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT: INVESTISSEMENT RURAL ET POLITIQUES PORTEUSES"

242. **La PRÉSIDENTE** résume la conférence-débat qui s'est déroulée sur le thème "Réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement: investissement rural et politiques porteuses". Le texte intégral de ce résumé est présenté au chapitre 4.

CLÔTURE DE LA SESSION

243. **La PRÉSIDENTE** prononce son allocution de clôture, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.

244. Elle déclare close la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs.

245. **La séance est levée à 18 heures.**

CHAPITRE 3

B. TABLES RONDES

246. Lors de sa troisième réunion, au cours de la matinée du 17 février 2005, le Conseil a simultanément tenu trois tables rondes portant sur les thèmes décrits dans les notes d'information GC 28/INF.4, GC 28/INF.5 et GC 28/INF.6.

247. Les tables rondes ont été organisées comme suit :

Réaliser le premier objectif du Millénaire pour le développement – réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015: l'expérience croisée des régions Asie et Pacifique et Afrique de l'Ouest et du Centre (informations générales données dans le document GC 28/INF.4)

Président: M. Rene C. Villa, Secrétaire au Ministère de la réforme agraire de la République des Philippines

Intervenants:
i) M. Hari Upadhyaya, Membre de la Commission nationale de planification du Royaume du Népal
ii) M. Alioune Sall, Directeur exécutif de l'African Futures Institute, Afrique du Sud

Stratégies nationales de réduction de la pauvreté rurale: comparaisons et expériences (informations générales données dans le document GC 28/INF.5)

Animateur du débat: M. Andrew Shepherd, Coordinateur du Groupe de la politique rurale et de la gouvernance à l'Overseas Development Institute du Royaume-Uni

Intervenants:
i) Mme Daphrose Gahakwa, Secrétaire d'État chargée de l'agriculture, Ministre de l'agriculture et de l'élevage de la République du Rwanda
ii) M. Guilherme Cassel, Vice-Ministre du développement agraire de la République fédérative du Brésil
iii) M. Mohamed Habib Haddad, Ministre de l'agriculture et des ressources hydrauliques de la République tunisienne

La réussite des objectifs du Millénaire pour le développement passe par la réduction de la pauvreté rurale (informations générales données dans le document GC 28/INF.6)

Présidente: Mme Janet Museveni, Première Dame de la République de l'Ouganda, fondatrice de l'Uganda Women's Effort to Save Orphans (UWESO)

Présentateur: M. Hans Rosling, Professeur de santé internationale au Karolinska Institute, Suède

Commentateur: M. Klemens van de Sand, Coordinateur pour les objectifs du Millénaire pour le développement au Ministère de la coopération économique et du développement de la République fédérale d'Allemagne

248. Les conclusions émanant de ces tables rondes ont ensuite été résumées par M. Rene C. Villa, M. Alioune Sall et M. Guilherme Cassel au début de la conférence-débat *Réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement: investissement rural et politiques porteuses*, qui s'est tenue dans la salle de l'assemblée plénière le 17 février 2005, comme indiqué dans le compte rendu de la troisième réunion, pages 28 à 37. Leurs commentaires ont constitué une introduction très pertinente pour le débat et se sont avérés être un excellent point de départ pour entamer les discussions.

CHAPITRE 3

C. AUTRES DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Déclaration du Gouverneur pour la République d'Albanie

Au nom du Gouvernement albanais, permettez-moi tout d'abord de remercier le Président et le personnel du FIDA de leur aide et de leur coopération. Au fil des années, le FIDA a travaillé avec le secteur privé et la société civile pour réduire la pauvreté et promouvoir la croissance économique dans les zones rurales montagneuses.

Depuis plus de dix ans, le Fonds international de développement agricole (FIDA) coopère avec le Gouvernement albanais pour s'attaquer aux problèmes que rencontrent les paysans dans les zones rurales et montagneuses.

Le Gouvernement albanais, de son côté, tient particulièrement à la coopération du FIDA pour mettre en œuvre ses programmes de développement agricole dans les zones rurales en général et dans les zones montagneuses en particulier. D'après le document de stratégie nationale pour le développement économique et social, 80% des familles albanaises pauvres vivent dans les zones montagneuses. Or, l'investissement public dans ces zones au cours des dix dernières années a été minime, voir inexistant. Jusqu'en 2003, l'État n'a pas pu épargner. Les financements du FIDA ont donc été un moyen de soutien inestimable, non seulement pour développer l'agriculture, mais également pour combattre la pauvreté.

L'appui fourni par le FIDA n'a pas été uniquement d'ordre financier. Comme nos problèmes de développement agricole et de réduction de la pauvreté rurale sont à peu près les mêmes que ceux d'autres pays avec lesquels le FIDA coopère, l'appui fourni a été et reste important en termes d'approches, de politiques et d'instruments applicables dans ce domaine. Ce n'est pas un hasard si le développement agricole et rural repose sur l'accroissement de la productivité de chaque petit exploitant, même si nos familles rurales ne possèdent guère plus de 1,1 hectare, une superficie très limitée qui constitue un handicap non négligeable. En outre, étant donné que les ruraux pauvres n'ont la plupart du temps pas accès aux marchés intérieurs et surtout extérieurs, les expériences faites ailleurs dans le monde et l'introduction de ces nouvelles approches par le FIDA représentent pour le gouvernement de mon pays des contributions immédiates.

La coopération entre le Gouvernement albanais et le FIDA dans le cadre des deux premiers projets exécutés dans les régions nord et nord-est du pays, à savoir le projet de développement rural des districts du nord-est du pays et le projet de remise en état de petits périmètres d'irrigation, a donné des résultats satisfaisants. L'expérience tirée de la coopération et de l'exécution des deux projets précédents a permis de lancer le programme de développement des zones montagneuses, financé par le FIDA et spécifiquement axé sur le développement et la réduction de la pauvreté. Ses objectifs et sa stratégie sont conformes aux grandes orientations du développement agricole (la stratégie verte), à la stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté, et à la stratégie de développement économique et social. Le programme de développement des zones montagneuses a pour but de développer les services agricoles, d'accroître la productivité des exploitations, d'en diversifier les activités, notamment d'augmenter la production destinée aux marchés, d'améliorer l'infrastructure agricole et rurale, de promouvoir la conservation des pâturages et des forêts, de renforcer l'efficacité, de créer des organismes de crédit et des activités agricoles et non agricoles dans les zones montagneuses. Diverses organisations et associations ont été créées dans le cadre de ce programme: associations d'irrigants, Association des forêts et pâturages, Association

des producteurs et transformateurs de produits agricoles, afin d'assurer une réelle participation et une gestion efficace des ressources naturelles.

Une nouvelle approche pour le développement des zones montagneuses

S'inscrivant dans la stratégie de développement économique et social, le programme de développement des zones montagneuses bénéficiant de l'appui du FIDA a conçu **une nouvelle approche** à moyen et long termes du développement des zones montagneuses.

Les habitants des zones montagneuses doivent accéder aux possibilités de développement comme tous les autres citoyens pour pouvoir bâtir leur avenir en fonction des ressources naturelles, humaines et culturelles dont ils disposent. La pauvreté a reculé grâce à la création d'un secteur privé (exploitations agricoles, petites et moyennes entreprises) qui opère dans un environnement porteur, ce qui a permis de freiner l'exode rural et d'attirer les investissements privés. Le gouvernement élabore des modèles de bonnes pratiques basés sur la cohésion sociale, la participation et la durabilité, en privilégiant toujours les ressources humaines et naturelles. La construction des nouvelles infrastructures, dont des axes routiers internationaux, préserve et met en valeur les précieux paysages montagneux.

Les **aspects centraux** de cette approche sont les suivants:

- Renforcement des capacités des collectivités et des communautés locales.

- Développement du secteur privé, par le biais de l'appui aux nouvelles entreprises agro-industrielles, de l'instauration d'un environnement favorable à l'entreprise et de la création des services essentiels aux entreprises dans les autres secteurs.

- Investissements publics dans l'infrastructure sociale, la protection de l'environnement et l'infrastructure économique, ces deux derniers éléments étant liés.

L'approche du développement des zones montagneuses a pour **fondement** l'existence et le renforcement d'un cadre participatif solide pour garantir que les acteurs locaux ont la maîtrise du processus, des programmes et des ressources.

La mise en œuvre de cette approche est en bonne voie, grâce à l'assistance du personnel du FIDA. Mais nous avons conscience que la progression vers les objectifs du Millénaire pour le développement n'est pas à la hauteur des attentes. Les familles pauvres restent nombreuses, surtout dans les zones rurales, et les fonds disponibles pour investir dans ces zones sont limités.

Il est donc non seulement souhaitable mais indispensable d'innover par des projets et programmes mis en œuvre en collaboration entre le Gouvernement albanais et le FIDA.

Je vous remercie de votre appui constant à l'agriculture albanaise.

Déclaration du Gouverneur suppléant pour la République de l'Inde

Permettez-moi pour commencer de saluer M. Nelson Machado, qui préside cette session. Nous comptons beaucoup sur lui pour nous guider dans l'action que nous menons collectivement pour atteindre les objectifs du FIDA.

Au cours des 25 dernières années, le FIDA a acquis une vaste et précieuse expérience dans les domaines de l'agriculture et du développement rural. Il est de fait la seule organisation multilatérale ayant pour vocation exclusive d'aider les ruraux pauvres. Mais compte tenu de la taille réduite de son portefeuille de programmes, environ 400 millions de USD par an, son impact direct sur le recul de la pauvreté et sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement reste modeste. Le FIDA doit donc exploiter à fond le créneau qui le distingue des autres de façon à parvenir à des résultats très supérieurs au montant des ressources financières investies. Pour justifier son existence et survivre à l'avenir, il doit faire les choses différemment et mieux. L'innovation, la démonstration de nouveaux modèles, la reproduction des actions à plus grande échelle sont les aspects essentiels du cadre stratégique du FIDA. En expérimentant et en prenant des risques, en centrant son action sur les populations les plus pauvres et les plus marginalisées, en ciblant les zones les plus reculées et difficiles d'accès, le FIDA peut jouer un rôle important dans le scénario global du développement et avoir un impact ne se limitant pas à la taille de son portefeuille financier.

Le FIDA doit se positionner en tant qu'institution de développement et non en tant qu'institution financière. En tentant de calquer les grandes institutions financières internationales, il perdrait son avantage comparatif et sa véritable raison d'être pourrait se voir remise en cause. Il doit adopter des approches correspondant à sa spécificité et à son originalité et servir plus efficacement son groupe cible. Les pays en développement ont de tous temps joué un rôle important au FIDA, tant en termes de contributions financières que dans le choix des grandes orientations. Les politiques de l'organisation doivent refléter les besoins et préoccupations des pays en développement et le FIDA devrait se faire reconnaître en tant que porte-parole écouté des pauvres.

Monsieur le Président, l'extrême pauvreté est généralement dans le monde un phénomène rural. Le gouvernement de mon pays est déterminé à éliminer la pauvreté rurale dans les plus brefs délais. Nous pensons que notre capital humain, c'est-à-dire notre population, est notre ressource la plus précieuse. Nous voulons que nos concitoyens, et notamment les plus pauvres, puissent agir; nous voulons les aider à participer pleinement à la croissance par le biais d'emplois rémunérateurs; nous voulons qu'ils puissent ainsi améliorer leur niveau de vie. L'un des piliers de la politique économique du Gouvernement indien est d'assurer cent jours de travail à chaque famille.

Le Gouvernement indien a récemment pris plusieurs mesures pour combattre la pauvreté et le chômage. Nous savons que les initiatives en matière de microfinance sont un moyen efficace et peu coûteux d'ouvrir le système bancaire aux pauvres. Dans le cadre du programme de rapprochement des groupes d'entraide et des banques, 167 millions de familles ont pu recevoir une aide grâce au financement de 1,08 million de groupes par des banques. L'Inde a compris que l'agriculture et l'économie rurale sont cruciales pour maintenir sa croissance globale à 7 ou 8% par an. Elle a lancé un programme massif de réparation, de modernisation et de remise en service de tous les ouvrages d'adduction d'eau directement liés à l'agriculture. Doubler en l'espace de trois ans le nombre de prêts agricoles, instituer un système d'assurances pour l'agriculture et l'élevage, améliorer les marchés des produits agricoles et promouvoir l'agro-industrie sont quelques-unes des mesures importantes prises dans ce secteur.

J'ai le plaisir de vous informer que ces efforts ont porté leurs fruits. On note un net recul de la pauvreté, exprimée en pourcentage de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté, qui est

passée de 55% en 1973-1974 à 26,1% en 1999-2000. Notre objectif est de parvenir à un taux de 19,3% d'ici à 2007; nous sommes bien placés pour atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement qui consiste à réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015.

Les projets du FIDA en Inde s'adressent à certaines des communautés les plus marginalisées des zones géographiques les plus difficiles et les plus reculées. Malgré leur envergure limitée, ils ont un impact significatif et nous serviront de modèle pour planifier notre développement, au niveau national et dans les États. L'expérience montre que les programmes de lutte contre la pauvreté donnent de bons résultats lorsqu'ils sont conçus et mis en œuvre en consultant et en mobilisant pleinement les bénéficiaires. Étant donné que la plupart de ses projets concernent le développement des avoirs communautaires ou l'appui aux moyens de subsistance, le FIDA devrait systématiquement insister sur la participation des ONG et des organisations communautaires à l'élaboration et à l'exécution des projets soutenus. L'expérience acquise dans le cadre du projet visant à assurer les moyens de subsistance des ménages ruraux touchés par le séisme dans l'État du Gujarat, exécuté par une ONG (l'Association des travailleuses indépendantes), ne fait que confirmer cette conviction. Nous sommes heureux que des membres du Conseil d'administration aient eu la possibilité de visiter ce projet et de voir comment vivent les familles très pauvres dans les villages de l'Inde. Nous espérons qu'ils saisiront mieux les problèmes fondamentaux de la pauvreté et pourront aborder le travail du FIDA en meilleure connaissance de cause.

Nous nous félicitons de la réaction des donateurs du monde entier après le tsunami qui a récemment frappé notre région, mais nous aimerions une nouvelle fois exhorter tous les pays développés à tenir leur engagement de consacrer 0,7% de leur PNB à l'aide publique au développement (APD) pour éliminer la faim et la pauvreté partout dans le monde. On sait aujourd'hui que la pauvreté touche essentiellement le secteur agricole et rural, mais l'APD destinée à ce secteur en particulier est en recul, ce qui est tout de même inquiétant.

La Consultation pour la sixième reconstitution des ressources du FIDA n'a pas répondu à nos attentes. De nombreux pays avaient indiqué qu'ils allaient accroître substantiellement leurs contributions, mais le niveau global de la sixième reconstitution est bien en deçà de l'objectif visé et le volume de prêts n'a guère changé par rapport à celui de la dernière période de reconstitution. Pour accroître le nombre et l'envergure de ses activités, le FIDA doit mobiliser de nouvelles ressources. Le niveau proposé pour 2005, soit 500 millions de USD, est certes un progrès par rapport aux années précédentes et une prise en compte de notre demande réitérée avec constance, mais le FIDA devrait faire bien davantage encore. En ne couvrant les pays bénéficiaires admissibles que sur un cycle d'environ huit ans, le FIDA ne saurait être un véritable partenaire de développement. Nous espérons que la septième reconstitution verra une nette augmentation du niveau des ressources du FIDA; nous sommes néanmoins convaincus qu'avec son niveau actuel de ressources, le Fonds peut entreprendre avec prudence un programme de travail plus conséquent. Les ressources dont il dispose doivent être investies dans des projets de développement dans les pays pauvres et non dans des titres à faible rendement.

Puis-je me permettre également de suggérer que le FIDA exploite les possibilités de placement et d'affaires qu'offrent les pays en développement? En externalisant certaines fonctions administratives grâce aux technologies de l'information, en investissant ses fonds dans des instruments sûrs et en faisant appel aux experts des pays en développement, il peut réaliser des gains d'efficacité certains. Il peut en outre déployer des ressources financières plus importantes dans les marchés émergents d'Asie et d'autres pays en développement.

Nous espérons, Monsieur le Président, que l'année sera productive et la reconstitution un succès. Permettez-moi, au nom du gouvernement de mon pays, de vous réitérer notre volonté de coopérer pleinement avec le FIDA et d'appuyer ses objectifs et ses activités.

Déclaration du Gouverneur suppléant pour la République de Madagascar

Monsieur le Président du Conseil, Madagascar se réjouit de vous voir à nouveau assurer la présidence du Conseil. Nous sommes convaincus que sous votre présidence éclairée et grâce à votre compétence nos travaux seront couronnés de succès.

L'heureux événement du jour étant la réélection du Président Lennart Båge pour un second mandat, vous conviendrez avec moi qu'à l'instar des autres délégations j'adresse mes chaleureuses félicitations à M. Båge pour sa brillante réélection à la tête de notre Organisation. Ma délégation lui souhaite plein succès et l'assure de son appui.

Le Fonds international de développement agricole (FIDA), né de la Conférence mondiale de l'alimentation tenue à Rome en 1974, a été créé pour mobiliser les investissements en faveur des ruraux pauvres. Alors, comme maintenant, la pauvreté rurale allait de pair avec l'insécurité alimentaire et il est en fait très difficile de séparer l'un de l'autre sur le plan national ou régional, ou au niveau des ménages. Les objectifs du Fonds restent donc d'une grande actualité dans les efforts de développement rural et la recherche d'une plus grande équité sociale dans le secteur rural. Madagascar souscrit pleinement à ces objectifs.

Le FIDA s'est montré particulièrement efficace dans l'accomplissement de ce mandat important et je tiens à féliciter le Président et le personnel du Fonds pour leurs réalisations.

Notre délégation accueille favorablement la déclaration faite par le Président du FIDA concernant les activités du Fonds pour l'année 2004, et en particulier l'inscription à l'ordre du jour de cette session du thème important, réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement: «investissement rural et politiques porteuses», et l'organisation des trois tables rondes.

Cette initiative répond aux attentes des États membres notamment en ce qui concerne l'investissement en milieu rural. Le FIDA traitant cette question importante pendant cette session pourrait plus efficacement doter les ruraux pauvres des moyens d'échapper à la pauvreté et contribuer, durant les années à venir, à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

En effet, l'année 2005 est l'année d'évaluation des objectifs du Millénaire, du suivi de la Conférence de Monterrey sur le financement du développement. C'est aussi la fin du cycle de Doha, appelé encore cycle de développement. L'agenda 2005 sera consacré au développement, plus que les années précédentes. Aussi attendons-nous avec intérêt les résultats de l'évaluation des objectifs du Millénaire.

La pertinence des points inscrits à l'ordre du jour du Conseil promet des débats fructueux.

Tout d'abord, je me permettrais de vous brosser le tableau de la politique de développement rural de mon pays avant de me prononcer sur certaines questions qui retiennent notre attention.

En effet, le gouvernement, convaincu du rôle primordial que doit jouer le secteur rural dans la stratégie de lutte contre la pauvreté, assurera une relance de l'agriculture et fournira aux pauvres les moyens d'avoir des emplois, d'augmenter leur revenu, d'accéder à la terre et au crédit et de leur assurer la sécurisation foncière. En concordance avec les objectifs inscrits dans le DSRP, les objectifs assignés au développement rural visent à:

- assurer la sécurité alimentaire;

- contribuer à l'amélioration de la croissance économique:
- réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie en milieu rural;
- promouvoir la gestion durable des ressources naturelles;
- promouvoir la formation et l'information en vue d'améliorer la production en milieu rural.

Ces objectifs sont conformes aux politiques sectorielles et à la vision des acteurs centraux et régionaux du développement. Les objectifs globaux du DSRP consistent à réduire la pauvreté à Madagascar de 70 à 35% en l'an 2015 et portent sur les défis en matière de croissance et d'investissement et l'amélioration de la qualité de la vie.

Ainsi, les principaux indicateurs objectivement vérifiables concernant le secteur rural seraient l'augmentation du PIB moyen à peu près de 400 USD par habitant à l'horizon 2015, le maintien de la croissance annuelle du secteur agricole de 4%, la réduction du poids relatif du secteur primaire de 36% actuellement à 25% en 2015, l'augmentation de la productivité par travailleur de l'ordre de 2,4% par an.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de développement rural, le gouvernement a élaboré un Plan d'action pour le développement (PADR). Il constitue le cadre de conception, de définition et d'orientation des stratégies et des programmes de développement rural. Il convient de souligner que le choix de Madagascar pour son décollage économique est le développement rural. L'année 2005 y sera consacrée en priorité. Il faut favoriser la production agricole par un meilleur encadrement technique et financier du monde rural, en facilitant les échanges, grâce à l'amélioration de la sécurité et celle des infrastructures. Il faut créer une agro-industrie tournée vers l'exportation.

Notre délégation profite de cette occasion pour manifester à nouveau son soutien permanent au FIDA dont les interventions à Madagascar sont appréciées par la population rurale et répondent parfaitement aux objectifs principaux fixés par le gouvernement.

En effet, la coopération entre le FIDA et Madagascar remonte aux premières années de sa création. Elle a évolué positivement depuis les années 1980 et a permis de couvrir 11 projets de développement agricole et rural. Les projets ont permis de promouvoir des zones difficiles, et ont eu un impact positif certain sur les populations rurales défavorisées. Ils ont eu le mérite d'encourager un développement régional intégré prenant en considération l'ensemble des besoins de la population cible, d'introduire les femmes comme partenaires du développement, de promouvoir la participation des bénéficiaires et d'impliquer les ONG locales. Nous comptons bien entendu, sur une intensification de notre coopération avec le Fonds dans les années à venir.

Permettez-moi de faire un bref commentaire sur les documents soumis à notre examen, notamment le Programme de travail et budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2005, le Rapport sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA et le rapport de situation 2004 sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance.

Madagascar se félicite de figurer parmi les pays bénéficiaires de prêts du FIDA pour 2005, je me réfère au tableau 4 et au paragraphe 14 de l'annexe IV du document GC 28/L.7. Nous attendons donc avec intérêt la concrétisation de ce projet. S'agissant du Programme de travail et budget du FIDA pour 2005, ma délégation approuve le projet de résolution présenté.

Il est évident que la septième reconstitution des ressources du FIDA revêt une importance capitale pour l'avenir du Fonds et la pérennité de ses activités. Madagascar, fidèle à ses traditions de solidarité internationale approuve sans réserve le projet de résolution relatif à l'établissement

de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du Fonds dans le document GC 28/L.5.

Ma délégation note avec satisfaction le Rapport sur la sixième reconstitution des ressources du Fonds dans le document GC 28/L.4 et Add.1.

Enfin, ma délégation souscrit à la conclusion et recommandation du rapport sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance, document GC 28/L.9 paragraphe 9.

Déclaration du Gouverneur suppléant
pour la République de Maurice

Le FIDA soutient l'ambitieuse stratégie mise en œuvre par le Gouvernement mauricien pour réduire la pauvreté en privilégiant un développement économique diversifié et durable pour les ménages à faible revenu.

Notre programme de développement rural a été entièrement déterminé par la demande; il est géré par les bénéficiaires, en collaboration avec les institutions d'exécution.

Dans le cadre d'un programme de diversification rurale, le FIDA a accordé à la République de Maurice un prêt de 11,12 millions de USD afin d'appuyer l'ambitieuse stratégie de réduction de la pauvreté mise en place par le gouvernement et afin d'encourager un développement économique diversifié et durable pour les ménages à faible revenu. Ce prêt sert notamment à développer l'agriculture irriguée de manière à accroître la productivité des terres marginales appartenant à des petits planteurs, et par voie de conséquence à augmenter les revenus et à améliorer l'accès à la nourriture. Dans le secteur de la pêche, le projet financé par le FIDA prévoit l'extension des activités hauturières, ce qui permettra aux pêcheurs d'augmenter leurs prises. Les microentreprises rurales bénéficient également de financements pour se développer et se moderniser.

La mise en œuvre de la composante agriculture irriguée du projet du FIDA a pris un retard imprévu dû à l'absence de cadre juridique pour l'association des irrigants et à la formation insuffisante des bénéficiaires en matière d'entretien des ouvrages, de gestion de l'eau, etc. Le renforcement des capacités au niveau des bénéficiaires s'est avéré à l'usage une composante très importante et négligée jusqu'alors. Il a été constaté durant l'exécution que la pesanteur administrative des projets financés par le FIDA retardait inutilement l'obtention des autorisations. Ainsi, le coordonnateur de projets se trouve au Ministère des finances, le comité de pilotage est présidé par le Ministre de la planification économique et l'exécution relève de différents ministères. Les autorisations relatives à certains articles appelant des procédures d'appel d'offres sont très longues à obtenir, surtout lorsqu'il faut avoir l'aval du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets. De ce fait, les fonds destinés aux institutions d'exécution sont décaissés avec beaucoup de retard.

Nous en appelons au Secrétariat pour qu'il se penche sur les difficultés rencontrées par les institutions d'exécution afin que les projets puissent être menés à bien plus efficacement.

Déclaration du Gouverneur pour le Royaume du Maroc

Comme c'est la première fois que je participe aux travaux de cette auguste assemblée, permettez-moi tout d'abord de remercier, au nom de la délégation marocaine, les autorités italiennes du soutien sans faille qu'elles apportent au FIDA. Je voudrais également féliciter le Président et le Vice-Président de cette session; je leur fais toute confiance pour mener à bien leur mission.

Nous mesurons et apprécions le magnifique travail qu'accomplit le Président Båge à la tête du FIDA. Ces dernières années, le Fonds est allé de l'avant pour élaborer des programmes, réformer ses modes de fonctionnement et fournir des ressources financières essentielles.

Nous saluons l'action efficace menée par le FIDA pour lutter contre la pauvreté et promouvoir le monde rural à travers les programmes et projets de développement qu'il appuie. Le développement rural et le combat contre le fléau de la misère impliquent le déploiement de toute une panoplie d'actions - développer les ressources propres, mobiliser les ressources supplémentaires nécessaires, fédérer les énergies dans le cadre des solidarités internationales.

Nous nous félicitons de l'engagement du FIDA en faveur de l'allègement de la dette des pays pauvres, qui permet d'intégrer les populations rurales dans le processus de développement. Nous apprécions la qualité de l'appui technique fourni aux pays et aux régions qui s'efforcent de promouvoir le progrès rural.

Le Maroc a adopté une ambitieuse politique de développement rural; il entend poursuivre la mise en œuvre des programmes de développement rural et injecter les fonds nécessaires pour en accélérer la cadence. Il s'est donné pour tâche prioritaire de diversifier l'économie rurale afin d'atténuer l'impact négatif des aléas climatiques, notamment des épisodes de sécheresse, sur la production agricole.

Il s'agit essentiellement pour le Maroc d'assurer le progrès matériel et social des populations rurales. La réalisation de cet objectif suppose des investissements pour répondre aux besoins essentiels, augmenter les revenus, améliorer durablement le niveau de vie. Les autorités et la société civile marocaines attachent la plus grande importance aux programmes qui donnent des moyens d'action supplémentaires aux femmes rurales pauvres et les encouragent à s'investir dans de nouvelles activités économiques, dans la perspective d'une large participation féminine au développement.

Comme vous le savez, le FIDA a contribué à la formulation d'un programme détaillé de développement rural au Maroc avec des projets de coopération au développement d'un coût total de 135 millions de USD, qu'il finance à hauteur de 50%. L'accent a été mis sur le développement des zones rurales isolées, notamment dans l'est et le centre du pays. Le programme comprend: le projet de développement rural dans le Tafilalet et la vallée du Dadès; le projet de développement rural dans la zone de Taourirt-Taforalt; le projet de développement rural dans les zones montagneuses de la province d'Al-Haouz; le réseau de recherche sur le blé dur; et le projet de développement de l'élevage et des parcours dans l'Oriental – Phase II.

Je voudrais dire quelques mots du projet de développement rural dans les zones montagneuses de la province d'Al-Haouz, qui couvre 17 communes et vise à améliorer le niveau de vie de la population grâce à l'exploitation durable des ressources naturelles. Ce projet, d'un coût total de 315 millions de dirhams, couvert à 60% par le FIDA pour la période 2002-2007, peut véritablement servir de modèle pour le relèvement économique des zones montagneuses en raison de son envergure géogaphique, des approches et mécanismes qu'il met en œuvre, de sa relance innovante des activités non agricoles et non forestières.

Les projets appuyés par le FIDA ont contribué à améliorer l'existence des paysans grâce à l'augmentation et à la stabilisation des revenus, et ils ont favorisé la gestion, l'exploitation et la conservation rationnelles des ressources naturelles. Nous espérons que cette fructueuse coopération avec le Fonds se poursuivra avec d'autres projets dans le cadre de la stratégie 2020 de développement rural.

Sur le plan régional, le Maroc cherche à nouer des partenariats dans le cadre d'un nouveau système agricole adapté aux défis spécifiques du continent africain. Dans son message au premier Forum international du Dakar agricole qui s'est tenu dans la capitale sénégalaise les 4 et 5 février 2005, S. M. le Roi Mohammed VI a d'ailleurs appelé de ses vœux la création d'un système agricole mondial équilibré et solide pour renforcer la solidarité et l'entente entre les sociétés dans le cadre des coopérations Nord-Sud et Sud-Sud.

Permettez-moi de dire pour conclure que le Royaume du Maroc est fier de sa remarquable et fructueuse coopération avec le FIDA et qu'il apprécie d'être accompagné de manière constructive et soutenue dans les efforts qu'il déploie pour mener à bien ses programmes et projets de développement, afin notamment d'améliorer la productivité et les conditions de vie des ruraux tout en préservant leurs ressources naturelles.

Déclaration du Gouverneur par intérim pour les États-Unis d'Amérique

C'est pour moi un plaisir que de représenter les États-Unis à ce Conseil des gouverneurs. Alors que nous abordons les négociations de la septième reconstitution, nous avons des raisons d'être optimistes quant à l'avenir du FIDA et au rôle important qu'il joue pour réduire la pauvreté et stimuler la croissance en faveur des ruraux pauvres.

Au cours de l'année écoulée, nous avons œuvré ensemble pour mettre en place les politiques et programmes qui devraient permettre au FIDA de fournir plus efficacement ses ressources et de mieux rendre compte de leur utilisation, comme en témoignent les réformes mises en œuvre durant la période de la sixième reconstitution. Les États-Unis acceptent avec vous tous le défi qui consiste à maintenir l'élan imprimé par ces réformes tout en déployant de nouveaux efforts pour améliorer les résultats mesurables du Fonds sur les fronts de la croissance et de la réduction de la pauvreté. Nous ne sommes pas encore au bout de nos peines mais avons atteint des résultats importants sur de nombreux points cruciaux.

Nous aimerions féliciter le FIDA de s'être engagé à mener à bien la première véritable évaluation externe de l'efficacité de l'organisation. Cette évaluation lui a permis de dresser un tableau crédible, objectif et global de la qualité de ses interventions et de ses résultats au fil des ans. Nous relevons avec satisfaction l'évolution positive de la performance au cours des dernières années mais savons bien que la complaisance n'est pas de mise si nous voulons que le FIDA atteigne des résultats quantifiables comparables ou supérieurs à ceux des autres institutions financières internationales intervenant dans le secteur rural. Nous souhaitons instamment que tout continue d'être mis en œuvre pour atteindre l'objectif de 10% de dons qui a été convenu dans le cadre de la sixième reconstitution, l'objectif étant que les pays puissent pleinement bénéficier de cet important outil opérationnel. Nous attendons cette année avec intérêt la mise en œuvre, pour la première fois, d'un système d'allocation fondé sur la performance pour que l'aide soit utilisée le plus efficacement possible, ainsi que l'élaboration et la publication du premier système de suivi des résultats.

Alors même que nous reconnaissons l'ampleur des réalisations de l'année écoulée, il nous faut maintenir le cap sur le travail important qu'il nous reste à accomplir. Il va notamment nous falloir, entre autres tâches, élaborer une stratégie de collaboration renforcée avec le secteur privé et apporter de nouvelles améliorations aux exposés des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP). L'une des gageures principales est, bien entendu, de parvenir à élaborer un plan d'action axé sur les résultats et pouvant faire l'objet d'un suivi en vue de mettre en œuvre les conclusions de l'évaluation indépendante.

Notre optimisme repose sur plusieurs principes fondamentaux qui sont les suivants. Il faut: augmenter la productivité agricole des paysans pauvres qui vivent dans l'insécurité alimentaire; accroître les revenus des ruraux pauvres et assurer le bon fonctionnement des marchés; protéger les ressources naturelles essentielles pour la sécurité alimentaire; réformer les politiques et créer un environnement favorable à l'entreprise privée; allouer les ressources d'une façon efficace, équitable et transparente en privilégiant l'efficacité des projets et en mesurant les résultats; et insister sur l'obligation du FIDA et de ses partenaires de rendre compte en toute transparence de leur action. Tels sont les principes qui sous-tendront notre approche de la septième reconstitution cette année.

En tant qu'institution de taille relativement restreinte se consacrant exclusivement aux ruraux pauvres, le FIDA s'est créé un créneau en opérant sur la base de projets, en déployant ses modestes ressources pour accroître la productivité et les revenus des ruraux pauvres des communautés rurales isolées qui ne sont pas extrêmement bien desservies par les autres donateurs. Le FIDA devrait

poursuivre son action en tant qu'institution innovante opérant sur la base de projets, même lorsqu'il s'efforce d'appuyer, en collaboration avec d'autres donateurs, les stratégies de développement lancées dans le secteur agricole à l'instigation des pays. En appliquant ces principes fondamentaux à son approche centrée sur les projets, il devrait parvenir à des résultats tangibles et durables pour améliorer le sort des ruraux pauvres.

En tant que fervents défenseurs de la vocation et de la mission du FIDA, nous serons heureux de travailler avec vous tous au cours des années à venir pour maintenir et améliorer les réalisations du FIDA dans le domaine du développement rural.

Déclarations et allocutions spéciales

M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda, durant son allocution inaugurale

M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre du Royaume de Belgique, durant son discours liminaire

M. Lennart Båge, Président du FIDA, durant la plénière

CHAPITRE 4

DÉCLARATIONS ET ALLOCUTIONS SPÉCIALES

Allocution de bienvenue prononcée par le Président du FIDA, M. Lennart Båge, à l'occasion de la visite de M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda

Mesdames et Messieurs les délégués,

Je suis véritablement très honoré d'accueillir aujourd'hui le Président Museveni à la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Au nom de tous les États membres du Fonds, je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir accepté d'ouvrir officiellement cette session.

L'Ouganda est un membre originaire du FIDA, et depuis plus de vingt ans son partenariat avec le Fonds ne cesse de se renforcer, pendant que simultanément le continent africain se projette vers un avenir dynamique, un avenir que "la perle de l'Afrique" illustre parfaitement. Car l'Ouganda, autrefois ravagé par la guerre, l'instabilité économique et l'insécurité alimentaire généralisée, est aujourd'hui en plein essor économique.

Sous votre conduite éclairée, Monsieur le Président, l'Ouganda commence à marquer des points dans sa lutte contre le VIH/sida, et les femmes ougandaises accèdent à l'autonomie et le pays s'est engagé sur la voie de la croissance économique tirée par l'agriculture pour améliorer les moyens de subsistance en milieu rural.

Plus de 80% de la population ougandaise vit surtout de l'agriculture. Votre pays collabore donc étroitement et de longue date avec le FIDA, et nous allons poursuivre ensemble notre combat commun pour éradiquer la pauvreté rurale.

Votre présence ici, Monsieur le Président, témoigne de votre soutien au FIDA, et nous attendons votre allocution avec le plus grand intérêt.

Allocution inaugurale de M. Yoweri Kaguta Museveni,
Président de la République de l'Ouganda

Monsieur le Président du Fonds international de développement agricole,
Monsieur le Premier Ministre du Royaume de Belgique,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

Le FIDA a été créé en 1978 afin d'établir un partenariat entre les nations en développement et les nations développées avec pour mission particulière de contribuer à "éliminer la pauvreté et la faim dans les zones rurales". À cette époque, j'étais occupé à combattre la dictature d'Idi Amin en Ouganda et je n'ai pas suivi les événements qui ont conduit à la création du FIDA. J'étais trop préoccupé pour suivre les affaires internationales.

Lorsque je suis arrivé au gouvernement en 1986, j'ai été informé des activités du FIDA par M. Jazairy, le Président algérien du FIDA à l'époque. Le FIDA a accompli un énorme travail en Ouganda depuis 1981, sa contribution à ce pays atteignant 132 millions de USD. Cette somme a permis de financer diverses activités, comme le programme de reconstruction agricole, le projet de développement agricole, le projet de relèvement agricole de la région du Sud-Ouest, le projet de développement du sous-secteur cotonnier, le projet de développement de la production d'huile végétale, le projet d'appui à l'aménagement des districts, le projet de modernisation agricole au niveau local, le programme national de services de conseils agricoles, le programme relatif aux services financiers ruraux, etc. De telles activités ont notamment été mises en œuvre dans les districts de Kasese, Hoima, Kalangala et Masindi.

Le FIDA a bien sûr mené une action similaire dans d'autres régions du monde et il convient de l'en féliciter. Cependant, la pauvreté rurale et urbaine touche encore près de 1,2 milliard de personnes dans le monde. En Ouganda, la proportion des personnes vivant dans la pauvreté a certes diminué, passant de 56% en 1986 à 38% maintenant, et les chiffres seraient encore meilleurs sans le terrorisme orchestré par le Soudan dans le nord du pays. Je ne suis pourtant pas surpris de la contradiction. Quelle est donc cette contradiction? D'un côté l'action menée par le FIDA et d'autres acteurs bien intentionnés, de l'autre la pauvreté massive persistante des bénéficiaires. Comment expliquer une telle contradiction? Le FIDA, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme des Nations Unies pour le développement et bien d'autres se sont efforcés d'éradiquer la faim et la pauvreté mais il y a encore 1,2 milliard de gens dans le monde qui vivent précisément dans de telles conditions. Si je ne suis personnellement pas surpris par cet état de fait, c'est parce que les problèmes de la pauvreté rurale et de la production agricole ne sont pas abordés de façon intégrée.

Le FIDA a pour mandat d'éliminer la faim et la pauvreté. Si l'on veut atteindre cet objectif en se fondant sur l'agriculture, il faut restructurer l'agriculture de subsistance traditionnelle pour en faire une agriculture commerciale moderne. Pour ma part, je vois seulement quatre raisons qui puissent inciter quelqu'un à pratiquer l'agriculture. Si vous en voyez d'autres, dites-le-moi, mais je n'en vois personnellement que quatre. La première, c'est la nécessité de se nourrir: c'est ce qu'on appelle l'agriculture de subsistance; le deuxième type d'agriculture est l'agriculture commerciale; le troisième est l'agriculture commerciale de subsistance, un hybride des deux premiers types: on cultive pour sa propre consommation mais aussi dans une optique commerciale. La quatrième raison qu'on peut avoir de pratiquer l'agriculture est pour se distraire: c'est un passe-temps de riches. Quand les gens sont trop riches, ils n'ont rien à faire et se lancent dans l'agriculture. Certains prennent un bocal, le placent dans le salon, y mettent un petit poisson rouge et s'amusent à le regarder tourner en rond: c'est une forme d'agriculture. Ou ils cultivent des fleurs: il s'agit d'un hobby. L'agriculture comme hobby. En dehors de ces quatre catégories, je ne vois pas d'autres types d'agriculture.

Bien que l'Ouganda ait bénéficié des prêts du FIDA, je ne sais pas exactement ce que vous pensez de ces quatre modes d'agriculture. On parle parfois de sécurité alimentaire. Qu'entend-on par là? Le fait d'avoir assez à manger? Et l'argent dont la famille a besoin pour se soigner, recevoir une éducation, se vêtir, se loger, se distraire, etc.? Si on produit assez pour se nourrir, qu'en est-il des autres besoins, ceux dont la satisfaction exige de l'argent? Où trouver l'argent pour la santé, l'éducation, un logement convenable, toutes exigences de la vie moderne? Est-il encore possible pour une famille de se sortir de la pauvreté en produisant uniquement pour manger? Comment faire si l'on produit exclusivement pour se nourrir? Il est parfois question de "vendre l'excédent": on produit, on consomme, puis on vend l'excédent. Mais cet excédent rapportera-t-il assez pour faire face aux dépenses du ménage? On ne peut se dire sorti de la pauvreté que si, en plus d'assurer la nourriture, on a assez d'argent pour équilibrer les recettes et les dépenses du ménage. Lorsqu'on dépense plus qu'on ne gagne, on vit dans la pauvreté.

D'un autre côté, qui dit production agricole commerciale, ou combinaison d'agriculture commerciale et d'agriculture de subsistance, dit aussi, nécessairement, transformation agro-industrielle et accès aux marchés intérieur, régional et international pour les produits concernés, sans oublier les infrastructures telles que les routes, les centres de santé, etc. Disposons-nous réellement de toutes ces liaisons – production au niveau de l'exploitation, moyens de stockage et de transport, transformation par ajout de valeur plutôt que vente des produits sous forme de matières premières et, au bout du compte, commercialisation dans le pays d'origine, dans la région ou au niveau international? Toutes ces étapes, ces liaisons qui vont de la production à la transformation et à la commercialisation, sont-elles vraiment en place?

Selon moi, c'est l'incapacité à mettre en place de telles liaisons verticales entre les différentes étapes nécessaires qui est la cause principale de la persistance de la faim et de la pauvreté. L'incitation la plus stratégique et la plus durable est le marché. Quand quelqu'un achète vos produits, il vous aide à bannir définitivement la faim, la famine et la pauvreté. Tous les autres facteurs sont des facteurs liés: stockage, transport, transformation, etc. Si on produit du maïs mais que personne ne l'achète, on peut se nourrir pendant un moment, mais, faute de revenu, certains membres de la famille devront sans doute partir en ville pour chercher du travail. Comme l'agriculture de subsistance repose sur le travail familial, c'est vite l'insécurité alimentaire et non la sécurité alimentaire qui s'installera, parce que quand on n'a pas d'argent, même si on a de quoi manger, on doit partir pour essayer d'en gagner. Et l'exploitation se retrouvera à l'abandon, surtout si elle repose sur le travail familial. En s'attachant aux trois éléments que sont la production, la transformation et la commercialisation, on s'occupe en même temps de bien d'autres choses: d'emploi, de sécurité alimentaire, de recettes en devises, de rentrées d'impôts, et, par conséquent, de transformation sociale.

Je lis beaucoup de publications internationales et, il y a à peu près un an, alors que nous assistions à Abuja (Nigéria) à une réunion du Commonwealth, le groupe des pays qui entretenaient par le passé des liens avec la Grande-Bretagne (il s'agit du Commonwealth britannique, dont nous faisons partie), j'ai demandé pourquoi l'expression "transformation sociale" n'apparaissait pas dans les documents? On y trouve d'autres mots et expressions, comme "développement", "croissance durable", etc., mais pas trace de "transformation sociale". L'Europe s'est transformée au cours des quatre derniers siècles, passant d'une société féodale à une société capitaliste moderne dotée d'une main-d'œuvre qualifiée. C'est la raison pour laquelle vous n'avez pas besoin, ici en Europe, du FIDA. Je ne pense pas que le FIDA soit fait pour l'Europe. Le FIDA est destiné aux pays qui n'ont pas subi cette transformation, dont la société n'a pas été transformée. Une fois transformées, les sociétés seront en mesure de régler elles-mêmes le problème de la faim et de la famine. Ce sur quoi nous devons nous pencher, ce sont donc les facteurs de transformation. Quels sont les facteurs susceptibles de stimuler la transformation des sociétés en les faisant passer, comme cela s'est produit en Europe, d'un stade préindustriel à un stade industriel?

Ces deux termes – "transformation sociale" –, je recommande de les introduire dans nos publications, car on ne peut pas sérieusement prétendre maintenir indéfiniment en vie un patient par

des moyens artificiels. Celui qui est maintenu en vie uniquement à l'aide d'appareils n'a pas de viabilité interne propre. Je prends volontiers l'exemple du coton. La fabrication du coton comprend sept étapes. D'abord, on fait pousser le coton. Puis on l'égrène, c'est-à-dire qu'on sépare la fibre de la graine. Ensuite on tisse le coton. On le teint. Puis on coupe le tissu pour en faire des vêtements, par exemple des chemises comme celles que nous portons. Et on utilise les graines pour fabriquer d'autres produits: huile de cuisine, huile végétale pour la fabrication de savon, alimentation animale, etc.; on en fait même de la poudre à canon. Ce sont là les sept étapes du cycle du coton. Au siècle dernier, l'Afrique a principalement exporté son coton au niveau du deuxième stade seulement, c'est-à-dire après l'égrenage. Après avoir séparé la graine de la fibre, donc au stade deux, les Africains vendent. Compte tenu des cours actuels, le pays gagne ainsi un dollar par kilo de coton. Or si on passe à l'étape suivante et qu'on file le coton, la valeur triple. Si on va jusqu'au tissage, la valeur sextuple. Et lorsqu'on arrive au stade de la confection, la valeur a décuplé. Ainsi donc, pendant la plus grande partie du siècle dernier, chaque fois que l'Afrique percevait un dollar par kilo de coton, d'autres dans le monde gagnaient 10 ou 15 dollars avec le même coton, tout cela parce que les Africains s'arrêtent à l'égrenage, c'est-à-dire à la deuxième étape. Ils perdent le bénéfice de toutes les autres étapes. Ainsi, quand nous exportons du coton brut, c'est-à-dire du coton non transformé, nous donnons en fait au monde extérieur environ 10 dollars par kilo. Les Africains sont donc de grands donateurs. Les plus grands donateurs du monde moderne sont les Africains qui, de façon insensée, sans le savoir, donnent 10 à 12 dollars pour chaque kilo de coton. Ce qui se passe avec le coton advient également avec le café et d'autres produits. Les Africains sont donc les principaux donateurs dans le monde, aujourd'hui et depuis longtemps. Nous donnons non seulement de l'argent mais aussi des emplois. Le travail de filature est exporté, le travail de tissage est exporté, de même que le travail de finition, le travail de confection et les autres emplois liés à l'utilisation des graines de coton. Comment pourrons-nous donc éliminer la faim, la famine et la pauvreté si nous ne transformons ni ne commercialisons ce que nous produisons?

L'Ouganda est un gros producteur agricole: chaque année, 10 millions de tonnes de bananes, 4 millions de sacs de café, 36 millions de kilos de thé et 1,3 milliard de litres de lait sont produits et 500 000 bovins sont abattus. La production en Ouganda n'est donc pas un problème. Jusqu'à récemment, une grande partie de ces produits n'était pas transformée, à l'exception du thé et du sucre. Nous sommes aujourd'hui sur le point de faire des progrès décisifs dans plusieurs domaines. De même, grâce à nos efforts, la société et l'économie ougandaises commencent à changer. Les chiffres montrent que l'industrie représente à présent 19 % du PIB et les services 42 %. Ainsi, pour la première fois, l'industrie et les services composent-ils la majeure partie du PIB. Les chiffres indiquent également que 74 % des ménages ougandais demeurent tributaires de l'agriculture, mais cela signifie aussi que 26 % ne le sont plus. C'est là un grand changement par rapport à 1986, où ils n'étaient que 5 % environ à se trouver dans ce cas.

Tout en reconnaissant que le progrès dépend de nombreux facteurs, nous devons prendre conscience du fait qu'éliminer la faim, la famine et la pauvreté suppose qu'on produise, qu'on transforme les produits pour y ajouter de la valeur et qu'on commercialise ces produits. Je suis profondément convaincu que sans ces trois étapes, en particulier les deux dernières, on ne mettra pas fin à la pauvreté. Tous les autres aspects, par exemple la recherche, l'irrigation, le stockage, le transport, etc., sont importants; mais les principaux facteurs sont la production, la transformation et la commercialisation.

Je voudrais enfin souligner qu'il n'est pas juste d'aborder les questions de la faim, de la famine et de la pauvreté en distinguant l'aspect rural des autres aspects. Il convient de tenir compte des interactions qui existent entre la campagne et la ville. La campagne produit les matières premières, la ville les transforme en produits finis. La ville produit ou importe des intrants agricoles qui seront utilisés par la campagne. Si la campagne intensifie la production agricole en recourant à des semences améliorées, à des engrais et à de meilleures pratiques agricoles mais que la ville ne transforme pas cette production en produits élaborés dotés d'une longue durée de conservation, une grande partie des efforts sera gaspillée sous forme de pertes après récolte.

Par ailleurs, beaucoup de pays africains ayant une population limitée, l'Afrique a connu un phénomène de "balkanisation politique". L'Afrique est le continent du monde qui compte le plus grand nombre de pays. Comparée au continent nord-américain, qui ne comprend que trois États – le Canada, les États-Unis et le Mexique –, l'Afrique, avec 53 pays, est de ce point de vue très riche. Bon nombre de pays africains ont ainsi une population réduite, et donc s'ils accroissent leur production agricole, l'absence de structure de transformation leur permettant d'exporter leurs produits entraînera une surproduction interne et un effondrement des cours. L'exportation constituerait un débouché pour les petites économies africaines, alors même que nous nous efforçons d'intégrer les économies de l'Afrique dans un marché plus vaste; mais pour exporter, il faut transformer.

Il existe d'autres obstacles à l'exportation, comme le protectionnisme européen et diverses distorsions, mais nous n'avons pas le temps d'en parler ici. Nous devons être conscients de toutes ces entraves lorsque nous cherchons à combattre la faim, la famine et la pauvreté. En Ouganda, par exemple, sur les 10 millions de tonnes de bananes que produit le pays, 40% pourrissent après la récolte. Nos scientifiques ont fini par trouver un moyen de transformer les bananes en farine et en fécule et ce problème de gaspillage va donc être résolu.

En conclusion, je tiens à rappeler que le FIDA a accompli un travail méritoire en contribuant à augmenter la production dans les régions rurales où il est intervenu. C'est incontestablement ce qu'il a fait en Ouganda. Nous devons élargir son mandat pour lui permettre d'apporter son soutien à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles. C'est ainsi que l'on éliminera définitivement la faim, la famine et la pauvreté.

Allocution de bienvenue prononcée par le Président du FIDA,
M. Lennart Båge,
à l'occasion de la visite de
M. Guy Verhofstadt,
Premier Ministre du Royaume de Belgique

Mesdames et Messieurs les délégués,

J'ai également l'honneur et le plaisir d'accueillir ce matin le Premier Ministre Guy Verhofstadt, à qui je souhaite la bienvenue en votre nom à tous. La Belgique est elle aussi un membre originaire du FIDA, et elle est constamment à nos côtés pour nous apporter son soutien financier, nous donner des conseils techniques et nous montrer la voie à suivre. Sa collaboration s'est encore renforcée avec le lancement il y a vingt ans du Programme conjoint du Fonds belge de survie. Votre présence, Monsieur le Premier Ministre, prend donc un relief particulier en cette année anniversaire.

Le FIDA travaille en partenariat avec votre pays pour apporter des solutions à bon nombre des problèmes que rencontrent les ruraux pauvres en Afrique. La Belgique a appuyé des projets très innovants en Ouganda, notamment l'initiative de l'Uganda Women's Effort to Save Orphans, une organisation non gouvernementale de base parrainée par la Première Dame du pays. La constance de l'engagement multilatéral de la Belgique et l'importance qu'elle attache au développement durable sont vraiment appréciées et reconnues dans le monde entier.

Vous êtes déterminé, Monsieur le Premier Ministre, à porter l'aide publique au développement de la Belgique à 0,7% du produit intérieur brut et à promouvoir une conception intégratrice de la mondialisation dont aucun peuple ne sera exclu. Votre engagement personnel et votre énergie vous placent aux avant-postes de la marche mondiale vers le développement. Nous sommes honorés que vous soyez des nôtres aujourd'hui et nous attendons votre intervention avec intérêt.

Discours liminaire de M. Guy Verhofstadt,
Premier Ministre du Royaume de Belgique

Monsieur le Président de la République de l'Ouganda,
Madame,
Monsieur le Président du FIDA,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de m'avoir invité à prendre la parole à la vingt-huitième session du Conseil des Gouverneurs du FIDA. C'est un grand plaisir pour moi, en ma qualité de Premier Ministre de la Belgique, que d'accepter votre aimable invitation, car, comme vous le savez et l'avez rappelé, la Belgique entretient depuis de nombreuses années une relation particulière avec votre organisation. Cette année, précisément, nous célébrons le vingtième anniversaire du programme de coopération entre le FIDA et le Fonds belge de survie, qui a été créé en 1985. Ce programme reste, je crois, un modèle en ce qui concerne l'intensité avec laquelle des organisations intergouvernementales et des pays peuvent œuvrer ensemble sur des projets très concrets, comme nous le faisons déjà depuis vingt ans.

En 1983, le Roi Baudouin de Belgique est intervenu à la septième session du Conseil des Gouverneurs du FIDA, ici, à Rome. Ce fut l'occasion pour le Roi en personne, non seulement d'annoncer la création de notre Fonds belge de survie, mais aussi de souligner l'importance des liens étroits entre le FIDA et ce Fonds.

Le FIDA a été la première et, pendant longtemps, la principale organisation partenaire à participer au Fonds belge de survie, lequel a reçu une contribution de 250 millions de EUR en 1983 puis une nouvelle contribution de 250 millions de EUR en 1999, dont 60 % ont été alloués au FIDA. Au cours des vingt dernières années, le Fonds belge de survie a pris part à 38 projets communs avec le FIDA, pour un montant total de plus de 103 millions de EUR. Pour prendre juste un exemple, le Fonds belge de survie a contribué, comme vous le savez, Monsieur le Président Museveni, à cinq projets en Ouganda. Et je suis également très fier de rappeler que la Belgique participe activement au projet UWESO (projet de développement de l'Uganda Women's Effort to Save Orphans) que vous-même, Madame Museveni, avez fondé et que vous parrainez avec beaucoup de dévouement et d'efficacité.

Je crois donc finalement que le FIDA et le Fonds belge de survie ont en commun la même idée du développement, une démarche similaire et le souci d'assurer une étroite coopération entre les initiatives gouvernementales, intergouvernementales et non gouvernementales. Je pense ici à nos programmes concertés en faveur de la sécurité alimentaire et du développement rural intégré, à la complémentarité des prêts assortis de conditions libérales et des dons, à nos synergies sur le terrain et à la qualité et la viabilité de nos projets. Bien avant que le "développement durable" ne devienne un leitmotiv, nous œuvrions ensemble pour mettre en place un système de durabilité planifiée afin d'assurer à des millions d'individus un approvisionnement alimentaire plus fiable. Cette coopération et le travail du FIDA ont servi également, je crois, de modèle pour les objectifs du Millénaire pour le développement adoptés en l'an 2000.

Malheureusement, les problèmes auxquels nous faisions face en 1983 persistent aujourd'hui plus gravement que jamais. Le Roi Baudouin avait évoqué alors les neuf millions d'enfants qui mouraient de faim chaque année et les 500 millions de victimes de malnutrition. Or, selon des chiffres récents, 11 millions d'enfants meurent aujourd'hui tous les ans et plus de 800 millions de personnes dans le monde ne savent pas de quoi sera fait leur prochain repas.

Face à cette situation, heureusement, les objectifs du Millénaire pour le développement ont, comme vous le savez, été formulés en septembre 2000, des objectifs qui nous ont donné une idée plus précise du monde auquel nous aspirons et aussi des ressources à mobiliser à cet effet. Comme je l'ai mentionné, ce sont des objectifs à la réalisation desquels le FIDA, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme alimentaire mondial et le Fonds belge de survie ont collectivement frayé la voie depuis les années 80. Le premier des huit objectifs du Millénaire pour le développement qui doivent être atteints d'ici à 2015 consiste à réduire de moitié la proportion de la population souffrant de l'extrême pauvreté et de la faim. Le développement agricole, qui est au cœur même de la mission du FIDA, revêt naturellement une importance cruciale à cet égard dans la mesure où il contribue directement et indirectement à la réalisation de plusieurs des autres objectifs. Par exemple, on n'arrivera jamais à obtenir de réels progrès dans le domaine de l'éducation de base avec des ventres vides. Ces objectifs du Millénaire pour le développement présentent l'avantage de la clarté. Ils indiquent la voie à suivre et, pour la première fois, nous disposons de critères pour mesurer nos efforts et nos progrès. Nous avons aussi une idée plus précise à présent de ce qu'il faut faire et de ce qui sera nécessaire pour y parvenir. Et en réitérant inlassablement ces objectifs, je pense que nous nous condamnons à avancer dans la voie de leur réalisation. Une évaluation intérimaire des objectifs du Millénaire pour le développement m'amène à appeler l'attention sur trois grandes tâches qui nous attendent.

Tout d'abord, naturellement, la mise en œuvre d'une politique de développement fondée sur les objectifs du Millénaire est sans aucun doute – nous devons le dire et le répéter – une question d'argent. N'éludons pas cette question délicate. Nous devons – et je pense ici avant tout aux pays les plus riches – mobiliser davantage de ressources pour établir une politique de développement durable. Il y a 35 ans déjà, l'Organisation des Nations Unies avait demandé aux pays de consacrer 0,7 % de leur PIB à la coopération pour le développement. Seuls très peu d'entre eux ont réussi à se conformer à cet objectif: comme vous le savez, la moyenne pour les pays de l'OCDE en 2003 est tout juste de 0,3 %. En fait, parmi tous les pays du monde, seuls cinq ont atteint depuis le taux de 0,7 % du PIB.

Cette année-là, en 2003, la Belgique s'est placée pour la première fois au sixième rang à cet égard, avec 0,61 % du PIB, encore que l'honnêteté m'oblige à préciser que cette excellente place était due en partie à une annulation ponctuelle de dette en faveur de la République démocratique du Congo. Mais nous étudions actuellement les moyens d'accorder le même traitement à d'autres pays afin de parvenir au bout du compte, de façon structurelle, au taux de 0,7 % d'ici à 2010. Ainsi, le jour où nous aurons tous franchi, je dis bien tous franchi, la barre des 0,7 %, à commencer par les pays de l'OCDE et de l'Union européenne, nous disposerons des ressources financières nécessaires pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement que nous nous sommes fixés.

Deuxièmement, notre combat contre la faim dans le monde est aussi une question d'organisation et de bonne gouvernance. Une coopération internationale et intergouvernementale beaucoup plus poussée est nécessaire; cependant, dans l'application de notre politique de développement au jour le jour, les facteurs nationaux l'emportent toujours nettement sur les impératifs internationaux ou supranationaux. Même au sein de l'Union européenne, nous avons encore beaucoup à faire pour coordonner la coopération en faveur du développement. Je pense que nous devrions nous efforcer de formuler une politique européenne de développement qui nous permette d'accroître la production et aussi certainement l'efficacité des 25 États membres de l'Union européenne grâce à une meilleure organisation au niveau institutionnel.

Enfin, et cette dernière tâche n'est pas la moindre, nous ne serons en mesure de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement que si nous lançons une offensive sur tous les fronts, en adoptant une approche intégrée et beaucoup plus multisectorielle qui puisse conjuguer et consolider l'ensemble de nos interventions sur le terrain. Venir à bout de la pauvreté exige des actions dans plusieurs domaines: développement rural et urbanisation, microcrédits ainsi que prêts et dons de grande ampleur, santé et éducation de base, allègement de dettes, aide et commerce. Veiller à ce que nos différentes politiques et nos différents instruments se complètent et se renforcent mutuellement –

et à ce qu'ils ne se contredisent pas l'un l'autre – est essentiel pour la bonne gouvernance au sein des organisations internationales.

Nous devons traduire ces différentes tâches en actions concrètes. Je pense que ce mois-ci nous fournit à cet égard une excellente occasion, parce que – comme vous le savez très probablement –, le Président des États-Unis, M. Bush, sera à Bruxelles lundi prochain et l'un des principaux thèmes de sa visite concernera le nouvel agenda stratégique commun de l'Europe et des États-Unis. Au cours de ces pourparlers de Bruxelles, j'ai la ferme intention de placer les objectifs du Millénaire pour le développement, et en particulier la question de la pauvreté en Afrique, parmi les priorités de ce nouvel agenda.

Nous sommes sous le coup, depuis quelques semaines, de l'une des pires catastrophes naturelles survenues depuis cent ans, le tsunami qui s'est produit durant la dernière semaine de l'année 2004 et qui a fait plus de 300 000 victimes parmi les habitants les plus pauvres de la planète. Ce raz de marée doit nous rappeler à quel point les plus pauvres sont vulnérables. Mais nous avons vu également, face à cet événement, une vague humaine sans précédent de solidarité internationale, tout aussi impressionnante et inattendue que le fut le tsunami lui-même.

C'est cette seconde vague qu'il nous faut garder à l'esprit, et aussi, à mon avis, utiliser, pour nous attaquer aux racines de la pauvreté et de la faim. Tant que la pauvreté et la faim continueront de faire 40 fois plus de victimes chaque année qu'un seul tsunami de grande ampleur – et je pense ici aux 11 millions d'enfants qui meurent chaque année en moyenne dans le monde –, nous savons exactement ce que nous avons à faire. Le FIDA est, je crois, prêt à relever ce défi; son personnel est prêt, et je pense que les projets du Fonds le prouvent tous les jours.

Je vous remercie de votre attention et vous adresse tous mes vœux de succès pour cette nouvelle année.

Message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,
M. Kofi Annan,
délivré en son nom par le Président du Conseil des gouverneurs,
M. Nelson Machado

Je me félicite de la tenue de cette vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, pour laquelle je forme tous mes vœux de réussite.

2005 est une année critique pour notre action en faveur du développement. En septembre, cinq ans après le Sommet du Millénaire de 2000, les dirigeants politiques du monde entier se retrouveront au Siège de l'ONU pour mesurer le chemin parcouru vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et réfléchir à des mesures qui permettraient d'accélérer la cadence. Le Rapport sur le Projet du Millénaire paru en janvier montre que, pour l'instant, le bilan est pour le moins contrasté. Si certains pays d'Asie ont fait de remarquables avancées, d'autres, notamment en Afrique, sont loin de tenir le rythme voulu pour atteindre les objectifs énoncés. Plus de un milliard d'hommes, de femmes et d'enfants survivent à grand-peine avec moins de un dollar par jour. Les trois quarts sont des ruraux qui vivent essentiellement de l'agriculture, du petit artisanat, du commerce et d'autres activités. Nous devons terrasser énergiquement la pauvreté rurale, faute de quoi nous n'atteindrons pas les objectifs du Millénaire pour le développement.

Comme l'a souligné le Rapport sur le Projet du Millénaire, nous tenons l'occasion de réduire la pauvreté rapidement. Mais pour réussir, nous avons également besoin d'un certain nombre d'ingrédients – augmentation substantielle de l'aide publique au développement, allègement de la dette, aboutissement des négociations du cycle de Doha. La famille des Nations Unies est déterminée à aider les États membres à atteindre les OMD et à agir de concert à cette fin. Je suis heureux que le Président du FIDA Lennart Båge ait accepté de continuer à présider notre Comité de haut niveau sur les programmes.

Le FIDA, institution spécialisée des Nations Unies chargée de combattre la pauvreté rurale, a un important rôle à jouer dans notre effort collectif. Au cours de ses 27 années d'existence, il a œuvré pour aider les producteurs pauvres, les petits agriculteurs et autres ruraux, notamment les femmes, à construire un avenir plus productif et plus sûr pour eux-mêmes et leur famille. Il nous a aidés à mieux connaître et comprendre le monde agricole et le développement rural, il nous a indiqué des pistes sur les cadres institutionnels et les mesures à mettre en place pour faire reculer plus rapidement la pauvreté rurale.

Je compte sur vos délibérations et sur les autres débats qui vont avoir lieu avant le sommet de septembre pour donner un élan décisif à l'action que nous menons collectivement pour mettre véritablement les OMD sur les rails. J'attends donc avec le plus grand intérêt les résultats de vos travaux, que je souhaite très fructueux.

Allocution du Président du FIDA, M. Lennart Båge, à la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs

Excellences,
Madame Museveni,
Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

J'ai le grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue à Rome et à la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs.

Nelson Mandela a déclaré, plus tôt ce mois-ci, que "la pauvreté, comme l'esclavage et l'apartheid, n'est pas naturelle. Elle est produite par l'homme et peut être vaincue et éradiquée par l'action de l'homme. Et vaincre la pauvreté n'est pas un geste de charité; c'est un acte de justice, un acte de protection d'un droit humain fondamental, le droit à la dignité et à une vie décente. Tant que subsiste la pauvreté, il n'y a pas de vraie liberté."

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs,

Nous avons l'honneur d'avoir parmi nous aujourd'hui des dirigeants qui ont joué un rôle majeur dans le combat engagé pour vaincre la pauvreté: le Président de l'Ouganda et Mme Museveni, et le Premier Ministre du Royaume de Belgique. Sous la direction du Président Museveni, l'Ouganda est devenu l'un des pays de la région qui obtient le plus de succès dans la réduction de la pauvreté. Fait plus remarquable encore, l'Ouganda a réussi à stopper et même à faire régresser l'épidémie du sida. Nous sommes également honorés par la présence du Premier Ministre Verhofstadt. Sa venue parmi nous témoigne de son engagement personnel et de l'engagement de la Belgique à venir à bout de la pauvreté et de la faim, et marque également le vingtième anniversaire du Programme conjoint du FIDA avec le Fonds belge de survie.

Il y a cinq ans les dirigeants mondiaux, en adoptant la déclaration du Millénaire, ont reconnu que l'éradication de la pauvreté et de la faim était le principal défi pour l'humanité dans les années à venir. Quatre ans après le Sommet du Millénaire, un certain nombre de pays, comme le montre clairement le Rapport sur le projet du Millénaire, sont en bonne position pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Beaucoup d'autres toutefois, en particulier en Afrique subsaharienne, ne le sont pas. Le rapport indique que sur 1,1 milliard de personnes dans le monde vivant dans l'extrême pauvreté, c'est-à-dire avec moins de un dollar par jour, 800 millions – soit plus des trois quarts – se trouvent dans les zones rurales. Ce sont de petits agriculteurs, des pêcheurs, des éleveurs, des paysans sans terre et surtout des femmes rurales pauvres qui, malheureusement, représentent une majorité croissante de cette population défavorisée.

La clef du progrès dans la réalisation des OMD, tout le monde le voit, réside dans le développement rural. Sans accroissement de la productivité agricole, de la production et des revenus, la réalisation des OMD restera un horizon lointain.

Comme l'a reconnu la récente évaluation externe du FIDA, celui-ci est la seule organisation internationale ayant pour vocation de centrer exclusivement son action sur la situation des ruraux pauvres. En fait, comme le note l'évaluation, le problème qui a motivé la création du FIDA demeure, et devrait subsister dans l'avenir prévisible. En ce sens, le FIDA représente un bien public d'importance vitale dans l'effort mondial pour atteindre les OMD.

Monsieur le Président,

Au cours de ses 27 années d'activité, le Fonds a acquis une vaste expérience du travail avec les ruraux pauvres, leurs communautés et leurs institutions en vue de les aider à construire par eux-mêmes les bases d'une vie plus productive et plus sûre.

Nous nous concentrons sur trois objectifs primordiaux:

- nous rendons plus équitable l'accès à la terre, à l'eau et aux autres ressources naturelles ainsi qu'à la technologie;
- nous élargissons l'accès aux services financiers et aux marchés;
- nous renforçons les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations.

Nos programmes mettent l'accent sur l'égalité des sexes, accordent une attention spéciale aux besoins des groupes autochtones et des groupes marginalisés, et veillent à la protection de l'environnement. "Atteindre les laissés-pour-compte et faire entendre la voix de ceux qui n'ont pas la parole", tel est le rôle du FIDA. Je suis très heureux que nous ayons eu cette année des initiatives parallèles qui étaient consacrées aux perspectives des populations autochtones et aux organisations paysannes. Une part notable de notre financement va à la finance rurale et nous prenons activement part à l'Année internationale du microcrédit. En Amérique latine, par exemple, l'accès au microfinancement permet aux destinataires pauvres d'envois de fonds d'en épargner et d'en investir une partie pour améliorer leurs moyens d'existence dans le moyen terme.

Nous avons à l'heure actuelle plus 200 programmes et projets en cours. Ils aident plus de 100 millions de ruraux pauvres, femmes et hommes, à construire des existences meilleures.

Le FIDA a investi dans ces activités près de 3 milliards de dollars. Avec le cofinancement, cet investissement a plus que doublé pour atteindre 6,1 milliards de dollars.

Je suis heureux de pouvoir dire que le FIDA touche plus de ruraux pauvres qu'il n'en a jamais atteints jusqu'ici.

Sans aucun doute, nous *avançons* dans la bonne direction. À la sixième reconstitution, nous avons mobilisé 20% de ressources de plus qu'à la reconstitution précédente.

Ces trois dernières années, nous avons accru notre programme de travail de 28%, et nous l'avons porté au niveau record de 500 millions de dollars par an. Cela n'aurait pas été possible si nous n'avions pas investi dans la réforme de l'institution, dans la gestion financière, dans les ressources humaines, dans la qualité des opérations, dans le développement des politiques, dans la communication et dans le renforcement de l'encadrement et de l'évaluation de nos programmes.

Les années passées, nous nous sommes vigoureusement efforcés d'intensifier notre efficience, la transparence et l'impact. En accordant encore plus d'importance à la concertation et au plaidoyer, nous nous donnons de meilleurs moyens de mettre les problèmes du développement agricole et rural au premier plan des préoccupations mondiales.

Nous avons élaboré un système de pilotage stratégique comprenant un cadre stratégique ainsi que des stratégies destinées aux programmes régionaux et par pays qui nous guident dans le développement de notre réserve de projets et l'établissement de notre programme de travail et budget annuel.

Nous avons aussi mis en place un système très complet pour la mesure et le suivi des résultats, de l'impact et de la performance, complété par un bureau de l'évaluation indépendant.

Nous nous préoccupons spécialement de l'impact au niveau du terrain en donnant plus d'importance à la présence sur le terrain et à l'innovation.

Nous avons renforcé nos capacités en matière de planification stratégique, de communication, de définition des politiques et de ressources humaines. Par ailleurs, 40% des personnels du cadre organique sont maintenant des femmes.

Au cours des quatre années passées, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, nous avons entamé ensemble un voyage pour faire du FIDA une institution plus forte, au service de vous tous qui êtes ses partenaires dans la lutte contre la pauvreté rurale et dans la recherche d'un développement et d'une dignité humaine pour les ruraux pauvres oubliés.

Les efforts du FIDA en matière de réduction de la pauvreté rurale et de développement rural sont reconnus. Le rapport sur la pauvreté rurale de 2001 a grandement contribué à replacer le développement rural au premier plan des préoccupations.

Le projet de rapport de l'évaluation externe indépendante nous apprend que nous sommes au niveau d'autres institutions multilatérales de prêt et que la plupart de nos projets sont couronnés de succès. C'est sans doute un bon point de départ, compte tenu du fait que nos programmes sont exécutés dans certaines des parties les plus isolées et les plus marginalisées du monde. Mais cela n'est pas suffisant. Nous devons faire mieux et nous ferons mieux.

Je me félicite de cette évaluation qui sera achevée en avril. Je suis fier que nous ayons ainsi fait l'objet d'une étude parfaitement indépendante et transparente de notre impact, de nos opérations, de notre gouvernance et de notre gestion des ressources humaines. Nombre d'entre vous auront déjà lu ou entendu parler des conclusions car nous avons largement diffusé tous les rapports intérimaires et toutes les réactions parmi notre personnel et les membres du Conseil.

Monsieur le Président,

Les initiatives des quatre dernières années offrent une base solide pour l'avenir. Le FIDA représente par lui-même un partenariat unique entre pays en développement, pays de l'OPEP et pays de l'OCDE. Ce partenariat a bien servi l'institution et, dans le monde d'aujourd'hui, je crois qu'il est plus précieux que jamais. Dans les années qui viennent, je m'impliquerai plus profondément et plus activement avec **tous** nos groupes d'États membres. Ce partenariat doit être nourri et développé de telle manière que nous puissions porter à un niveau plus élevé la reconstitution de nos ressources ainsi que notre programme de travail. Cela doit être étayé par un programme de transformation efficace permettant de répondre aux besoins nouveaux et aux possibilités nouvelles qui se présentent.

À cet égard, l'évaluation externe nous fournit un grand nombre de leçons et de recommandations précieuses concernant les moyens de renforcer l'institution.

Nous en tiendrons pleinement compte.

Nous ne manquerons pas de présenter une réponse plus détaillée et plus complète aux recommandations de l'évaluation externe indépendante à la session d'avril 2005 du Conseil d'administration.

Afin de permettre au FIDA de faire davantage et de faire mieux, je crois que nous devons avancer sur trois grands fronts.

En premier lieu, nous devons augmenter nos ressources afin de pouvoir atteindre un plus grand nombre de personnes. Je souhaiterais voir notre programme de travail croître au rythme d'au

moins 10% chaque année. Le présent Conseil des gouverneurs va mettre en place la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA. Nous devons tout faire pour la mener à bien dans les délais voulus – d'ici à la fin de cette année – et atteindre un niveau de reconstitution sensiblement plus élevé.

Deuxièmement, nous devons utiliser ces ressources de manière plus efficace, pour que l'impact soit plus fort et plus durable. Le fait pour les pays de se sentir partie prenante est à cet égard essentiel. Nous devons participer activement à la formulation et à la mise en œuvre de stratégies de réduction de la pauvreté conduites et coordonnées par les pays, et harmoniser nos efforts sur la base des priorités et des processus des pays emprunteurs. Au sein du FIDA nous renforcerons nos équipes en charge des pays, afin de pouvoir nous engager de manière plus active au niveau des pays dans l'appui à la mise en œuvre, la concertation et la gestion des savoirs. Nous renforcerons encore notre fonction d'élaboration des politiques et de mise en place de partenariats.

Dans un environnement en évolution rapide, l'innovation est cruciale. Nous poursuivrons l'innovation avec nos partenaires – à la fois pour trouver de nouvelles solutions et pour encourager leur reproduction et leur transposition à plus grande échelle. À l'innovation se rattache étroitement une approche plus systématique de la gestion des savoirs, à l'intérieur de l'institution, mais aussi avec nos partenaires du développement.

En effet, les partenariats sont le fondement même de notre approche. Nous entretenons de longue date et de manière de plus en plus étroite une collaboration avec nos institutions sœurs établies à Rome, d'autres organisations du système des Nations Unies, la Banque mondiale et autres institutions financières multilatérales ainsi qu'avec le Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale et le Fonds pour l'environnement mondial. Nous avons aussi, au-delà du système des Nations Unies, de solides partenariats avec la société civile et le secteur privé. Avec la Coalition internationale pour l'accès à la terre, par exemple, nous aidons les ruraux pauvres à obtenir un accès à la terre et aux ressources naturelles. Avec le Mécanisme mondial, nous aidons à mettre en œuvre la Convention sur la lutte contre la désertification. Le cofinancement avec le Fonds de l'OPEP se situe à un niveau élevé et continue de croître.

Parmi nos nombreux partenariats bilatéraux figurent celui que nous avons depuis longtemps avec le Fonds belge de survie, et la récente Initiative pour intégrer l'innovation avec le Royaume-Uni. Ce sont bien sûr nos partenariats avec nos pays membres emprunteurs qui occupent une place essentielle.

En troisième lieu, nous devons renforcer la capacité de l'institution à apporter à la fois plus de soutien et un meilleur soutien. Le dévouement et l'engagement de nos personnels au service de notre objectif commun, à savoir l'éradication de la pauvreté rurale et de la faim, sont des éléments déterminants. Ils ont fait preuve d'une infatigable énergie. Afin de tirer parti du potentiel de chacun des membres du personnel du FIDA, nous allons renforcer encore notre système et nos capacités en matière de ressources humaines. La formation et le recrutement sont essentiels à l'amélioration des compétences du personnel. La diversité des personnels du FIDA est un atout majeur pour l'institution; elle doit être maintenue et renforcée.

Nous poursuivrons le développement de nos systèmes d'évaluation de la performance, d'assurance de la qualité et d'auto-évaluation.

Nous devons consolider les progrès que nous avons réalisés ces dernières années dans les domaines de la réforme administrative et du développement des ressources humaines et financières.

En s'appuyant sur les recommandations de l'évaluation et notre propre expérience, nous présenterons un plan d'action pour les quatre prochaines années. Un plan soigneusement structuré, géré et doté de ressources. Les leçons tirées de l'exécution des plans d'action élaborés dans le cadre

des cinquième et sixième reconstitutions et du Programme de transformation stratégique seront à cet égard importantes.

Monsieur le Président,

Le tsunami qui a détruit tant de vies humaines en décembre met en relief la vulnérabilité des pauvres. Mais l'afflux d'aide spontanée est le signe non seulement d'un élan de générosité mais d'un sens partagé de l'humanité.

Cette catastrophe n'a pas fait de différence entre riches et pauvres – les pertes les ont tous frappés indistinctement. Mais ce sont les pauvres qui portent le fardeau le plus lourd en raison de leur dénuement.

Au FIDA, nous œuvrons avec nos pays membres pour aider les communautés touchées par le tsunami non seulement à reconstruire, mais aussi à vaincre cette pauvreté qui les rend si vulnérables.

Inévitablement, l'attention du monde va se tourner vers d'autres objets. Lorsque cela se produira, nous resterons, au FIDA, spécialement attentifs aux séquelles du tsunami – et à la tragédie permanente de la pauvreté massive et de la faim.

Monsieur le Président,

Chaque jour dans le monde des pauvres sont victimes de la malnutrition, du VIH/sida et autres maladies, ainsi que de conflits. Sous l'effet de ces fléaux, plus de 200 000 personnes meurent chaque mois sur le seul continent africain. Les catastrophes naturelles comme le tsunami en Asie et les ouragans en Amérique centrale aggravent encore le dénuement chronique de centaines de millions d'autres humains.

Mais nous vivons aussi en un temps de promesse. La déclaration du Millénaire et les OMD ont créé un cadre international consensuel pour l'éradication de la pauvreté.

Comme l'Ouganda, de nombreux pays en développement se montrent fortement déterminés à centrer leurs énergies, leurs politiques et leurs ressources sur l'élimination de la pauvreté, notamment en appuyant un développement rural plus rapide.

Comme la Belgique, de nombreux pays développés ont promis d'accroître substantiellement leur aide publique au développement dans les années à venir.

Ces quatre dernières années, nos ressources pour combattre la pauvreté ont augmenté. Il faut qu'elles doublent à l'avenir. Cela ne se fera pas du jour au lendemain. Mais dans les quelques jours qui viennent, nous verrons s'amorcer le processus qui nous rapprochera de cet objectif.

Au cours de la dernière décennie, la communauté du développement n'a pas accordé beaucoup d'attention au développement rural. C'était une erreur. Mais aujourd'hui la pauvreté rurale est au cœur des efforts planétaires pour réaliser les OMD. Le moment est venu de redresser la barre.

L'expérience du FIDA montre clairement que les pauvres, si la possibilité leur en est offerte, peuvent accroître leur productivité et leurs revenus et trouver une issue à leur pauvreté. Seul un tiers de 1% de l'aide publique au développement passe par le canal du FIDA. Compte tenu du défi posé par la réalisation des OMD et des moyens du FIDA, nous devons nous demander aujourd'hui si les priorités sont correctement fixées. Pouvons-nous ensemble – en tant que partenaires du développement – changer la donne?

Je crois que nous le pouvons et que nous le devons.

Ensemble nous pouvons reléguer la pauvreté rurale dans le passé.

Je vous remercie.

Message de M. Gianfranco Fini, Vice-Président du Conseil et Ministre des affaires étrangères de la République italienne, délivré en son nom par M. Gianluigi Magri, Gouverneur du FIDA pour l'Italie

Au nom du Gouvernement italien, je vous souhaite la bienvenue à Rome et à cette session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Je suis particulièrement heureux d'accueillir M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda, et M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre du Royaume de Belgique.

Je voudrais vous donner lecture d'un message du Ministre italien des affaires étrangères, M. Gianfranco Fini, qui aurait répondu avec plaisir à votre invitation si des engagements officiels pris antérieurement ne l'empêchaient d'être parmi nous aujourd'hui.

«À l'heure où nous mettons en œuvre des stratégies de développement international et redoublons d'efforts pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, l'Italie est plus que jamais déterminée à soutenir les organisations internationales qui œuvrent si efficacement pour réduire la pauvreté et la malnutrition.

Les institutions du système des Nations Unies que nous avons le privilège d'accueillir à Rome, FAO, FIDA et PAM, ont une mission particulièrement difficile. L'Italie, qui croit aux vertus du multilatéralisme pour le développement, s'efforce de collaborer toujours plus étroitement avec ces trois partenaires pour rehausser la valeur des aides techniques, financières et nutritionnelles proposées aux pays en développement.

Depuis la création du FIDA par la communauté internationale lors de la première Conférence mondiale sur l'alimentation tenue à Rome en 1974, l'Italie contribue solidement aux ressources de base d'un organisme dont elle apprécie l'efficacité et l'utilité dans la lutte contre la pauvreté. Elle fait aussi des contributions volontaires destinées à des initiatives spécifiques.

En 2005, la communauté internationale devrait focaliser ses stratégies de développement et ses ressources précieuses mais limitées sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le premier objectif, à savoir réduire de moitié la pauvreté et la faim d'ici à 2015, doit être poursuivi avec détermination.

En cette année du microcrédit, l'Italie aimerait rappeler qu'elle participe à cet outil de développement si important pour les zones rurales – elle a versé une contribution supplémentaire de 5 millions d'euros pour soutenir l'action du FIDA dans ce domaine. Nous comptons affecter 30% de cette contribution aux pays victimes du tsunami qui a récemment ravagé le pourtour de l'océan Indien.

Permettez-moi de présenter au FIDA et à tous ses États membres mes meilleurs vœux de réussite pour cette session, en souhaitant que vos délibérations renforcent davantage encore les capacités du Fonds à aider les ruraux pauvres.»

J'aimerais maintenant partager avec vous un certain nombre de réflexions en ma qualité de Gouverneur.

Ces dernières années, les organismes des Nations Unies et les institutions financières internationales ont été amenés à modifier profondément leurs stratégies pour faire face à la gravité croissante des problèmes liés à la pauvreté: faibles revenus, inégalités hommes-femmes, manque d'instruction, maladies et dégradation de l'environnement.

Le mandat initial du FIDA était centré sur le secteur agricole, mais il a considérablement évolué depuis la fin des années 70. Au début, le Fonds finançait essentiellement des projets formulés par d'autres organisations – des interventions qui ne visaient pas forcément à aider les zones rurales les plus déshéritées. Mais, à partir des années 90, il s'est de plus en plus investi dans la conception des projets et s'est focalisé sur des interventions susceptibles d'avoir un impact majeur sur la réduction de la pauvreté.

Ce tournant décisif a été pris lorsqu'il s'est avéré qu'il ne suffisait pas d'augmenter la production agricole pour améliorer l'existence des populations les plus pauvres et qu'il fallait aborder les problèmes dans une optique beaucoup plus large, en tenant compte du contexte économique général, du rôle des marchés, du dialogue avec les institutions et de la décentralisation des pouvoirs administratifs.

Nous appuyons donc naturellement le programme de travail du FIDA pour 2005 approuvé par le Conseil d'administration et nous nous réjouissons des résultats obtenus par l'Organisation en 2004. Nous tenons à féliciter le Président Båge et la direction du Fonds pour leur excellent travail au service des objectifs de l'institution.

L'engagement de l'Italie

L'Italie est pleinement consciente de la nécessité de doter le Fonds de ressources suffisantes pour qu'il puisse accomplir son mandat. Un décret-loi autorisant le versement de la contribution de l'Italie à la sixième reconstitution des ressources du FIDA a été pris le 19 janvier 2005. Le Parlement devrait l'approuver très bientôt.

J'aimerais par ailleurs rappeler que l'Italie a versé au FIDA une contribution au titre de l'allègement de la dette des pays bénéficiant de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Elle a toujours appuyé la participation du FIDA au fonds fiduciaire de l'Initiative PPTE, créé par la Banque mondiale pour soutenir les donateurs multilatéraux régionaux et sous-régionaux.

Les ressources financières du FIDA et les initiatives structurelles

Le Conseil d'administration a décidé de présenter à cette session un projet de résolution sur la septième reconstitution des ressources du FIDA. Tout en appuyant cette décision, le Gouvernement italien rappelle que, comme il est indiqué dans le Consensus de Monterrey, les instruments de coopération financière internationale ont peut-être permis de surmonter les difficultés macroéconomiques et de faire des investissements d'infrastructure majeurs dans les pays en développement, mais sont insuffisants en et par eux-mêmes pour promouvoir le développement économique des régions agricoles les plus pauvres s'ils ne s'accompagnent pas d'interventions structurelles plus larges et d'une libéralisation des marchés.

L'un des aspects les plus importants de l'activité du FIDA est son programme d'investissement centré sur la promotion de la microentreprise rurale. Comme les petits producteurs agricoles sont très vulnérables aux aléas climatiques et aux fluctuations de la demande, la microentreprise peut devenir un nouveau moteur de croissance et de création d'emplois, avec à la clé une vie meilleure pour les populations les plus fragilisées – femmes, jeunes, paysans sans terre. À cet égard, le FIDA pourrait peut-être consacrer davantage de ressources à la création d'instruments de microcrédit en zone rurale.

Efficacité des aides

Permettez-moi maintenant de dire quelques mots sur trois initiatives qui permettront d'améliorer l'efficacité de la distribution des aides du FIDA et d'aligner les structures et les règles de fonctionnement du Fonds avec celles des grandes institutions financières internationales.

Tout d'abord, nous avons pris note avec satisfaction de la mise en place d'un système transparent d'allocation fondé sur la performance des pays bénéficiaires.

Nous nous félicitons également des progrès réalisés en matière d'évaluation des projets. Maintenant qu'il existe des procédures détaillées pour évaluer les interventions du Fonds et rendre compte de leurs résultats, nous attendons avec intérêt une analyse plus approfondie de l'impact des projets, assortie de propositions utiles concernant l'orientation stratégique et la gestion des ressources limitées du FIDA.

Enfin, nous appuyons les efforts déployés par le Fonds pour renforcer sa présence dans les pays bénéficiaires afin de pouvoir mieux dialoguer avec les autorités locales et de suivre de plus près les diverses phases de l'exécution des projets.

Je suis persuadé que les synergies induites par tous ces instruments destinés à augmenter l'efficacité de l'aide contribueront à renforcer le rôle du FIDA, à rehausser son image et à asseoir son prestige.

**Message du Directeur général
de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture,
M. Jacques Diouf,
délivré en son nom par M. David Harcharik,
Directeur général adjoint**

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs,
Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur exécutif,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous dire combien je suis heureux de pouvoir m'adresser à vous aujourd'hui au nom de la FAO. Le Directeur général est retenu par des engagements pris de longue date qui ne lui permettent malheureusement pas d'être parmi nous, mais il m'a chargé de vous saluer et de réitérer notre volonté de collaborer étroitement avec le FIDA et avec le PAM au service du combat commun que nous menons contre la faim et la pauvreté.

J'observe avec satisfaction que, depuis que M. Diouf s'est adressé à vous il y a tout juste un an, la collaboration entre la FAO et le FIDA s'est encore élargie et renforcée.

Monsieur le Président,

Je remarque dans l'ordre du jour de la session de cette année une conférence-débat intitulée "Réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement – investissement rural et politiques porteuses". Ce thème mettra certainement en évidence la complémentarité des missions de la FAO, du FIDA et du PAM ainsi que les liens d'étroite coopération qui nous unissent.

En fait, le lancement du Rapport sur le Projet du Millénaire ici à Rome le mois dernier a été pour nos organisations, qui ont toutes trois leur siège dans cette ville, l'occasion de réaffirmer la nécessité de travailler de concert pour atteindre les objectifs définis dans la Déclaration du Millénaire. La déclaration commune rendue publique à cette occasion a réaffirmé notre volonté de renforcer nos partenariats et de relancer notre collaboration.

Notre mandat respectif nous lie tout particulièrement au premier objectif du Millénaire pour le développement, à savoir réduire de moitié la faim et la pauvreté. Malgré les progrès enregistrés dans certains pays, plus de 850 millions de personnes de par le monde souffrent encore de faim chronique, et ce chiffre est reparti à la hausse, alors qu'il avait baissé pendant dix ans. Loin de s'éloigner, la faim se fait de plus en plus présente. Chaque année, plus de cinq millions d'enfants meurent de causes directement liées à la malnutrition. J'y vois là la manifestation de l'incapacité collective de la communauté internationale à mettre en place des politiques et des programmes pensés sur le long terme. Il faut investir davantage – investir pour augmenter la production agricole, investir pour développer la finance rurale, la commercialisation et d'autres services essentiels, et étayer le tout par des mesures adéquates. Je vous demande de garder ce point à l'esprit lorsque vous aborderez la question de la reconstitution des ressources du FIDA dans quelques jours. Pour vaincre la pauvreté et la faim, le statu quo ne suffit pas. Il faut aller plus loin. J'espère que vous ferez preuve de toute la générosité nécessaire pour donner au FIDA les moyens de faire davantage.

Les OMD ne peuvent être atteints que si les pauvres et les populations confrontées à l'insécurité alimentaire sont soutenus dans leur effort pour se libérer de la faim et de la misère. Je songe en particulier aux malheureux frappés par les récentes catastrophes naturelles, inondations et

cyclones dans les Caraïbes et en Asie, invasions de sauterelles dans le nord-ouest de l'Afrique et dans le Sahel, et surtout aux victimes de l'épouvantable raz de marée qui a balayé le pourtour de l'océan Indien – autant de tragédies où la FAO et le FIDA ont démontré les avantages de relations de travail étroites.

Au moment de l'invasion de criquets pèlerins, le FIDA a accordé des dons d'assistance technique d'un montant de 3 millions de USD pour que la FAO puisse contribuer au renforcement des mesures de lutte et à l'évaluation de leur impact sur l'environnement, ainsi qu'à l'élaboration d'une stratégie de prévention basée sur les auxiliaires de lutte biologique. Après la catastrophe du tsunami, la Division Asie du Département gestion des programmes du FIDA et le Département des pêches de la FAO ont partagé l'information et fait en sorte que leurs interventions se complètent mutuellement. De plus, le FIDA a dépêché dans la région une mission d'évaluation des besoins, en partenariat avec le Centre d'investissement de la FAO.

Mais nos préoccupations ne se limitent pas à ces situations d'urgence, et nous n'avons pas oublié les millions d'autres déshérités. Le Centre d'investissement de la FAO, par exemple, continue de fournir au FIDA toute une gamme de services d'appui technique pour promouvoir l'investissement dans l'agriculture et le développement rural autant que de besoin, avec récemment quelques initiatives intéressantes concernant l'assistance technique de la FAO à des projets du FIDA au Pakistan et au Kenya, et la multiplication des séminaires communs et autres manifestations concertées.

La mise en œuvre du NEPAD-Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) bénéficie elle aussi de la fructueuse collaboration de la FAO et du FIDA. C'est ainsi que le Centre d'investissement de la FAO appuie la formulation des programmes d'investissement national à moyen terme et des profils de projets d'investissement susceptibles d'intéresser les banques, que les pays devraient bientôt utiliser dans leur dialogue avec leurs partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux, dont le FIDA.

La collaboration entre le FIDA et la FAO est tout aussi bonne en ce qui concerne la lutte contre la trypanosomiase africaine, la création de fermes-écoles et le renforcement des capacités de finance rurale.

Monsieur le Président,

Je pourrais citer bien d'autres exemples. Mais l'heure tourne, et je vais donc conclure en vous assurant que la collaboration entre nos deux organisations, et avec le PAM, est meilleure que jamais et qu'elle est très, très bonne. Et permettez-moi d'ajouter, Lennart, que c'est en grande partie grâce à votre action personnelle et à votre attachement à l'idée de partenariat. Félicitations donc, et un grand merci.

Au nom du Directeur général de la FAO, je souhaite au Conseil des gouverneurs une session très fructueuse.

Message de James T. Morris,
Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial,
délivré en son nom par M. Jean-Jacques Graisse,
Vice-Directeur exécutif principal

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs,
Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de m'adresser au Conseil des gouverneurs du FIDA au nom de Jim Morris, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, qui regrette de ne pouvoir être ici en personne. Permettez-moi tout d'abord de remercier, au nom du PAM, M. Lennart Båge de son excellent travail et du partenariat de qualité qu'il a su nouer avec le PAM.

Les organismes des Nations Unies qui ont leur siège à Rome ont fait une déclaration commune lors du lancement en janvier du Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous avons réitéré notre volonté unanime d'atteindre ces objectifs et souligné les liens entre faim et pauvreté. Tandis que l'horloge des OMD avance inexorablement, nous voyons l'Afrique et d'autres parties du monde accumuler les retards. 2005 pourrait bien être l'année décisive du "maintenant ou jamais": si nous voulons tenir notre promesse de réduire la faim et la pauvreté de moitié d'ici à 2015, nous devons tous impérativement passer sans attendre à la vitesse supérieure.

La faim et la pauvreté doivent être combattues en bloc – car l'une est la conséquence de l'autre et vice versa. En l'occurrence, les trois organismes onusiens de Rome se focalisent sur le premier objectif du Millénaire, à savoir la réduction de la faim et de la pauvreté, objectif primordial puisque sa réalisation conditionne ou entraîne celle de tous les autres.

La réduction de la faim et de la pauvreté encourage la réalisation des autres OMD: la nourriture permet aux enfants de terminer leur scolarité, fait baisser la mortalité infantile, améliore la santé maternelle, aide à combattre les maladies.

Nous avons une longue tradition de collaboration avec la FAO, mais nous avons encore des voies à explorer avec le FIDA. En 2004, 13 bureaux de pays du PAM ont fait savoir qu'ils avaient collaboré avec le Fonds sur 14 projets.

L'année dernière, nous avons aidé les populations rurales des zones arides de Sri Lanka, notamment les femmes, les adolescents et les membres des basses castes. Le PAM et le FIDA ont amélioré les conditions de vie de 80 000 familles grâce à diverses interventions: formation aux méthodes d'agriculture pluviale, modernisation de l'irrigation, élargissement de l'accès à l'épargne, au crédit et aux marchés.

Le PAM appuie le programme de développement participatif de l'irrigation en République-Unie de Tanzanie en donnant des vivres aux habitants en échange de leurs heures de travail pour la construction des routes. Ainsi, en avril 2004, quelque 225 kilomètres de routes de desserte étaient en chantier. Les ouvriers reçoivent du maïs, des légumes secs et de l'huile de cuisine. La construction de ces axes routiers facilite à la fois les livraisons d'intrants agricoles et la commercialisation des récoltes.

Notre fructueuse collaboration avec la Chine s'est poursuivie en 2004. Grâce aux interventions complémentaires du PAM et du FIDA, les paysans les plus pauvres ont accès au crédit et vivent maintenant au-dessus du seuil de pauvreté. Depuis le début de ce partenariat en 2001, le PAM a livré 410 000 tonnes de nourriture d'une valeur de 69 millions de USD, et le FIDA, quant à lui, a mobilisé

des prêts d'un montant de 140 millions de USD, en sus des 250 millions de USD de la contribution chinoise.

Je viens de citer quelques exemples récents de notre collaboration sur le terrain. Nous nous efforçons aussi de parler d'une même voix au plus haut niveau de notre organisation, que ce soit dans les conférences ou dans les réunions et manifestations organisées dans le système des Nations Unies ou ailleurs. Nos trois organisations font partie de l'Alliance internationale contre la faim, dont l'objectif est de resserrer la collaboration entre tous les acteurs de la lutte contre la faim – producteurs et consommateurs de produits alimentaires, organisations internationales, gouvernements, agro-industriels, scientifiques, universitaires, particuliers, décideurs, groupes religieux et organisations non gouvernementales.

Mais nous pensons que l'unisson de nos voix, que nous soutenons et apprécions, doit aussi nous conduire à agir collectivement. L'expérience montre que nos efforts concertés apportent des bienfaits supplémentaires à celles et à ceux qui ont besoin de notre aide. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que 2005 soit un jalon décisif sur la voie qui conduit à la réalisation des OMD.

Permettez-moi de conclure en évoquant ces millions d'enfants dont le Premier Ministre de la Belgique et M. Harcharik nous ont parlé aujourd'hui. Oui, nous pouvons faire beaucoup mieux, mais la communauté mondiale, qui a fait preuve d'une telle générosité envers les victimes du tsunami, doit garder les yeux ouverts. De trop nombreux enfants, 25 000 chaque jour, meurent en silence de causes liées à la faim. Imaginons qu'un Boeing 747 rempli d'enfants s'écrase toutes les demi-heures sous l'œil des caméras de télévision, notamment en Afrique. Ne demanderions-nous pas de comptes à l'aviation civile? Il est grand temps de se pencher de nouveau très sérieusement sur la question de l'aide publique au développement.

Réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement: Investissement rural et politiques porteuses

Résumé de la conférence-débat présenté par la Vice-Présidente, Mme Nobuko Matsubara

Nous avons eu une discussion animée et fort intéressante sur des questions concernant l'investissement et le soutien aux politiques en faveur du secteur rural et de l'agriculture, en particulier des petites exploitations. Nous sommes convenus que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement passait par l'accélération du développement rural, et qu'il fallait par conséquent accroître sensiblement l'investissement, à la fois sur le plan intérieur et sous la forme d'aide au développement du secteur rural et de l'agriculture, de façon à promouvoir la croissance économique générale. Heureusement, certains signes laissent présager une évolution dans ce sens, comme en témoignent les initiatives prises récemment par de nombreux gouvernements et les recommandations énoncées dans le Rapport du Projet du Millénaire. Reste que l'investissement est un élément nécessaire mais non suffisant. Pour porter ses fruits, il doit s'accompagner de politiques favorables élaborées sur la base des réalités concrètes de chaque pays. Il a été souligné à cet égard que la promotion de mesures adaptées au contexte local s'inscrivait dans un effort de recherche des combinaisons optimales de ressources et de politiques; l'agriculture paysanne a été tout particulièrement évoquée.

Il est également ressorti de nos discussions que les meilleures combinaisons de politiques nationales et d'investissement avaient tout de même besoin de politiques internationales et de régimes commerciaux favorables et qu'il était capital à cet égard d'améliorer l'accès des producteurs pauvres aux marchés extérieurs. Mais il faut en même temps prévoir une protection et des aides publiques transitoires pour que les petits exploitants puissent conserver leurs moyens de subsistance et pour encourager l'investissement privé dans l'économie rurale. Lors de l'établissement des priorités d'investissement dans le cadre de la formulation des politiques nationales et internationales, la voix des ruraux pauvres doit être entendue. Les institutions de la société civile, les associations de paysans et les organisations de ruraux pauvres jouent un rôle déterminant pour relayer cette voix et défendre l'élaboration de politiques favorables aux pauvres.

Les États membres du FIDA sont convaincus qu'il est possible d'atteindre les OMD. La pauvreté, comme son élimination, dépend des choix et des interventions de l'homme. C'est à nous, collectivement, par l'investissement, le dialogue social et des actions déterminées, de faire en sorte que la pauvreté rurale appartienne au passé.

Discours de clôture de la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs du FIDA prononcé par la Vice-Présidente, Mme Nobuko Matsubara

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs et délégués,
Mesdames et Messieurs,

Le moment est venu de clore la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs. Cette session a été un jalon dans l'histoire du Fonds dans la mesure où elle a traité de questions d'une importance primordiale pour l'avenir de l'organisation, parmi lesquelles doivent être mentionnés spécialement l'élection du Président du FIDA et l'établissement de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA. La nomination du Président Båge pour un nouveau mandat et l'appui réaffirmé qu'il a reçu des pays des trois listes du FIDA sont à noter tout particulièrement.

La présente session restera aussi dans nos mémoires grâce aux éminentes personnalités qui nous ont fait l'honneur de prononcer une allocution à la séance inaugurale. Cela a été pour le Conseil un privilège tout particulier d'entendre le discours très mobilisateur du Président de la République de l'Ouganda, M. Yoweri Kaguta Museveni. Au rang international élevé qui est le sien, le Président Museveni n'a pas perdu de vue les réalités auxquelles sont confrontés les pauvres. Sous son impulsion, l'Ouganda a su offrir un exemple frappant de la capacité de l'Afrique à s'engager sur la voie de la croissance et du progrès. Ses propos soulignant la nécessité d'une approche intégrée des problèmes de pauvreté pour garantir un développement durable sont un appel auquel nous devrions tous répondre en apportant notre savoir, notre expérience et nos ressources financières.

Le Premier Ministre Guy Verhofstadt a prononcé un discours éloquent qui souligne l'importance fondamentale des partenariats et de la coopération à tous les niveaux. Il a sans détour appelé à l'unité, non seulement dans le cadre des Nations Unies mais entre organisations gouvernementales, intergouvernementales et non gouvernementales, condition indispensable pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous avons entendu avec satisfaction le message du Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, qui a réitéré l'importance du rôle du FIDA dans la lutte contre la pauvreté rurale, qui s'inscrit dans l'effort collectif entrepris pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Le Secrétaire général a souligné que 75% des personnes les plus pauvres vivent dans les zones rurales et ne peuvent trouver leurs moyens d'existence que dans des activités liées à l'agriculture. Pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, une réduction durable de la pauvreté rurale est donc essentielle. Dans sa déclaration, le Président Båge a souligné les progrès accomplis par l'organisation au cours des quatre années écoulées et a exposé ses projets pour renforcer l'institution et élargir son programme de travail de manière à atteindre dans les quatre années à venir un plus grand nombre de ruraux pauvres.

Nous avons eu le privilège d'entendre réitérer l'appui qu'apporte au FIDA son pays hôte dans le message de M. Gianfranco Fini, Vice-Président du Conseil et Ministre des affaires étrangères de la République italienne, lu en son nom par M. Gianluigi Magri. En votre nom, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, je remercie le Gouvernement italien du témoignage concret qu'il donne de son engagement en faveur du Fonds, en annonçant son intention d'apporter une contribution supplémentaire de 5 millions d'euros à titre d'appui au Fonds dans le domaine du microcrédit – exemple que nous devrions tous méditer et que nous devrions suivre, alors que s'engage la consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA.

À un moment où l'année 2015 semble si proche et les objectifs du Millénaire pour le développement si lointains, les messages de M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, lu en son nom par M. David Harcharik, et de M. James Morris, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, lu par M. Jean-Jacques Graisse, nous ont apporté quelque réconfort. La collaboration entre le FIDA et ses organisations sœurs établies à Rome, plus étroite que jamais, est source de résultats bénéfiques pour les victimes de la pauvreté et de la faim dans le monde. Les exemples d'opérations conjointes cités par les deux organisations montrent qu'ensemble nous pouvons réussir.

Quelles que soient les différences géographiques et culturelles, nos Gouverneurs ont parlé d'une seule voix pour exprimer leur appui au mandat du Fonds, apporter leur encouragement au travail digne d'éloge qui se fait déjà, et exhorter le FIDA à poursuivre ses efforts pour délivrer l'humanité du fléau de la pauvreté.

Le Conseil a reconduit M. Lennart Båge dans ses fonctions de Président du FIDA pour un second mandat de quatre ans. Je tiens, au nom de tous les présents, à le féliciter encore et à l'assurer de notre soutien sans faille dans son effort pour rendre notre organisation plus efficace et pour en faire un acteur décisif de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Les travaux de la présente session ont commencé sur une note très positive avec l'approbation de la demande d'admission de la République de Kiribati, qui devient ainsi notre 164e État membre. Une entité n'est forte que de la somme de ses parties, et je suis sûre de parler au nom de tous les Gouverneurs en adressant la bienvenue parmi nous à ce nouveau membre.

Ayant entendu les messages d'appui de nos États membres, nous avons ensuite pris connaissance des aspects financiers positifs contenus dans le rapport sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA. Les instruments de contribution et les paiements au titre d'annonces de contribution non étayées d'un instrument de contribution reçus jusqu'à présent s'élèvent au total à 87,6% des annonces, ce qui représente une augmentation de 21,3% depuis notre dernière session. Grâce à un volume de paiements atteignant au total près de 270 millions de USD, équivalant à plus de 50% des annonces, la possibilité a été donnée au Fonds d'accroître son programme de travail et par là même d'atteindre plus largement les bénéficiaires ultimes, c'est-à-dire les ruraux pauvres.

La présente session a été appelée à faire en sorte que le succès de la sixième reconstitution puisse être réédité et dépassé, et que le Fonds soit en mesure d'accroître le volume de ses opérations. Dans cet esprit et étant entendu que la période de la sixième reconstitution prendra fin en décembre 2006, la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA a été établie. Nous avons confié cette tâche aux membres de la Consultation, et je suis certaine de parler au nom de nous tous en leur adressant mes meilleurs vœux de succès dans l'exercice de leurs fonctions.

L'importance de cette tâche ne saurait être surestimée. Nous avons entendu répéter tout au long de la présente session que le travail de notre organisation est d'une importance capitale si l'on veut que les objectifs du Millénaire pour le développement adoptés par les dirigeants du monde en l'an 2000 ne restent pas un vœu pieux. Dans ce contexte, on s'est félicité de la déclaration du Premier Ministre belge annonçant que son pays entendait s'efforcer de parvenir à l'objectif de consacrer 0,7% du PIB à l'aide publique au développement. Il est temps pour chacun d'entre nous de traduire nos paroles en actes et de garantir au FIDA les ressources qui lui sont nécessaires pour faire ce qu'il fait le mieux – c'est-à-dire permettre aux ruraux pauvres de s'affranchir de la pauvreté.

Nous avons approuvé le budget administratif du FIDA et de son bureau indépendant de l'évaluation pour 2005. Un crédit spécial pour le nouveau siège du FIDA a aussi été approuvé et je

saisis cette occasion pour exprimer au Gouvernement italien notre profonde gratitude pour avoir permis au FIDA d'avoir enfin un siège officiel installé dans un seul bâtiment: cela renforcera non seulement la sécurité du personnel mais aussi l'efficience et l'efficacité de l'organisation dans son ensemble.

Nous avons reçu un rapport détaillé sur l'état d'avancement de l'application du système d'allocation fondé sur la performance, et accueilli avec satisfaction les résultats du premier cycle annuel d'évaluation de la performance et d'allocation des ressources.

Le rapport sur l'état d'avancement du Programme de transformation stratégique du Fonds nous a fourni des informations actualisées sur la nouvelle direction prise par le programme après son redimensionnement et sur sa mise en œuvre effective suite à l'examen de ses activités entrepris en 2004.

La Coalition internationale pour l'accès à la terre nous a fait part des leçons tirées de ses activités en 2004, et a souligné à quel point il était nécessaire de poursuivre l'effort pour garantir aux ruraux pauvres l'accès à la terre et la possibilité d'influencer les décisions relatives aux politiques publiques au plan national et international. Le Mécanisme mondial de la Convention sur la lutte contre la désertification a présenté aussi un rapport sur ses activités de 2004, faisant le point des résultats obtenus en matière de constitution de partenariats et de mobilisation des ressources dans le cadre de son plan de travail pour 2003-2006.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Je tiens à exprimer ma gratitude pour l'honneur qui m'a été fait d'être appelée à siéger au bureau du Conseil des gouverneurs. Je remercie le Président et mon collègue à la Vice-Présidence pour l'excellente collaboration dans le cadre de laquelle nous avons collectivement présidé les séances qui viennent de se tenir, et je vous remercie, chers Gouverneurs, d'avoir si aimablement facilité notre travail.

J'adresse aussi nos remerciements aux membres du personnel du FIDA qui ont tous contribué avec tant de diligence à organiser cette session de manière parfaite. Je voudrais ici rendre un hommage particulier aux membres des commissions chargées du scrutin et du comptage des voix qui se sont acquittés si efficacement d'une tâche aussi délicate et qui exige autant d'attention. Je tiens aussi, dans mes remerciements, à mentionner spécialement tous ceux qui se tiennent dans les coulisses mais sans qui aucune conférence ne pourrait se dérouler, au premier rang desquels les interprètes et le personnel technique, et naturellement ceux qui sont visibles mais d'une présence si discrète, je veux dire le personnel de salle.

Je félicite une fois encore le Président Båge pour sa nouvelle nomination, et pour tout l'immense travail qu'il a déjà accompli lors de son premier mandat. Ces quatre années ont été jalonnées de nombreux changements dans l'organisation et ses pratiques opérationnelles – ce qui témoigne d'une véritable vision au sommet: une vision à laquelle le présent Conseil a choisi de se rallier en faisant en sorte que M. Båge puisse continuer à mener le FIDA sur la voie d'une organisation plus forte et plus efficace, avec le soutien de ses États membres.

Mesdames et Messieurs,

L'histoire d'une organisation est faite de nombreux tournants, et la présente session du Conseil des gouverneurs a montré l'importance que chacun d'eux peut avoir sur ses fondations mêmes et sur son avenir. Notre travail doit entrer dans un nouveau cycle avec la septième reconstitution des ressources et ce n'est qu'en augmentant les ressources de l'organisation, et donc ses opérations, que nous donnerons au FIDA les moyens de s'acquitter pleinement de son mandat. N'oublions pas ce

mandat – "œuvrer pour que les pauvres se libèrent de la pauvreté" –, c'est notre mandat, notre responsabilité, la promesse que nous faisons aux bénéficiaires: Soyons-y fidèles!

Sur cette note, je déclare close la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs.

Distribution: Limited GC 28/INF.8/Rev.2 18 February 2005
Arabic/English
French/Spanish

ANNEXE I

a

IFAD
INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT
Governing Council – Twenty-Eighth Session
Rome, 16-17 February 2005

قائمة بالمشاركين في الدورة الثامنة والعشرين لمجلس المحافظين

LIST OF PARTICIPANTS AT THE TWENTY-EIGHTH SESSION OF THE GOVERNING COUNCIL

LISTE DES PARTICIPANTS À LA VINGT-HUITIÈME SESSION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

LISTA DE LOS PARTICIPANTES EN EL 28° PERÍODO DE SESIONES DEL CONSEJO DE GOBERNADORES

رئيس المجلس:
Chairperson: Nelson Machado (Brazil)
Président: نيلسون ماشادو (البرازيل)
Présidente:

نائبا رئيس المجلس:
Vice-Chairpersons: Nobuko Matsubara (Japan)
Vice-Présidents: نوبوكو ماتسوبارا (اليابان)
Vice-Présidentes: Seraj Addin S.A. Essa (Libyan Arab Jamahiriya)
سراج الدين ساسي عيسى (الجماهيرية العربية الليبية)

الدول الأعضاء

MEMBER STATES

ÉTATS MEMBRES

ESTADOS MIEMBROS

AFGHANISTAN

Governor	Mostapha ZAHER Ambassador Permanent Representative of the Islamic Republic of Afghanistan to IFAD Rome
Alternate Governor	Abdul Razak AYAZI Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the Islamic Republic of Afghanistan to IFAD Rome

ALBANIA

Governor	Agron DUKA Minister for Agriculture and Food Tirana
Alternate Governor	Pavli ZERI Ambassador of the Republic of Albania to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Arben MOLLA Director Project Coordination Ministry of Agriculture and Food Tirana

ALBANIA (continued)

Adviser	Vera CARA Second Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Albania to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

ALGERIA

Gouverneur	Said BARKAT Ministre de l'agriculture et du développement rural Alger
Gouverneur suppléant	Mokhtar REGUIEG Ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire auprès du FIDA Rome
Conseiller	Larbi BOUMAZA Directeur d'études Direction générale du budget Ministère des finances Alger
Conseiller	Idir BAIS Directeur de la programmation, des investissements et des études économiques Ministère de l'agriculture et du développement rural Alger
Conseiller	Nasr-Eddine RIMOUCHE Ministre plénipotentiaire Représentant permanent adjoint de la République algérienne démocratique et populaire auprès du FIDA Rome

ALGERIA (continued)

Conseiller	Habiba DJERIR Secrétaire diplomatique Représentant permanent suppléant de la République algérienne démocratique et populaire auprès du FIDA Rome
Conseiller	Rafik MOUDACHE Attaché diplomatique Chargé du Dossier du Fonds international pour le développement rural Direction générale pour les relations multilatérales Ministère des affaires étrangères Alger
Conseiller	Ait-Amer AOMAR MEZIANE Directeur d'études Ministère de l'agriculture et du développement rural Alger

ANGOLA

Gouverneur	Gilberto Buta LUTUCUTA Ministre de l'agriculture et du développement rural Luanda
Gouverneur suppléant (provisoire)	Isabel Mercedes DA SILVA FEIJÓ Ministre Conseiller Chargé d'affaires, a.i. Représentant permanent adjoint de la République d'Angola auprès du FIDA Rome
Conseiller	Afonso Pedro CANGA Directeur général Institut du développement agraire Ministère de l'agriculture et du développement rural Luanda

ANGOLA (continued)

Conseiller	Pedro Agostinho KANGA Directeur de Cabinet Coopération internationale Ministère de l'agriculture et du développement rural Luanda
Conseiller	Tobias LOPES Directeur adjoint Cabinet du Ministre de l'agriculture et du développement rural Luanda
Conseiller	Kiala Kia MATEVA Conseiller Représentant permanent adjoint de la République d'Angola auprès du FIDA Rome
Conseiller	Carlos Alberto AMARAL Conseiller Représentant permanent suppléant de la République d'Angola auprès du FIDA Rome

ARGENTINA

Gobernador	Victorio María José TACCETTI Embajador de la República Argentina ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente	Hilda GABARDINI Ministra Representante Permanente Adjunta de la República Argentina ante el FIDA Roma

AUSTRIA

Alternate Governor	Herbert JÄGER Minister Embassy of the Republic of Austria Rome
Adviser	Klaus OEHLER Deputy Director International Finance Institutions Federal Ministry of Finance Vienna

AZERBAIJAN

Governor	Emil Zulfugar Oglu KARIMOV Ambassador of the Republic of Azerbaijan to IFAD Roma
Alternate Governor (acting)	Arif ABBASOV Third Secretary Embassy of the Republic of Azerbaijan Roma

BANGLADESH

Governor	M. Saifur RAHMAN Minister for Finance and Planning Dhaka
Alternate Governor (acting)	Anwarul Bar CHOWDHURY Ambassador Permanent Representative of the People's Republic of Bangladesh to IFAD Rome
Adviser	Nasrin AKHTER Counsellor (Economic Affairs) Alternate Permanent Representative of the People's Republic of Bangladesh to IFAD Rome

BELGIUM

Gouverneur	Jean DE RUYT Ambassadeur du Royaume de Belgique auprès du FIDA Rome
Gouverneur suppléant	Philip HEUTS Conseiller Coopération internationale Représentant permanent suppléant du Royaume de Belgique auprès du FIDA Rome
Conseiller	Christian PANNEELS Conseiller Chef de la Direction des Programmes multilatéraux et européens Direction générale de la Coopération au développement Service public fédéral des affaires étrangères du Royaume de Belgique Bruxelles
Conseiller	John CORNET D'ELZIUS Ministre Conseiller Affaires multilatérales Représentant permanent adjoint du Royaume de Belgique auprès du FIDA Rome
Conseiller	Dirk TEERLINCK Chef du service Fonds de survie Direction générale de la Coopération au développement Service public fédéral des affaires étrangères du Royaume de Belgique Bruxelles

BELIZE

Governor (acting)	Nunzio D'ANGIERI Ambassador of Belize to Italy Rome

BENIN

Gouverneur (provisoire)	Gaston C. DOSSOUHOUI Directeur de Cabinet Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche Cotonou
Conseiller	Sébastien ADJAHATODE Directeur de la Programmation et de la prospective Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche Cotonou
Conseiller	Abdoulaye Soulé MANIGUI Directeur de l'agriculture Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche Cotonou

BHUTAN

Governor	Sangay NGEDUP Minister for Agriculture Thimphu
Adviser	Tenzin CHOPHEL Planning Officer Planning and Policy Division Ministry of Agriculture Thimphu
Adviser	Chitem TENZIN First Secretary Permanent Mission of the Kingdom of Bhutan to the United Nations Geneva

BOLIVIA

Gobernador	Moira PAZ ESTENSSORO Embajadora de la República de Bolivia ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente	Freddy ABASTOFLOR CÓRDOVA Ministro Consejero Representante Permanente Alterno de la República de Bolivia ante el FIDA Roma

BOSNIA AND HERZEGOVINA

Governor	Lukša ŠOLJAN Ambassador of Bosnia and Herzegovina to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
Alternate Governor	Sabahka RADJO Minister Counsellor Alternate Permanent Representative of Bosnia and Herzegovina to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome

BRAZIL

Governor (acting)	Nelson MACHADO Minister of State for Planning, Budget and Management, a.i. Brasilia, D.F.
Alternate Governor	José Carlos DA ROCHA MIRANDA Secretary of International Affairs Ministry of Planning, Budget and Management Brasilia, D.F.
Adviser	Guilherme CASSEL Vice-Minister for Agrarian Development Brasilia, D.F.

BRAZIL (continued)

Adviser	Flávio MIRAGAIA PERRI Ambassador of the Federative Republic of Brazil to IFAD Rome
Adviser	Maria Theresa LAZARO Minister Counsellor Deputy Permanent Representative of the Federative Republic of Brazil to IFAD Rome
Adviser	Celso MENDES DE CARVALHO International Adviser Ministry of Agrarian Development Brasilia, D.F.

BURKINA FASO

Gouverneur (provisoire)	Salif DIALLO Ministre d'État Ministre de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques Ouagadougou
Gouverneur suppléant	Mamadou SISSOKO Ambassadeur du Burkina Faso auprès du FIDA Rome
Conseiller	Barthélémy YAMEOGO Ministre Conseiller Représentant permanent suppléant du Burkina Faso auprès du FIDA Rome
Conseiller	Boubakar CISSÉ Conseiller économique Représentant permanent adjoint du Burkina Faso auprès du FIDA Rome

BURUNDI

Gouverneur (provisoire)	Faustin NDISABIYE Ambassadeur de la République du Burundi en Italie Rome
Conseiller	Ernest NDABASHINZE Conseiller Ambassade de la République du Burundi Rome

CAMEROON

Gouverneur	Abdoulaye ABOUBAKARY Secrétaire d'État au Ministère de l'agriculture et du développement rural Yaoundé
Gouverneur suppléant	Michael TABONG KIMA Ambassadeur de la République du Cameroun auprès du FIDA Rome
Conseiller	Médi MOUNGUI Deuxième Conseiller Représentant permanent adjoint de la République du Cameroun auprès du FIDA Rome

CANADA

Alternate Governor	Roger EHRHARDT Director-General International Financial Institutions Division Multilateral Programmes Branch Canadian International Development Agency Gatineau, Québec
Adviser	Yvon MARSOLAIS Senior Programme Manager International Financial Institutions Division Multilateral Programmes Branch Canadian International Development Agency Gatineau, Québec
Adviser	James MELANSON Counsellor Deputy Permanent Representative of Canada to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Charles PARKER Counsellor (Development) Alternate Permanent Representative of Canada to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

CHAD

Gouverneur	Laokein MEDARD Ministre de l'agriculture N'Djaména

CHILE

Gobernador	Eduardo ARAYA ALEMPARTE Embajador de la República de Chile ante el FIDA Roma
Asesor	Sergio INSUNZA Agregado Representante Permanente Alterno de la República de Chile ante el FIDA Roma

CHINA

Governor	LI Yong Vice-Minister for Finance Beijing
Alternate Governor (acting)	ZHANG Wencai Deputy Director-General Ministry of Finance Beijing
Adviser	MA Shiqing Minister Plenipotentiary Permanent Representative of the People's Republic of China to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
Adviser	HU Yanan Counsellor Alternate Permanent Representative of the People's Republic of China to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
Adviser	WANG Bing Director Ministry of Finance Beijing
Adviser	WANG Xiaolong Director Ministry of Finance Beijing

CHINA (continued)

Adviser	DING Guoguang Director Agricultural Department Ministry of Finance Beijing
Adviser	YE Anping First Secretary Alternate Permanent Representative of the People's Republic of China to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
Adviser	WU Wenzhi Deputy Director Ministry of Finance Beijing
Adviser	CHENG Zhijun Secretary Ministry of Finance Beijing
Adviser	LI Qian Project Officer Ministry of Finance Beijing

COLOMBIA

Gobernador (interino)	Juan Carlos SÁNCHEZ FRANCO Primer Secretario Representante Permanente Alterno de la República de Colombia ante el FIDA Roma

CONGO

Gouverneur	Jeanne DAMBENDZET Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche Brazzaville
Gouverneur suppléant	Mamadou KAMARA DEKAMO Ambassadeur de la République du Congo auprès du FIDA Rome
Conseiller	Rufin Gabriel AMBERO Ministre Conseiller Représentant permanent adjoint de la République du Congo auprès du FIDA Rome
Conseiller	Emile ESSEMA Deuxième Conseiller Représentant permanent adjoint de la République du Congo auprès du FIDA Rome
Conseiller	Irène IBARA Coordinatrice du Projet FIDA Brazzaville
Conseiller	Sébastien Magloire NSE Directeur général du Projet d'appui à la commercialisation et aux initiatives locales Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche Brazzaville
Conseiller	Guy Jean-Claude OKOULATSONGO Premier Secrétaire Ambassade de la République du Congo Rome
Conseiller	Mylène ITOUA Attachée de presse Rome

COSTA RICA

Gobernador	Victoria GUARDIA ALVARADO DE HERNÁNDEZ Embajadora de la República de Costa Rica ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente	Yolanda GAGO PÉREZ Ministra Consejera Representante Permanente Alterna de la República de Costa Rica ante el FIDA Roma

CÔTE D'IVOIRE

Gouverneur (provisoire)	Richard Gbaka ZADY Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome
Gouverneur suppléant (provisoire)	Aboubakar BAKAYOKO Conseiller Représentant permanent adjoint de la République de Côte d'Ivoire auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome

CROATIA

Alternate Governor	Vlado MATIJASIC Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Croatia to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
Adviser	Zlata PENIC-IVANKO First Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Croatia to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome

CUBA

Gobernador Suplente	Alfredo Néstor PUIG PINO Embajador de la República de Cuba ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma

CYPRUS

Alternate Governor	Gabriel ODYSSEOS Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the Republic of Cyprus to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome

DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA

Governor	KIM Yong Suk Vice-Minister for Agriculture Pyongyang
Alternate Governor	CHOE Taek San Ambassador of the Democratic People's Republic of Korea to IFAD Rome
Adviser	YUN Su Chang Minister Deputy Permanent Representative of the Democratic People's Republic of Korea to IFAD Rome
Adviser	JONG Sun Won Secretary-General National Committee of the Democratic People's Republic of Korea for FAO Ministry of Foreign Affairs Pyongyang

DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA (continued)

Adviser	RI Yong Ho Second Secretary Alternate Permanent Representative of the Democratic People's Republic of Korea to IFAD Rome

DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO

Gouverneur suppléant (provisoire)	Edouard Umba ILUNGA Ambassadeur de la République démocratique du Congo auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome
Conseiller	Innocent MOKOSA MANDENDE Ministre Conseiller Représentant permanent adjoint de la République démocratique du Congo auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome
Conseiller	Ngoie LUBEMBEY BENOÎT Premier Secrétaire Ambassade de la République démocratique du Congo Rome

DENMARK

Governor (acting)	Kristian HØJERSHOLT Minister Deputy Permanent Representative of the Kingdom of Denmark to IFAD Rome
Adviser	Jakob SMITH MADSEN Attaché The Royal Danish Embassy Rome

DJIBOUTI

Gouverneur	Dini Abdallah BILILIS Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la mer chargé des ressources hydrauliques Djibouti
Gouverneur suppléant (provisoire)	Djama Mahamoud DOUALEH Secrétaire général Ministère de l'agriculture de l'élevage et de la mer Djibouti
Conseiller	Awes A. AWES Officier du Protocole Consulat de la République de Djibouti Rome

DOMINICAN REPUBLIC

Gobernador	Mario ARVELO CAAMAÑO Embajador Representante Permanente de la República Dominicana ante el FIDA Roma

ECUADOR

Gobernador	Emilio IZQUIERDO MIÑO Embajador de la República del Ecuador ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
Gobernador Suplente	Sandro CELI Primer Secretario Rapresentante Permanente Alterno de la República del Ecuador ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma

EGYPT

Governor	Ahmed Abdelmoneim ALLEITHY Minister for Agriculture and Land Reclamation Cairo
Alternate Governor	Helmy Abdel Hamid BEDEIR Ambassador of the Arab Republic of Egypt to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Abdel Azim AL-TANTAWY Head of the Agricultural Research Center Ministry of Agriculture and Land Reclamation Cairo
Adviser	Mariam MOUSSA Minister Plenipotentiary for Agricultural Affairs Deputy Permanent Representative of the Arab Republic of Egypt to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Yasser SOUROUR Second Secretary Embassy of the Arab Republic of Egypt Rome

EL SALVADOR

Gobernador (interino)	María Eulalia JIMÉNEZ ZEPEDA Ministra Consejera Representante Permanente Adjunta de la República de El Salvador ante el FIDA Roma

ERITREA

Governor	Arefaine BERHE Minister for Agriculture Asmara
Alternate Governor	Zemede TEKLE WOLDETATIOS Ambassador of the State of Eritrea to Italy Rome
Adviser	Yohannes TENSUE First Secretary Alternate Permanent Representative of the State of Eritrea to IFAD Rome

ETHIOPIA

Alternate Governor	Mengistu HULLUKA DEYAS Ambassador of the Federal Democratic Republic of Ethiopia to IFAD Rome
Adviser	Eshetu YISMA First Secretary Head of Political Affairs Embassy of the Federal Democratic Republic of Ethiopia Rome

FINLAND

Governor	Hannu KYRÖLÄINEN Director-General Department for Global Affairs Ministry of Foreign Affairs Helsinki
Adviser	Kari JANTUNEN Counsellor Unit for Development Financing Institutions Department of Global Affairs Ministry of Foreign Affairs Helsinki
Adviser	Heidi PIHLATIE Minister Counsellor Permanent Representative of the Republic of Finland to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Kaisa KARTTUNEN Counsellor (Agriculture) Deputy Permanent Representative of the Republic of Finland to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

FRANCE

Gouverneur	Odile RENAUD-BASSO Chef du Service des affaires européennes et internationales Direction du Trésor Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie Paris
Conseiller	Alain GUILLOUËT Ministre Conseiller Chef de la Mission économique Ambassade de France en Suisse Berne

FRANCE (continued)

Conseiller	Sophie DE-CASTELNAU Adjoint au Chef de Bureau Aide au développement Institutions multilatérales de développement Direction du Trésor Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie Paris
Conseiller	Marie-Paule FONTAINE Deuxième Secrétaire Représentant permanent adjoint de la République française auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Rome

GABON

Gouverneur	Faustin BOUKOUBI Ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural Libreville
Gouverneur suppléant	Yolande BIVIGOU Directeur national des projets FIDA Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural Libreville
Conseiller	Vincent BOULÉ Ambassadeur de la République gabonaise auprès du FIDA Rome
Conseiller	Ivone Alves DIAS DA GRAÇA Premier Conseiller Représentant permanent adjoint de la République gabonaise auprès du FIDA Rome

GABON (continued)

Conseiller	Louis Stanislas CHARICAUTH Conseiller Représentant permanent suppléant de la République gabonaise auprès du FIDA Rome
Conseiller	Jean-Pierre LEGUAMA Assistant du Ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural Libreville

GAMBIA

Alternate Governor	Yusupha ALIEU KAH Ambassador of the Republic of the Gambia to IFAD Brussels

GEORGIA

Governor (acting)	Nugzar SARJVELADZE First Deputy Minister for Agriculture Tbilisi
Alternate Governor	Zaal GOGSADZE Ambassador of Georgia to IFAD Rome
Adviser	Noe KHOZREVANIDZE Director Rural Development Programme for Mountainous and Highland Areas Ministry of Agriculture Tbilisi
Adviser	Zurab ALEKSIDZE Counsellor Deputy Permanent Representative of Georgia to IFAD Rome

GERMANY

Governor	Michael HOFMANN Director-General Federal Ministry of Economic Cooperation and Development Bonn
Adviser	Sebastian PAUST Head of Division Regional Development Banks Federal Ministry of Economic Cooperation and Development Bonn
Adviser	Andreas VON BRANDT Assistant Head of Division United Nations/Economic and Development Affairs Federal Ministry of Foreign Affairs Berlin
Adviser	Bernd DUNNZLAFF Counsellor Alternate Permanent Representative of the Federal Republic of Germany to IFAD Rome
Adviser	Heiner THOFERN First Counsellor Deputy Permanent Representative of the Federal Republic of Germany to IFAD Rome

GHANA

Alternate Governor	Kofi DSANE-SELBY Ambassador of the Republic of Ghana to IFAD Rome
Adviser	Kwaku NICOL Minister Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Ghana to IFAD Rome
Adviser	Mallam Issah SEIDU Director Ministry of Food and Agriculture Accra

GREECE

Alternate Governor	Emmanuel MANOUSSAKIS Minister Plenipotentiary for Agricultural Affairs Alternate Permanent Representative of the Hellenic Republic to IFAD Rome

GUATEMALA

Gobernador (interino)	César FIÓN Viceministro de Seguridad Alimentaria Ministerio de Agricultura, Ganadería y Alimentación Ciudad de Guatemala
Gobernador Suplente (interino)	Francisco BONIFAZ RODRÍGUEZ Embajador de la República de Guatemala ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
Asesor	Armando PALOMO Jefe de Cooperación Externa Ministerio de Agricultura, Ganadería y Alimentación Ciudad de Guatemala

GUATEMALA (continued)

Asesor	Héctor Raúl HERNÁNDEZ FIGUEROA Gerente General Fideicomiso para la Inversión Rural Ministerio de Agricultura, Ganadería y Alimentación Ciudad de Guatemala
Asesor	Fernando MOLINA Ministro Consejero Representante Permanente Alterno de la República de Guatemala ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
Asesor	Alejandro VELA Ministro Consejero Representante Permanente Alterno de la República de Guatemala ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
Asesor	Ileana RIVERA DE ANGOTTI Primera Secretaria Embajada de la República de Guatemala ante la Santa Sede Roma

GUINEA

Gouverneur	Jean Paul SARR Ministre de l'agriculture et de l'élevage Conakry
Conseiller	Thierno M. CELLOU DIALLO Ambassadeur de la République de Guinée auprès du FIDA Rome
Conseiller	Jean Baptiste GROVUGUI Conseiller politique Ambassade de la République de Guinée Rome

HAITI

Gouverneur	Philippe MATHIEU Ministre de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural Port-au-Prince
Gouverneur suppléant	Franck HYPPOLITE Directeur général adjoint Planification et Coopération externe Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural Port-au-Prince
Conseiller	Eucher-Luc JOSEPH Ministre Conseiller Chargé d'affaires, a.i. Représentant permanent adjoint de la République d'Haïti auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome
Conseiller	Patrick SAINT-HILAIRE Premier Secrétaire Représentant permanent suppléant de la République d'Haïti auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome

HONDURAS

Gobernador	Mariano JIMÉNEZ TALAVERA Secretario de Estado en el Despacho de Agricultura y Ganadería Tegucigalpa, D.C.

ICELAND

Governor	Jón Erlingur JÓNASSON Counsellor Political Department Multilateral Development Co-operation Ministry of Foreign Affairs Reykjavik

INDIA

Alternate Governor	Sudhir Gunvantrai MANKAD Additional Secretary (Fund Banking) Department of Economic Affairs Ministry of Finance New Delhi
Adviser	Govindan NAIR Minister (Agriculture) Alternate Permanent Representative of the Republic of India to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

INDONESIA

Governor (acting)	Daeng M. NAZIER Expert Staff to the Minister for Finance for Economic and Finance Relations Department of Finance Jakarta
Alternate Governor	Djafar HUSEIN Deputy Chief of Mission Chargé d'affaires a.i. Embassy of the Republic of Indonesia Rome
Adviser	Jannes HUTAGALUNG Expert Staff to the Minister for Finance for Debt Management Department of Finance Jakarta
Adviser	Natigor SIAGIAN Assistant Minister for Agriculture for International Cooperation Department of Agriculture Jakarta
Adviser	Hardjowirjono MARWANTO Director Bureau of International Cooperation Department of Finance Jakarta

INDONESIA (continued)

Adviser	Esti ANDAYANI Director for Commodity and Standardization Directorate General of Multilateral Affairs on Economy, Finance and Development Department of Foreign Affairs Jakarta
Adviser	Mr SOEDJATMIKO Minister Counsellor Embassy of the Republic of Indonesia Rome
Adviser	Irdamis AHMAD Minister Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Indonesia to IFAD Rome
Adviser	Ito Mukti SETIARTO Head of the Multilateral Division Bureau of International Cooperation Department of Agriculture Jakarta
Adviser	Mr RUDJIMIN Third Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Indonesia to IFAD Rome
Adviser	Sunggul SINAGA Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the Republic of Indonesia to IFAD Rome
Adviser	Yuwono Samodra ARDIANTO Head of Section for International Food and Agriculture Organizations Directorate of Commodity and Standardization Department of Foreign Affairs Jakarta

IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF)

Governor (acting)	Mohammad Saeed NOURI-NAEENI Ambassador of the Islamic Republic of Iran to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
Alternate Governor (acting)	Farhad Sanami KHEIRI Alternate Permanent Representative of the Islamic Republic of Iran to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome

IRAQ

Governor (acting)	Akram AL-JAFF Ambassador of the Republic of Iraq to IFAD Rome

IRELAND

Governor	John Francis COGAN Ambassador of Ireland to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
Alternate Governor	Padraic DEMPSEY First Secretary (Agriculture) Alternate Permanent Representative of Ireland to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
Adviser	Earnan O'CLEIRIGH Senior Development Specialist Development Cooperation Division Department of Foreign Affairs Dublin

ISRAEL

Governor	Ehud GOL Ambassador Permanent Representative of the State of Israel to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
Alternate Governor	Denis-Paul MORDEHAY-RODGOLD Counsellor Alternate Permanent Representative of the State of Israel to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome

ITALY

Gouverneur	Gianluigi MAGRI Sous-Secrétaire d'État Ministère de l'économie et des finances Rome
Conseiller	Romualdo BETTINI Ambassadeur Représentant permanent de la République italienne auprès du FIDA Rome
Conseiller	Pablo FACCHINEI Fonctionnaire Service chargé des Banques de développement multilatéral Département du Trésor Ministère de l'économie et des finances Rome
Conseiller	Danila MALVOLTI Fonctionnaire Bureau du Sous-Secrétaire d'État Ministère de l'économie et des finances Rome

ITALY (continued)

Conseiller	Gaetano D'ONOFRIO Fonctionnaire Service chargé des Banques de développement multilatéral Département du Trésor Ministère de l'économie et des finances Rome
Conseiller	Daniele ROSATI Consultant IAO Coordination FAO/IFAD/PAM Direction générale de la coopération économique et financière multilatérale Ministère des affaires étrangères Rome
Conseiller	Augusto ZODDA Directeur général Affaires générales, personnel et processus organisationnels Département du Trésor Ministère de l'économie et des finances Rome
Conseiller	Eugenio CAMPO Ministre plénipotentiaire responsable de la coordination multilatérale Direction générale de la coopération au développement Ministère des affaires étrangères Rome
Conseiller	Paolo DUCCI Ambassadeur responsable de la coordination FAO/IFAD/PAM Direction générale de la coopération économique et financière multilatérale Ministère des affaires étrangères Rome
Conseiller	Massimo LAVEZZO CASSINELLI Premier Conseiller Représentant permanent adjoint de la République italienne auprès du FIDA Rome

JAMAICA

Governor (acting)	Salvatore ALFANO Consul of Jamaica Rome

JAPAN

Governor	Nobuko MATSUBARA Ambassador of Japan to Italy Rome
Alternate Governor (acting)	Kazumi ENDO Counsellor Deputy Permanent Representative of Japan to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

JORDAN

Governor (acting)	Akef AL-ZOUBI Secretary-General Ministry of Agriculture Amman
Alternate Governor (acting)	Muwaffaq AJLOUNI Minister Plenipotentiary Alternate Permanent Representative of the Hashemite Kingdom of Jordan to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
Adviser	Radi ALTARAWNEH Assistant to the Secretary-General for Agricultural Projects and Extension Ministry of Agriculture Amman
Adviser	Mahmoud AL-SHALAN Director Arab and Islamic Institutions Department Ministry of Planning and International Cooperation Amman

KAZAKHSTAN

Governor (acting)	Sayan SHARAPIEV Second Secretary Embassy of the Republic of Kazakhstan Rome

KENYA

Governor	Kipruto Rono ARAP KIRWA Minister for Agriculture Nairobi
Adviser	Bruce Misoga MADETE Ambassador of the Republic of Kenya to IFAD Rome
Adviser	Omnrembe IYADI Managing Director Agricultural Finance Corporation Ministry of Agriculture Nairobi
Adviser	Susan MURIUKI Deputy Director of Agriculture Ministry of Agriculture Nairobi
Adviser	Joseph K. MBURU Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the Republic of Kenya to IFAD Rome

KUWAIT

Governor (acting)	Hesham I. AL-WAQAYAN Deputy Director-General Operations and Disbursement Kuwait Fund for Arab Economic Development Kuwait City
Alternate Governor (acting)	Lamya AHMED AL-SAQQAF Permanent Representative of the State of Kuwait to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

KUWAIT (continued)

Adviser	Anwar KALANDER Director of Public Affairs Embassy of the State of Kuwait Rome

LEBANON

Gouverneur (provisoire)	Gloria ABOU ZEID Directeur exécutif du Plan vert Ministère de l'agriculture Beyrouth
Gouverneur suppléant	Rania KHALIL Directeur des Projets du développement Ministère de l'agriculture Beyrouth
Conseiller	Hassane ABI AKAR Conseiller Représentant permanent suppléant de la République libanaise auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome

LESOTHO

Governor (acting)	Kabelo Gilbert MAFURA Counsellor Chargé d'affaires, a.i. Alternate Permanent Representative of the Kingdom of Lesotho to IFAD Rome
Adviser	Mamosala SHALE First Secretary Alternate Permanent Representative of the Kingdom of Lesotho to IFAD Rome

LIBERIA

Governor (acting)	Lily Degou BEHNA Ambassador of the Republic of Liberia to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome

LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA

Governor (acting)	Seraj Addin S.A. ESSA Counsellor Alternate Permanent Representative of the Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya to IFAD Rome

LUXEMBOURG

Gouverneur (provisoire)	Georges HEINEN Directeur Financement du développement multilatéral Ministère des finances Luxembourg-Ville
Conseiller	Catherine DECKER Chargée de Mission Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg Rome

MADAGASCAR

Gouverneur suppléant	Auguste Richard PARAINA Ambassadeur de la République de Madagascar auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome
Conseiller	Monsieur MONJA Conseiller Représentant permanent adjoint de la République de Madagascar auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome

MADAGASCAR (continued)

Conseiller	Jean Claude DAMA RAKOTONDRASEDO Conseiller Représentant permanent suppléant de la République de Madagascar auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome

MALAYSIA

Alternate Governor	Lily ZACHARIAH Ambassador of Malaysia to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
Adviser	Hendy ASSAN Counsellor Alternate Permanent Representative of Malaysia to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
Adviser	Johari RAMLI Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of Malaysia to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
Adviser	Muhamad Nahar BIN JH. MOHD SIDEK Assistant Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of Malaysia to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome

MALDIVES

Governor	Abdullah KAMALUDEEN Minister for Fisheries, Agriculture and Marine Resources Malé
Adviser	Mohamed ZUHAIR Director-General Ministry of Fisheries, Agriculture and Marine Resources Malé

MALDIVES (continued)

Adviser	Faathin HAMEED Assistant Director-General Ministry of Fisheries, Agriculture and Marine Resources Malé

MALI

Gouverneur	Seydou TRAORÉ Ministre de l'agriculture Bamako
Gouverneur suppléant	Ibrahim Bocar DAGA Ambassadeur de la République du Mali auprès du FIDA Rome
Conseiller	Modibo Mahamane TOURÉ Deuxième Conseiller Représentant permanent suppléant de la République du Mali auprès du FIDA Rome
Conseiller	Fousseyni DIARRA Conseiller technique Ministère de l'agriculture Bamako
Conseiller	Mamadou NADIO Coordinateur national des Projets et Programmes FIDA au Mali Ministère de l'agriculture Bamako
Conseiller	Zana COULIBALY Directeur du Projet de diversification des revenus en zone non cotonnière Mali-Sud Ministère de l'agriculture Bamako
Conseiller	Hamzata Moussa DIALLO Directeur du Projet de développement dans la zone lacustre Phase II Niafunké Ministère de l'agriculture Bamako

MALTA

Governor	Abraham BORG Ambassador of the Republic of Malta to IFAD Rome
Alternate Governor	Pierre HILI First Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Malta to IFAD Rome

MAURITANIA

Gouverneur suppléant	Yahya N'GAM Ambassadeur de la République islamique de Mauritanie auprès du FIDA Rome
Conseiller	Limam Ahmed Ould MOHAMEDOU Chef du Service de la Coopération économique Ministère des affaires économiques et du développement Nouakchott
Conseiller	Amadou TIDJANE KANE Premier Conseiller Représentant permanent adjoint de la République islamique de Mauritanie auprès du FIDA Rome

MAURITIUS

Alternate Governor	Denis CANGY Consul of the Republic of Mauritius Rome

MEXICO

Gobernador	Rafael TOVAR Y DE TERESA Embajador de los Estados Unidos Mexicanos ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente	Víctor Hugo MORALES MELÉNDEZ Ministro Representante Permanente Adjunto de los Estados Unidos Mexicanos ante el FIDA Roma
Asesor	Luz Estela SANTOS MALDONADO Consejero Representante Permanente Alterno de los Estados Unidos Mexicanos ante el FIDA Roma

MONGOLIA

Governor	Dendev TERBISHDAGVA Minister for Food and Agriculture Ulaanbaatar
Adviser	Daydu DALANTAINYAM Director Programme Support Unit of Reduction Programme Ministry of Food and Agriculture Ulaanbaatar
Adviser	Daria TSENGEL Attaché Permanent Mission of Mongolia to the United Nations Geneva

MOROCCO

Gouverneur	Moha MARGHI Secrétaire général Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes Rome
Gouverneur suppléant	Ali LAMRANI Chef de la Division financière Ministère des finances et de la privatisation Rabat
Conseiller	Tajeddine BADDOU Ambassadeur du Royaume du Maroc auprès du FIDA Rome
Conseiller	Ahmed FAOUZI Ministre plénipotentiaire Représentant permanent adjoint du Royaume du Maroc auprès du FIDA Rome

MOZAMBIQUE

Governor (acting)	António PINTO DE ABREU Executive Director Banco de Mozambique Maputo
Adviser	Gabriel Angelo TEMBE National Director of Rural Development Ministry of Agriculture Maputo
Adviser	Maria Otília M. SANTOS Deputy National Director of Treasury Ministry of Finance Maputo

MOZAMBIQUE (continued)

Adviser	Carla Elisa MUCAVI First Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Mozambique to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome

MYANMAR

Alternate Governor (acting)	Khin MAUNG AYE Ambassador of the Union of Myanmar to IFAD Rome
Adviser	Aung MYINT Minister Counsellor Alternate Permanent Representative of the Union of Myanmar to IFAD Rome

NAMIBIA

Governor	Percy Wachata MISIKA Minister Counsellor (Agriculture) Permanent Representative of the Republic of Namibia to IFAD Paris

NETHERLANDS

Governor (acting)	Ewald WERMUTH Ambassador of the Kingdom of the Netherlands to the United Nations Organizations for Food and Agriculture Rome
Alternate Governor (acting)	Jeroen T.M.G. STEEGHS Counsellor Deputy Permanent Representative of the Kingdom of the Netherlands to the United Nations Organizations for Food and Agriculture Rome

NETHERLANDS (continued)

Adviser	Anushka SWALEF Second Secretary Alternate Permanent Representative of the Kingdom of the Netherlands to the United Nations Organizations for Food and Agriculture Rome
Adviser	Laura BINS Policy Adviser Coordination and Institutional Affairs Division United Nations and International Financial Institutions Department Ministry of Foreign Affairs Rome

NEW ZEALAND

Alternate Governor	Tiffany BABINGTON First Secretary Alternate Permanent Representative of New Zealand to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome

NICARAGUA

Gobernador	José CUADRA CHAMORRO Embajador de la República de Nicaragua ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente	Amelia Silvia CABRERA Ministra Consejera Representante Permanente Adjunta de la República de Nicaragua ante el FIDA Roma

NIGER

Gouverneur	Ausseil Mireille FATOUMA Ambassadeur de la République du Niger auprès du FIDA Rome
Conseiller	Adam MAÏGA ZAKARIAOU Conseiller Représentant permanent adjoint de la République du Niger auprès du FIDA Rome

NIGERIA

Governor (acting)	Adamu BELLO Federal Minister for Agriculture and Rural Development Abuja
Alternate Governor (acting)	O. O. O. OGUNKUA Permanent Secretary Federal Ministry of Agriculture and Rural Development Abuja
Adviser	Gabriel LOMBIN Minister Permanent Representative of the Federal Republic of Nigeria to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
Adviser	Mallam Baba FADA Director for Agriculture Federal Ministry of Agriculture and Rural Development Abuja
Adviser	Suleiman KASSIM Director Multilateral Institutions Department Federal Ministry of Finance Abuja
Adviser	Oluwole Samuel ADERBIGBE Deputy Director Federal Ministry of Finance Abuja

NIGERIA (continued)

Adviser	Baba Gana ALKALI Special Assistant to the Federal Minister for Agriculture and Rural Development Abuja
Adviser	Salisu INGAWA Director Project Monitoring Unit Federal Ministry of Agriculture and Rural Development Abuja
Adviser	Nura ABUBAKAR IFAD Projects Coordinator Federal Ministry of Agriculture and Rural Development Abuja

NORWAY

Alternate Governor	Ingrid GLAD Assistant Director-General Department of Multilateral Affairs Ministry of Foreign Affairs Oslo
Adviser	Torgeir FYHRI Senior Executive Officer Ministry of Foreign Affairs Oslo
Adviser	Margaret SLETTEVOLD Minister Counsellor Permanent Representative of the Kingdom of Norway to IFAD Rome
Adviser	Daniel VAN GILST Second Secretary Deputy Permanent Representative of the Kingdom of Norway to IFAD Rome
Adviser	Karl KOFOED Second Secretary Royal Norwegian Embassy Rome

OMAN

Governor	Khalfan Bin Saleh Mohammed AL NAEBI Under-Secretary Ministry of Agriculture and Fisheries Muscat
Adviser	Hafidh Bin Hamad AL RAWAHI First Secretary Alternate Permanent Representative of the Sultanate of Oman to IFAD Rome
Adviser	Habib A. HASNI Director International Relations Department Ministry of Agriculture and Fisheries Muscat
Adviser	Rasmi MAHMOUD Technical Adviser Embassy of the Sultanate of Oman Rome

PAKISTAN

Governor	Sikandar Hayat KHAN BOSAN Federal Minister for Food, Agriculture and Livestock Islamabad
Alternate Governor	Mirza Qamar BEG Ambassador of the Islamic Republic of Pakistan to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
Adviser	Ilamuddin MALIK Personal assistant to the Agricultural Counsellor Embassy of the Islamic Republic of Pakistan Rome

PANAMA

Gobernador Suplente	Horacio J. MALTEZ Ministro Consejero Encargado de Negocios, a.i. Representante Permanente Adjunto de la República de Panamá ante el FIDA Roma

PARAGUAY

Gobernador	Jorge FIGUEREDO FRATTA Embajador de la República del Paraguay ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente	Ana María BAIARDI QUESNEL Ministra Representante Permanente Adjunta de la República del Paraguay ante el FIDA Roma

PERU

Gobernador	Harold FORSYTH MEJÍA Embajador de la República del Perú ante el FIDA Roma
Asesor	Oswaldo DEL ÁGUILA RAMÍREZ Consejero Representante Permanente Alterno de la República del Perú ante el FIDA Roma

PHILIPPINES

Governor (acting)	Philippe J. LHUILLIER Ambassador of the Republic of the Philippines to IFAD Rome
Alternate Governor (acting)	Noel D. DE LUNA Agricultural Attaché Deputy Permanent Representative of the Republic of the Philippines to IFAD Rome

PORTUGAL

Governor	Carlos Manuel Inácio FIGUEIREDO National Institute for Agricultural Support Ministry of Agriculture, Rural Development and Fisheries Lisbon
Alternate Governor	Carlos Manuel DOS SANTOS FIGUEIREDO Head of Department Coordination of International Relations General Directorate for European and International Affairs Ministry of Finance Lisbon
Adviser	João Miguel FREITAS Agricultural Counsellor Deputy Permanent Representative of the Portuguese Republic to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome

QATAR

Governor	Hassan Dhabit AL-DOUSARI Minister for Municipal Affairs and Agriculture Rome
Alternate Governor	Ali Fahad AL-HAJRI Ambassador of the State of Qatar to IFAD Rome
Adviser	Mohamed Bin Fahad AL-FIHANI Under-Secretary for Agricultural Affairs Ministry of Municipal Affairs and Agriculture Doha
Adviser	Ali Mohamed JABOR AL-KUBAISI Director Department for Agricultural Development Ministry of Municipal Affairs and Agriculture Doha
Adviser	Ahmed Ibrahim AL ABDULLA Counsellor Alternate Permanent Representative of the State of Qatar to IFAD Rome
Adviser	Walid Bin Fahad AL-MANAAI Acting Director of the Minister for Municipal Affairs and Agriculture Doha
Adviser	Ali Jaber SOROR Public Relations Ministry of Municipal Affairs and Agriculture Doha
Adviser	Abdulla Ibrahim AL-UBAIDLY Special Assistant to the Minister for Municipal Affairs and Agriculture Doha

QATAR (continued)

Adviser	Akeel HATOOR Adviser Embassy of the State of Qatar Rome

REPUBLIC OF KOREA

Governor (acting)	KIM Kyung-surk Minister Embassy of the Republic of Korea Rome
Alternate Governor (acting)	OH Kyung-tae Director Multilateral Cooperation Division Ministry of Agriculture and Forestry Gyeonggi
Adviser	KIM Chang-hyun First Secretary Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the Republic of Korea to IFAD Rome
Adviser	JEONG Hyun-chul Deputy Director Multilateral Cooperation Division Ministry of Agriculture and Forestry Gyeonggi

REPUBLIC OF MOLDOVA

Alternate Governor	Lilia RAZLOG Director Public Debt Department Ministry of Finance Chisinau
Adviser	Igor POIA Second Secretary Embassy of the Republic of Moldova Rome

ROMANIA

Gouverneur	Nicolae Flaviu LAZIN Sécretaire d'État Ministère de l'agriculture, des forêts et du développement rural Bucarest
Gouverneur suppléant	Cristian Valentin COLTEANU Ambassadeur de la Roumanie auprès du FIDA Rome
Conseiller	Gabriela DUMITRIU Conseiller Représentante permanente adjointe de la Roumanie auprès du FIDA Rome

RWANDA

Gouverneur (provisoire)	Daphrose GAHAKWA Ministre d'État chargée de l'agriculture Ministère de l'agriculture et de l'élevage Kigali
Conseiller	Eric RWABIDADI Responsable du Bureau de Liaison du FIDA Ministère de l'agriculture et de l'élevage Kigali

SAUDI ARABIA

Governor (acting)	Ahmad Ben Souleiman AL-AQUIL Minister Plenipotentiary Permanent Representative of the Kingdom of Saudi Arabia to FAO Rome
Alternate Governor (acting)	Bandar AL-SHALHOOB Counsellor Alternate Permanent Representative of the Kingdom of Saudi Arabia to FAO Rome

SENEGAL

Gouverneur suppléant	Momar GUEYE Ambassadeur de la République du Sénégal auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome
Conseiller	Moussa Bocar LY Ministre Conseiller Représentant permanent adjoint de la République du Sénégal auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome
Conseiller	Moussa BAKHAYOKHO Conseiller technique Ministère de l'agriculture et de l'hydraulique Dakar

SOMALIA

Governor	Hassan Mohamed NOOR Minister for Agriculture Nairobi
Adviser	Hilal Mohamed ADEN Agricultural Programme Adviser Ministry of Agriculture Rome
Adviser	Abbas Musse FARAH Ambassador of the Somali Republic to IFAD Rome

SOUTH AFRICA

Alternate Governor	Margaret MOHAPI First Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of South Africa to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
Adviser	Catharina DU TOIT First Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of South Africa to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome

SPAIN

Gobernador	Eduardo IBÁÑEZ LÓPEZ-DORIGA Ministro Consejero Embajada de España Roma
Gobernador Suplente	Luis CUESTA CIVÍS Primer Secretario Embajada de España Roma

SRI LANKA

Governor	E. Rodney M. PERERA Ambassador of the Democratic Socialist Republic of Sri Lanka to IFAD Rome
Alternate Governor	Niluka KADURUGAMUWA Second Secretary Embassy of the Democratic Socialist Republic of Sri Lanka Rome

SUDAN

Governor (acting)	Mohamed Hassan JUBARA MOHAMED Director-General International Cooperation and Investment Directorate Ministry of Agriculture and Forestry Khartoum
Alternate Governor (acting)	Fiza Awad MOHAMMED OSMAN Deputy Under-Secretary Ministry of Finance and National Economy Khartoum
Adviser	Mohamed Said MOHAMED ALI HARBI Counsellor Permanent Representative of the Republic of the Sudan to IFAD Rome

SURINAME

Alternate Governor	Gerhard Otmar HIWAT Ambassador of the Republic of Suriname Brussels

SWAZILAND

Alternate Governor	Christopher NKWANYANA Under-Secretary (Development) Ministry of Agriculture and Cooperatives Mbabane

SWEDEN

Governor	Ruth JACOBY Director-General for Development Cooperation Ministry of Foreign Affairs Stockholm
Adviser	Ann UUSTALU Minister Permanent Representative of the Kingdom Sweden to IFAD Rome
Adviser	Staffan WRIGSTAD Ambassador of the Kingdom of Sweden to Italy Rome
Adviser	Carl-Johan GROTH Ambassador Department for Global Development Ministry of Foreign Affairs Stockholm
Adviser	Susanne JACOBSSON Senior Adviser Department for Global Development Ministry of Foreign Affairs Stockholm
Adviser	Margaretha ARNESSON-CIOTTI Programme Officer Royal Swedish Embassy Rome
Adviser	Petter NILSSON Junior Officer Royal Swedish Embassy Rome

SWITZERLAND

Gouverneur	Serge CHAPPATTE Directeur général adjoint Direction du développement et de la coopération Département fédéral des affaires étrangères Berne
Conseiller	Lothar CAVIEZEL Ministre Représentant permanent de la Confédération suisse auprès du FIDA Rome
Conseiller	Franz HOSSLI Responsable du Programme Section des Institutions financières internationales Direction du développement et de la coopération Département fédéral des affaires étrangères Berne

SYRIAN ARAB REPUBLIC

Governor	Adel SAFAR Minister for Agriculture and Agrarian Reform Damascus
Alternate Governor (acting)	Samir AL-KASSIR Ambassador of the Syrian Arab Republic to IFAD Rome
Adviser	Nabi Rachid MOHAMMAD Vice-Minister for Agriculture and Agrarian Reform Damascus
Adviser	Khaled CHAWKAT Director of the Project for the Agricultural Development of the Coastal Internal Zone Ministry of Agriculture and Agrarian Reform Damascus

SYRIAN ARAB REPUBLIC (continued)

Adviser	Mazen ADI Second Secretary Alternate Permanent Representative of the Syrian Arab Republic to IFAD Rome

THAILAND

Governor (acting)	Kanok KHATIKARN Inspector-General Ministry of Agriculture and Cooperatives Bangkok
Adviser	Pornprom CHAIRIDCHAI First Secretary (Agricultural Affairs) Alternate Permanent Representative of the Kingdom of Thailand to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome

THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA

Governor	Ivan ANGELOV Ambassador and Head of Mission of The Former Yugoslav Republic of Macedonia to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
Adviser	Evgenija ILIEVA First Secretary Permanent Mission of The Former Yugoslav Republic of Macedonia to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
Adviser	Lidija CADIKOVSKA Director of IFAD Project Ministry of Agriculture, Forestry and Water Economy Skopje

THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA (continued)

Adviser	Aleksandar UZUNOV Coordinator Agriculture Investment Centre Ministry of Finance Skopje
Adviser	Efimija PECINSKA Director Agricultural Credit Discount Fund Ministry of Finance Skopje
Adviser	Viktor KALAJDJISKI Credit Officer Agriculture Credit Discount Fund Ministry of Finance Skopje

TONGA

Governor	Viela K. TUPOU Counsellor Chargé d'affaires, a.i. High Commission for the Kingdom of Tonga London

TUNISIA

Gouverneur (provisoire)	Mohamed Habib HADDAD Ministre de l'agriculture et des ressources hydrauliques Tunis
Gouverneur suppléant (provisoire)	Habib MANSOUR Ambassadeur de la République tunisienne Rome
Conseiller	Kamel BEN REJEB Directeur général de la coopération financière multilatérale Ministère du développement et de la coopération internationale Tunis

TUNISIA (continued)

Conseiller	Mohamed LASSOUAD Directeur général Ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques Tunis
Conseiller	Sihem SELTENE Conseiller Représentant permanent adjoint de la République tunisienne auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome

TURKEY

Governor (acting)	Serap ÖZCOSKUN First Counsellor Chargé d'affaires, a.i. Alternate Permanent Representative of the Republic of Turkey to IFAD Rome
Alternate Governor (acting)	Mehmet UYANIK Agricultural Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Turkey to IFAD Rome

UGANDA

Governor (acting)	Semakula KIWANUKA Minister of State for Finance, Planning and Economic Development (Investments) Kampala
Alternate Governor (acting)	Henry Oryem OKELLO Minister of State for Foreign Affairs (International Affairs) Kampala
Adviser	Israel Kibirige SEBUNYA Minister of State for Agriculture, Animal Industry and Fisheries Entebbe

UNITED ARAB EMIRATES

Governor (acting)	Abdulla Ahmed Bin ABDUL AZIZ Assistant Under-Secretary for Agricultural Section Ministry of Agriculture and Fisheries Abu Dhabi
Alternate Governor (acting)	Majed Ali Ahmed OMRAN AL SHAMSI Assistant Director Revenue Department Ministry of Finance and Industry Dubai
Adviser	Abdulla AL MAAINAH Minister Plenipotentiary Alternate Permanent Representative of the United Arab Emirates to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Abdulla Ahmed Saeed AL DHANHANI Third Secretary Embassy of the United Arab Emirates Rome
Adviser	Mirghani Hassan OBEID Press Officer Embassy of the United Arab Emirates Rome

UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND NORTHERN IRELAND

Governor	Matthew WYATT Ambassador of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Alternate Governor	Peter REID First Secretary (Senior Rural Livelihoods Adviser) Alternate Permanent Representative of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Elizabeth NASSKAU Management and Programme Support Officer Permanent Representation of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA

Alternate Governor	Costa Ricky MAHALU Ambassador of the United Republic of Tanzania to IFAD Rome
Adviser	Perpetua M.S. HINGI Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the United Republic of Tanzania to IFAD Rome
Adviser	Grace MGOVAMO Minister Counsellor Embassy of the United Republic of Tanzania Rome

UNITED STATES OF AMERICA

Governor (acting)	Mark M. JASKOWIAK Director Office of Multilateral Development Banks Department of the Treasury Washington, D.C.
Adviser	Willem BRAKEL First Secretary Alternate Permanent Representative of the United States of America to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome

URUGUAY

Gobernador	Carlos Alejandro BARROS OREIRO Embajador de la República Oriental del Uruguay ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente	Gabriel BELLÓN Segundo Secretario Representante Permanente Adjunto de la República Oriental del Uruguay ante el FIDA Roma

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Gobernador (interino)	Rodrigo Oswaldo CHÁVES SAMUDIO Embajador de la República Bolivariana de Venezuela ante el Gobierno Italiano Roma
Asesor	Robert JIMENEZ DURÁN Ministro Consejero Representante Permanente Adjunto de la República Bolivariana de Venezuela ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF) (continued)

Asesor	Carlos POZZO BRACHO Ministro Consejero Representante Permanente Adjunto de la República Bolivariana de Venezuela ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
Asesor	Freddy LEAL Agregado (Agricultura) Embajada de la República Bolivariana de Venezuela Roma

VIET NAM

Governor	LE Thi Bang Tam Vice-Minister for Finance Hanoi
Alternate Governor	NGUYEN Thanh Do Deputy Director External Finance Department Ministry of Finance Hanoi
Adviser	NGUYEN Chi Thanh Counsellor Deputy Permanent Representative of the Socialist Republic of Viet Nam to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
Adviser	NGUYEN Lan Huong Deputy Division Chief External Finance Department Ministry of Finance Hanoi
Adviser	DUONG Quynh Le Expert External Finance Department Ministry of Finance Hanoi

YEMEN

Governor	Hasan Omar SOWAID Minister for Agriculture and Irrigation Sana'a
Alternate Governor (acting)	Mohamed Saleh Ahmed AL-HILALY Ambassador of the Republic of Yemen to Italy Rome
Adviser	Abdulrahman Mohammed BAMATRAF Permanent Representative of the Republic of Yemen to FAO Rome
Adviser	Mohamed BACHIR President Agricultural Cooperative Union Ministry of Agriculture and Irrigation Sana'a
Adviser	Esam Saleh LUQMAN Director-General Fund for Promotion of Agriculture and Fisheries Ministry of Agriculture and Irrigation Sana'a
Adviser	Abdulmalik ALTHAWR Director-General Planning and Monitoring Ministry of Agriculture and Irrigation Sana'a

ZAMBIA

Governor (acting)	Lucy M. MUNGOMA Ambassador of the Republic of Zambia to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Willie NDEMBELA First Secretary Embassy of the Republic of Zambia Rome

ZIMBABWE

Alternate Governor	Mary Margaret MUCHADA Ambassador of the Republic of Zimbabwe to IFAD Rome
Adviser	Michael MUCHENJE NYERE Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Zimbabwe to IFAD Rome
Adviser	Rudo Grace MANYARARA Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Zimbabwe to IFAD Rome

ANNEXE I

المراقبون من الدول الأعضاء بالأمم المتحدة

OBSERVERS FROM UNITED NATIONS MEMBER STATES

OBSERVATEURS D'ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIES

OBSERVADORES DE LOS ESTADOS MIEMBROS DE LAS NACIONES UNIDAS

BELARUS

Dmitry YARMOLYUK
First Secretary
Embassy of the Republic
of Belarus
Rome

CZECH REPUBLIC

Pavel SKODA
Counsellor
Permanent Representative of
the Czech Republic to FAO
Rome

HUNGARY

Zoltán KÁLMÁN
Agricultural Counsellor
Permanent Representative of the
Republic of Hungary to FAO
Rome

SAN MARINO

Daniela ROTONDARO
Counsellor
Permanent Representative of the
Republic of San Marino to FAO
Rome

SERBIA AND MONTENEGRO

Dmitar ZAKULA
Adviser
Directorate for Water
Ministry of Agriculture, Forestry
and Water Management
Novi Beograd

Dragana VUKOVIC LJUBOJEVIC
First Secretary
Embassy of the Republic
of Serbia and Montenegro
Rome

SLOVAKIA

Milan PAKSI
Counsellor
Permanent Representative of
the Slovak Republic to FAO
Rome

SLOVENIA

Bojana HOCEVAR
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of
the Republic of Slovenia to FAO
Rome

UKRAINE

Marina MYKHAILENKO
Counsellor
Embassy of the Republic
of Ukraine
Rome

Oksana DRAMARETSKA
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of Ukraine to FAO
Rome

الكرسي الرسولي

HOLY SEE

SAINT-SIÈGE

SANTA SEDE

Renato VOLANTE
Observateur permanent du
Saint-Siège auprès du FIDA
Cité du Vatican

Vincenzo BUONOMO
Observateur permanent suppléant
du Saint-Siège auprès du FIDA
Cité du Vatican

Lelio BERNARDI
Conseiller
Mission permanente
du Saint-Siège auprès du FIDA
Cité du Vatican

ANNEXE I

الممثلون عن الأمم المتحدة والوكالات المتخصصة

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES

REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES

REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS

Food and Agriculture Organization of the United Nations

David HARCHARIK
Deputy Director-General
Rome

Tesfai TECLE
Director
Investment Centre Division
Rome

Gilbert LANDART
Senior Adviser
Investment Centre Division
Rome

United Nations Economic and Social Council

Massimo PIERI
President
COBASE
Rome

Valentina JAPPELLI
Vice-President
COBASE
Rome

United Nations Office for Project Services

Carleen GARDNER
Deputy Executive Director
New York

Mohamed CHAALALA
Coordinator
Rome

World Food Programme

Jean-Jacques GRAISSE
Senior Deputy Executive Director
Rome

Natasha NADAZDIN
External Relations Officer
Rome

المراقبون من المنظمات الحكومية الدولية

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES

Arab Bank for Economic Development in Africa

Wahid HAJRI
Assistant Director-General
of Operations
Khartoum

Abdulmagid H. BURAWI
Project Officer
Operations Department
Khartoum

Arab Center for the Studies of Arid Zones and Dry Lands

Farouk Saleh FARES
Director-General
Damascus

Nasr Eldin OUBEID
Director
Administrative Affairs
Damascus

Abdallah DROUBI
Director
Financial Affairs
Damascus

European Community

Luis RITTO
Ambassador
Permanent Representative of the
Commission of the European
Community to the United Nations
Agencies
Rome

European Community (continued)

Soline DE VILLARD
Counsellor
Alternate Permanent Representative of the Commission of the European Community to the United Nations Agencies
Rome

Simon RENK
Counsellor
Alternate Permanent Representative of the Commission of the European Community to the United Nations Agencies
Rome

League of Arab States

Fathi ABU ABED
Counsellor
Rome

OPEC Fund for International Development

Ali EZZATI
Director
Operations and Public Sector
Vienna

Organisation for Economic Co-operation and Development

Wayne JONES
Head
Non-Member Economies Division
Directorate for Food, Agriculture and Fisheries
Paris

المراقبون من المنظمات غير الحكومية

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES

Human Appeal International

Imad Izzat ZAHIDAH
Secretary-General Consultant
Ajman

International Development Research Centre

Alain BERRANGER
Director
Partnerships and Business
Development Division
Ottawa

International Juridical Organization for Environment and Development

Mary Ellen BAUGH SIKABONYI
Executive Director
Rome

Ricerca e Cooperazione

Arturo PAROLINI
President and Director
Programme Office
Rome

Society for International Development

Evelyn PIMENTEL
Director for Latin America
Rome

Distribution: Limitée | GC 28/L.1/Rev.1 | 16 février 2005
Original: Anglais | Point 2 de l'ordre du jour | Français

ANNEXE II

A

FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil des gouverneurs – Vingt-huitième session
Rome, 16-17 février 2005

ORDRE DU JOUR ET PROGRAMME DES ACTIVITÉS

1. Conformément à la formule récemment mise en place, les travaux de la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs comprendront une conférence-débat ainsi que la traditionnelle cérémonie d'ouverture et l'examen des points de l'ordre du jour. Comme il est indiqué dans le programme des activités ci-joint, la conférence-débat aura lieu en séance plénière le matin du second jour de la session. Compte tenu de l'importance croissante que revêtent l'investissement rural et les politiques propices à une croissance favorable aux pauvres en tant que facteurs contribuant à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, le Président du Fonds a proposé de centrer la conférence-débat sur le thème suivant: "Réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement: investissement rural et politiques porteuses".

2. En outre, le premier jour de la session, dans l'après-midi, trois tables rondes se tiendront simultanément sur les sujets ci-après:

- Vers la réalisation du premier objectif du Millénaire pour le développement - réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015: l'expérience croisée des régions Asie et Pacifique et Afrique de l'Ouest et du Centre
- Stratégies nationales de réduction de la pauvreté rurale: comparaisons et expériences
- La réussite des objectifs du Millénaire pour le développement passe par la réduction de la pauvreté rurale

Ces sujets ayant été choisis de manière à alimenter la réflexion sur les questions qui pourront être approfondies lors de la conférence-débat, ils seront examinés le premier jour de la session, pendant la séance de l'après-midi.

3. Les délégations nationales sont invitées à assister aux tables rondes de leur choix et, pour stimuler l'interaction, pourront même, si elles le souhaitent, répartir leurs membres entre différentes tables rondes.

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demande d'admission à la qualité de membre non originaire
4. Déclaration du Président du FIDA
5. Déclarations générales
6. Nomination du Président du FIDA
7. Rapport sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA
8. Septième reconstitution des ressources du FIDA
9. États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 2003
10. Budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2005
11. Dépense extraordinaire pour le nouveau siège du FIDA
12. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance
13. Rapport intérimaire sur le Programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique)
14. Rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre
15. Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
16. Autres questions

    Approbation de la diffusion des documents

ANNEXE II

PROGRAMME DES ACTIVITÉS

MERCREDI 16 FÉVRIER 2005

Séance du matin	**10 h 00 - 13 h 00**
10 h 00 - 13 h 00	**Cérémonie d'ouverture** **Début de l'examen des points de l'ordre du jour**
Séance de l'après-midi	**14 h 30 - 18 h 30**
14 h 30 - 15 h 50	**Suite de l'examen des points de l'ordre du jour**
16 h 00 - 18 h 30	**Tables rondes** Trois tables rondes auront lieu simultanément sur les thèmes suivants: • Vers la réalisation du premier objectif du Millénaire pour le développement - réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015: l'expérience croisée des régions Asie et Pacifique et Afrique de l'Ouest et du Centre • Stratégies nationales de réduction de la pauvreté rurale: comparaisons et expériences • La réussite des objectifs du Millénaire pour le développement passe par la réduction de la pauvreté rurale

JEUDI 17 FÉVRIER 2005

Séance du matin	**9 h 30 - 13 h 00**
9 h 30 - 10 h 30	**Suite de l'examen des points de l'ordre du jour**
10 h 30 - 13 h 00	**Conférence-débat** ***Réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement: investissement rural et politiques porteuses*** Le débat donnera l'occasion d'un échange de vues sur le thème et comprendra une séance de questions-réponses. Le groupe de discussion sera composé d'experts de haut niveau ainsi que du Président du Fonds.
Séance de l'après-midi	**15 h 00 - 18 h 00**
15 h 00 - 17 h 50	**Suite de l'examen des points de l'ordre du jour**
17 h 50 - 18 h 00	**Clôture de la session**

ANNEXE III

LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS AU CONSEIL DES GOUVERNEURS À SA VINGT-HUITIÈME SESSION

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
GC 28/L.1	2	Ordre du jour provisoire et programme des activités
GC 28/L.1/Add.1	2	Calendrier de travail
GC 28/L.2	3	Demande d'admission à la qualité de membre non originaire
GC 28/L.3 + CRP.1	6	Nomination du Président du FIDA
GC 28/L.4 + Add.1	7	Rapport sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA
GC 28/L.5	8	Établissement de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA
GC 28/L.6	9	États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 2003
GC 28/L.7	10	Programme de travail et budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2005
GC 28/L.8/Rev.1	11	Dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA
GC 28/L.9	12	Rapport de situation 2004 sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance
GC 28/L.10	13	Rapport intérimaire sur le programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique)
GC 28/L.11	14	Rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre – faire progresser les droits fonciers des ruraux pauvres
GC 28/L.12	15	Rapport de situation sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, particulièrement en Afrique
GC 28/INF.1		Arrangements pour la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs
GC 28/INF.2		Enregistrement des déclarations des délégués sur vidéocassettes

ANNEXE III

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
GC 28/INF.3		Note d'information sur les voix des États membres aux fins de la nomination du Président du FIDA
GC 28/INF.4		Table ronde - Vers la réalisation du premier objectif du Millénaire pour le développement – réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015: l'expérience croisée des régions Asie et Pacifique et Afrique de l'Ouest et du Centre
GC 28/INF.5		Table Ronde - Stratégies nationales de réduction de la pauvreté rurale: comparaisons et expériences
GC 28/INF.6		Table Ronde - La réussite des objectifs du Millénaire pour le développement passe par la réduction de la pauvreté rurale
GC 28/INF.7	6	Nomination du Président du FIDA (Note d'information sur les procédures et modalités d'élection)
GC 28/INF.8/Rev.1		Liste provisoire des participants à la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs
GC 28/INF.9		Conférence-débat - Réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement: investissement rural et politiques porteuses
GC 28/INF.10		Tables rondes
GC 28/INF.11		Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés - Rapport d'activité pour 2004
GC 28/INF.12 + Rev.1 + Rev. 2		Ordre des intervenants – Discours prononcés lors des séances plénières
GC 28/INF.13		Programme des exposés
GC 28/INF.14		Chiffres significatifs pour l'exercice qui a pris fin le 31 décembre 2004
GC 28/Résolutions		Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa vingt-huitième session
Discours de clôture		Discours de clôture de la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs du FIDA prononcé par la Vice-Présidente Madame Nobuko Matsubara

ANNEXE IV

A

FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil des gouverneurs – Vingt-huitième session du FIDA
Rome, 16-17 février 2005

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL DES GOUVERNEURS À SA VINGT-HUITIÈME SESSION

1. À sa vingt-huitième session, le Conseil des gouverneurs a adopté les résolutions 135/XXVIII et 136/XXVIII le 16 février 2005 ainsi que les résolutions 137/XXVIII, 138/XXVIII et 139/XXVIII le 17 février 2005.

2. Ces résolutions sont communiquées pour information à tous les Membres du FIDA.

ANNEXE IV

**ADMISSION À LA QUALITÉ DE
MEMBRE NON ORIGINAIRE DU FONDS**

Résolution 135/XXVIII

Admission à la qualité de membre non originaire du Fonds

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Vu les articles 3.2 b) et 13.1 c) de l'Accord portant création du FIDA et la section 10 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds;

Ayant examiné la demande d'admission à la qualité de membre non originaire présentée par la République de Kiribati qui lui a été communiquée dans le document GC 28/L.2, et compte tenu de la recommandation du Conseil d'administration y relative;

Approuve l'admission de la République de Kiribati en qualité de membre du Fonds.

ANNEXE IV

NOMINATION DU PRÉSIDENT DU FIDA

Résolution 136/XXVIII

Nomination du Président du FIDA

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Ayant donné suite à la proposition relative à la nomination du Président du FIDA qui figure dans les documents GC 28/L.3 daté du 14 janvier 2005 et GC 28/C.R.P.1, daté du 16 février 2005;

Décide, conformément aux dispositions de l'article 6, section 8 a) de l'Accord portant création du FIDA, de nommer M. Lennart Båge du Royaume de Suède aux fonctions de président du FIDA pour un mandat de quatre ans qui prendra effet à compter du 1er avril 2005.

ANNEXE IV

ÉTABLISSEMENT DE
LA CONSULTATION SUR LA SEPTIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA

Résolution 137/XXVIII

Établissement de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Rappelant la section 3 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA, qui dispose que, pour assurer la continuité des opérations du Fonds, le Conseil des gouverneurs détermine périodiquement si les ressources dont le FIDA dispose sont suffisantes;

Rappelant en outre que la période arrêtée par le Conseil des gouverneurs dans sa résolution 130/XXVI pour la sixième reconstitution des ressources du FIDA s'achèvera le 31 décembre 2006;

Ayant pris connaissance de la déclaration du Président du FIDA sur la nécessité d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA, ainsi que du document GC 28/L.5 à ce sujet; et

Ayant en outre délibéré de la nécessité d'établir une Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA;

Décide ce qui suit:

1. Une Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA ("la Consultation") sera établie sous la présidence du Président du FIDA pour débattre de tous les aspects de la septième reconstitution des ressources du Fonds et négocier la conclusion de ladite reconstitution. La Consultation tiendra sa première session dès que possible en 2005, à une date qu'arrêtera le Président du FIDA, après s'être dûment concerté avec les membres de la Consultation, puis tiendra ses sessions ultérieures comme elle le jugera approprié.

2. La Consultation se composera de tous les États membres des listes A et B et de quinze États membres de la liste C, qui seront désignés par les membres de la liste C et dont les noms seront communiqués au Président du FIDA au plus tard le 17 février 2005. La Consultation peut par la suite inviter à participer à ses travaux tous autres États membres qu'elle estime susceptibles de faciliter ses délibérations.

3. La Consultation présentera, par l'intermédiaire du Conseil d'administration, un rapport sur les résultats de ses délibérations, et éventuellement assorti de recommandations, à la vingt-neuvième session du Conseil des gouverneurs et, le cas échéant, à des sessions ultérieures afin que puissent être adoptées les résolutions appropriées.

4. Le Président du FIDA est prié de tenir le Conseil d'administration informé du déroulement des délibérations de la Consultation.

5. Le Président du FIDA est prié d'apporter à la Consultation tous les concours dont elle pourrait avoir besoin pour s'acquitter efficacement et diligemment de ses fonctions.

ANNEXE IV

**BUDGET ADMINISTRATIF DU FIDA
ET DE SON BUREAU DE L'ÉVALUATION POUR 2005**

Résolution 138/XXVIII

Budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2005

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Considérant la section 10 de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;

Notant que, à sa quatre-vingt-troisième session, le Conseil d'administration a examiné et approuvé un Programme de travail du FIDA pour 2005 d'un montant de 337,7 millions de DTS et un montant total de 29,9 millions de USD pour le mécanisme de financement du développement des programmes;

Ayant pris connaissance de l'examen du budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation proposé pour 2005, effectué à la quatre-vingt-troisième session du Conseil d'administration;

Approuve le budget administratif du FIDA pour 2005, tel que figurant dans le document GC 28/L.7, d'un montant de 53,3 millions de USD plus 3,6 millions de USD pour couvrir les dépenses exceptionnelles pour le FIDA, et de 4,69 millions de USD pour le Bureau de l'évaluation, établi sur la base d'un taux de change de 0,819 EUR pour 1,00 USD;

Décide que si la valeur moyenne du dollar des États-Unis en 2005 s'écartait du taux de change en euro utilisé pour calculer le budget, le montant total en dollars des États-Unis de l'équivalent des dépenses en euros dans le budget serait ajusté dans la proportion de l'écart entre le taux de change effectif de 2005 et le taux de change budgétaire.

ANNEXE IV

**DÉPENSE EXTRAORDINAIRE
RELATIVE AU NOUVEAU SIÈGE DU FIDA**

Résolution 139/XXVIII

Dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA,

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Ayant à l'esprit l'article 6, section 10 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;

Notant qu'à sa quatre-vingt-deuxième session, le Conseil d'administration a entériné la nécessité d'engager sur une période de trois ans une dépense extraordinaire pour le nouveau siège du FIDA;

Ayant examiné l'étude que le Conseil d'administration a présentée à sa quatre-vingt-troisième session concernant la dépense extraordinaire à engager pour le nouveau siège du FIDA pendant la période 2005-2007;

Décide que:

1. Le montant de 3 400 000 EUR (soit 4 100 000 USD, sur la base du taux de change en vigueur en juillet 2004) à engager au titre de la dépense extraordinaire devant financer l'aménagement des espaces communs et des installations du nouveau siège du FIDA, au 44 de la Via Paolo di Dono, à Rome, sur une période de trois ans couvrant les exercices financiers 2005 à 2007, tel qu'il figure dans le document GC 28/L.8/Rev.1, est approuvé.

2. Le Président du FIDA est autorisé à solliciter et à recevoir des contributions volontaires devant financer certains des espaces communs dudit nouveau siège et à informer chaque année le Conseil d'administration de ces contributions. Le montant approuvé au paragraphe 1 ci-dessus au titre de la dépense extraordinaire pourra être réduit d'un montant équivalant à celui de ces contributions volontaires.

3. Le Président du FIDA est prié de rendre compte chaque année au Conseil d'administration des dépenses engagées aux fins de l'aménagement du nouveau siège et de soumettre au Conseil des gouverneurs un rapport final y relatif en février 2008.